

UNIVERSITE GALATASARAY
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DE RELATIONS INTERNATIONALES

NEPAD ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN
AFRIQUE SUBSAHARIENNE: Bilan et perspectives

THESE DE MASTER DE RECHERCHE

Thomas KABAMBA CIMBELA

Directeur de Recherche: Prof. Dr. Beril DEDEOĞLU

SEPTEMBRE 2014

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Madame Beril DEDEOĞLU, Professeur docteur à l'Université Galatasaray qui a pu accepter la direction de ce mémoire, et pour ses conseils utiles.

TABLE DE MATIERES

REMERCIEMENTS.....	II
TABLE DES MATIERES.....	III
LISTE DES ABREVIATIONS.....	V
LISTE DES TABLEAUX.....	VII
RESUME.....	VIII
ABSTRACT.....	XIII
ÖZET.....	XVII
INTRODUCTION.....	1
PARTIE I. LES CONSIDERATIONS GENERALES.....	4
A. EVOLUTION ET DETERMINANTS DE LA PAUVRETE.....	4
1. CONCEPT DE LA PAUVRETE.....	4
2. LES MESURES DES PAUVRETE.....	9
3. LES CAUSES DE LA PAUVRETE.....	14
B. DU PLAN D’ACTION DE LAGOS AU NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L’AFRIQUE.....	17
1. LES INITIATIVES ANTERIEURES DE DEVELOPPEMENT DE L’AFRIQUE.....	17
2. L’AVENEMENT DU NEPAD.....	24
PARTIE II. LE NEPAD COMME PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L’AFRIQUE.....	29
A. NOUVEAU DECOLLAGE POUR L’AFRIQUE.....	30
1. APPEL AUX PEUPLES AFRICAINS ET A UN NOUVEAU PARTENARIAT.....	30
2. CONDITIONS REQUISES ET PRIORITES SECTORIELLES.....	37
B. MOBILISATION DES RESSOURCES ET FONCTIONNEMENT DU NEPAD.....	46
1. MOBILISATION DES RESSOURCES.....	46
2. LA MISE EN ŒUVRE DU NEPAD.....	49

PARTIE III. LE NEPAD ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN AFRIQUE	
SUBSAHARIENNE : Quel bilan ?.....	55
A. LES ACQUIS DU NEPAD.....	56
1. AU NIVEAU MACROECONOMIQUE.....	56
2. AU NIVEAU SOCIAL.....	62
B. LES RAISONS DE LA PERSISTANCE DE LA PAUVRETE EN AFRIQUE	
SUBSAHARIENNE.....	68
1. FACTEURS POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS.....	68
2. FACTEURS ECONOMIQUES.....	71
3. FACTEURS DEMOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX.....	73
C. DEFIS ET OPPORTUNITES POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE.....	76
CONCLUSION.....	80
BIBLIOGRAPHIE.....	83

LISTE DES ABREVIATIONS

AFDL	Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération
AGOA	<i>African Growth and Opportunity Act</i>
AID	Association Internationale de développement
APD	Aide Publique au Développement
BAD	Banque Africain de Développement
CAD	Comité d'aide au Développement
CARPAS	Cadre Africain de Référence pour le Programme d'Ajustement Structurelle
CEA	Communauté Economique Africaine
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communautés Economiques Régionales
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
Coltan	Colombo tantalite
COMESA	<i>Common Market for Eastern and Southern Africa</i>
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
EAC	<i>East African Community</i>
Eurostat	<i>European statistic</i>
FAD	Fonds Africain de développement
FMI	Fonds Monétaire international
HCCI	Haut Conseil de la Coopération Internationale
HSGOC	<i>Heads of State and Government Orientation Committee</i>
IDE	Investissements Directs Etrangers
IDH	Indice de Développement Humain
IDHI	Indice Développement Humain ajusté aux Inégalités
IFI	Institutions Financières Internationales
IIG	Indice des Inégalité de Genre
IPC	Indice de Perception de la Corruption
IPH	Indice de Pauvreté Humaine
IPM	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
MAP	<i>Millennium partnership for the African recovery Program</i>
NEPAD	<i>New Partnership for Africa's Development</i>

NIA	Nouvelle Initiative Africaine
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le Développement Industriel
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PAL	Plan d'Action de Lagos
PCI	Programme de comparaison internationale
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PPRA	Programme prioritaire pour le redressement de l'Afrique
PPTE	Pays Pauvres très Endettés
RDC	République démocratique du Congo
RNB	Revenu National Brut
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
TIC	Technologie de l'Information et de la communication
UA	Union Africain
UE	Union européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	<i>United Nations of International Children's Emergency fund</i>
UN-NADAF	Nouvel ordre du jour pour le développement de l'Afrique

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I.1	Taux de croissance annuel du produit intérieur brut réel en Afrique
Tableau II.1	Composition du comité en Août 2008
Tableau III.1	La croissance du PIB annuel en pourcentage
Tableau III.2	Formation brut de capital fixe en %
Tableau III.3	Revenu national brut par habitant (en PPA internationaux courants)
Tableau III.4	Evolution du PIB annuel par habitant en PPA
Tableau III.5	Taux de pauvreté de personnes qui vivent avec moins de 1,25 dollars par jour
Tableau III.6	Nombre de personnes qui vivent avec moins de 1,25 dollar par jour (en million)
Tableau III.7	Tendance dans l'indice de développement humain
Tableau III.8	Espérance de vie moyenne à la naissance par région
Tableau III.9	Mortalité des enfants de moins de 5 ans par région (pour mille naissances)
Tableau III.10	Taux d'achèvement du cycle de primaire en %

RESUME

NEPAD ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE :

Bilan et perspectives

Thomas KABAMBA CIMBELA

La lutte contre la pauvreté en Afrique remonte vers les débuts des années 80 et 90 avec l'élaboration de plusieurs programmes de développement et de lutte contre la pauvreté qui selon les Africains devraient sortir leur continent de la pauvreté et du sous-développement. Compte tenu des échecs de tous ces programmes, les dirigeants africains ont été amenés à élaborer un autre programme au début des années 2000 appelé NEPAD.

Le NEPAD est la fusion de deux initiatives : le Programme de la Renaissance Africaine pour le Millénaire (MAP) du Président sud-africain Thabo MBEKI et le Plan Oméga du président sénégalais Abdoulaye Wade. D'abord cette fusion a donné naissance à la « Nouvelle Initiative pour l'Afrique » et ensuite, elle a été rebaptisée NEPAD.

Ce programme conçu par les africains eux-mêmes a pour ambition d'accélérer le développement et de lutter contre la pauvreté sur le continent africain. Ainsi, l'appel est lancé aux peuples africains de prendre en main le développement de leur continent. Mais aussi, les dirigeants africains s'engagent à favoriser sur le continent africain, la paix, la sécurité, la démocratie, le respect des droits de l'homme et la bonne gouvernance, y compris la mise en valeur des ressources humaines et la mobilisation croissante des ressources nationales. Ils s'engagent également à instaurer des nouvelles relations avec la communauté internationale pour le développement.

De ce fait, le NEPAD s'est fixé un certain nombre de buts à savoir : parvenir à une croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut (PIB) de plus de 7 % et s'y maintenir pendant les 15 prochaines années ; et faire en sorte que le continent réalise ces objectifs de développement qui s'inscrivent dans la lignée des objectifs internationaux de développement élaboré en 1996 et des objectifs du millénaire pour le développement adoptés en 2000.

En effet, l'objectif principal du NEPAD reste la réduction de moitié du nombre de personnes qui vivent dans une situation de pauvreté extrême d'ici 2015. Mais également, la promotion d'un développement durable et la lutte contre la marginalisation de l'Afrique dans

le cadre de la mondialisation. La connaissance du nombre de pauvres ne peut dépendre que des indicateurs utilisés. C'est ce qui nous a amené à étudier différents indicateurs de pauvreté, et nous nous sommes limités aux indicateurs utilisés par les organisations internationales concernées par la question de développement, on peut citer : PNUD, Banque Mondiale, OCDE et Eurostat, qui utilisent soit les indicateurs strictement monétaires soit les indices pour mesurer la pauvreté. Les mesures de pauvreté de ces deux dernières organisations sont subjectives et concernent les pays développés.

Ce travail intitulé : « *Le NEPAD et la lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne : Bilan et perspectives* » nous a permis de voir si le NEPAD parviendra à faire sortir l'Afrique subsaharienne de la pauvreté et du sous développement.

Pour obtenir les résultats satisfaisants de ce travail, nous avons faits appels aux documents, livres et articles écrits par différents auteurs. Mais aussi aux rapports élaborés par les organisations internationales qui s'occupent de la question du développement. Nous nous sommes intéressés sur les données allant de 2002 à 2012. Et la comparaison avec d'autres régions du monde nous a permis de mettre en lumière le caractère exceptionnel du cas de l'Afrique subsaharienne. Dans ce travail, il est question de la pauvreté absolue. Nous n'avons pas pris en compte la pauvreté subjective, étant donné qu'elle concerne les pays développés. Nous avons présenté les acquis enregistrés par le NEPAD et les raisons qui bloquent l'Afrique subsaharienne dans la pauvreté généralisée et nous avons relevé les défis et les opportunités pour l'amélioration future.

Au cours de ce travail, nous avons remarqué que la pauvreté ne peut-être considérée non seulement comme manque de revenu insuffisant, mais elle est aussi un manque de tout. C'est ainsi qu'on peut distinguer trois sortes de pauvreté : la pauvreté de revenu lorsque le niveau de revenu d'une personne est en dessous d'un seuil de pauvreté défini, elle peut-être absolue ou relative, la Banque Mondiale considère toute personne qui vit avec moins de 1,25 dollars américains par jour comme subissant la pauvreté absolue tandis que la pauvreté relative est la comparaison, dans le pays où l'on se trouve, du niveau de vie moyen et un ménage est considéré comme pauvre lorsque son revenu est inférieur à 50 % ou 60 % du revenu médian ; la pauvreté des besoins essentiels est le fait d'être privé des moyens matériels permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoins ; et la pauvreté des capacités lorsqu'une personne manque certaines capacités humaines de base.

Parmi les causes de la pauvreté, nous pouvons citer : le manque de revenus et d'actifs nécessaires pour acquérir ce qui est essentiel comme nourriture, logement, vêtements, niveau de santé et d'éducation adéquate ; le sentiment de ne pas être considéré aux yeux des institutions de l'Etat et de la société ; vulnérabilité aux chocs défavorables provenant à l'impuissance d'y faire face, etc. Les causes de la pauvreté vont au-delà du manque d'argent et touchent différentes dimensions de la vie humaine.

Compte tenu du caractère multidimensionnel de la pauvreté et si l'on souhaite lutter contre les causes de celle-ci, il est nécessaire d'agir sur les inégalités dans son ensemble, en donnant plus des opportunités aux pauvres, en mettant sur pieds un système qui permettra à une communauté d'envisager ensemble son destin, ce qui favorisera les pauvres à posséder des actifs sociaux, en protégeant les individus ou les ménages contre les chocs défavorables qui dégradent leur condition de vie et qui maintiennent les groupes démunis dans la situations de pauvreté.

Le NEPAD dans sa lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne a enregistré plusieurs acquis en matière des performances économique et sociale. Mais ces acquis valent d'être consolidé. L'Afrique subsaharienne à part la réduction de moitié du nombre de personnes qui vivaient avec moins de 1,25 dollars américains par jour, le développement humain ne s'est fait que faiblement. Et c'est en Afrique subsaharienne où l'on trouve les pays avec des indices de pauvreté multidimensionnelle le plus élevé et cela est dû aux mauvais systèmes politiques et institutionnels, économiques, démographiques et environnementaux. Nous estimons que la pauvreté sur le continent africain ne peut-être éradiquée que si les africains fassent rupture avec les anciennes habitudes qui, depuis des années ont plongé la plupart des pays africains dans le chaos. Mais également, le NEPAD doit procéder au changement radical de mentalité des dirigeants des pays africains et procéder aussi aux réformes dans les domaines de la bonne gouvernance, de la gestion de l'environnement, du capital physique et humain et de la démographie. Malgré les difficultés rencontrées par nombre de pays africains, nous sommes persuadés qu'à travers le NEPAD, le développement de l'Afrique est certain et la communauté internationale peut jouer un rôle important dans ce processus en respectant ses engagements à lutter contre la pauvreté en Afrique.

Au terme de ce mémoire, nous avons remarqué que le NEPAD reste la clé de voute du développement de l'Afrique. Pour que le décollage de l'Afrique puisse se réaliser, le

NEPAD présente deux visions distinctes mais qui se complètent, l'une tournée vers l'extérieur et compte sur les investissements directs étrangers, selon cette vision pour réaliser la croissance de 7 % par an le continent a besoin de 64 milliards des dollars américains, ce qui permettra de combler un déficit de 12 % du PIB par an, et la grande partie de ses ressources devra provenir de l'extérieur du continent. En revanche, l'autre vision est plus tournée vers l'intérieur du continent, pour elle le développement de l'Afrique est entre les mains des africains eux-mêmes, et l'Afrique ne peut se développer qu'en se basant essentiellement sur ses propres ressources.

Dans l'ensemble le NEPAD n'a pas réalisé que des échecs, mais certains de ces résultats sont encourageants, ce qui nous pousse à dire que l'Afrique est sur la bonne voie du développement. Les investissements directs étrangers vers l'Afrique ont atteint 37 milliards de dollars américains en 2011, alors qu'ils étaient de 29 milliards de dollars en 2010. Ces investissements en 1990, selon le rapport économique sur l'Afrique 2012, ne représentaient que 2 milliards de dollars pour toute l'Afrique. En plus, les flux d'aide à l'Afrique subsaharienne ont subi une forte augmentation, passant de 12,5 milliards de dollars américains en 2000 à 42,3 milliards de dollars en 2009. Alors que les flux nets d'APD pour l'ensemble des pays en développement représentaient 127 milliards de dollars, donc l'Afrique a obtenu une part importante des apports d'APD soit 33 %. Cette forte hausse des aides vers l'Afrique est due principalement à des annulations de dettes au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale en faveur des PPTE comme préconise le NEPAD dans son document de base. L'Afrique subsaharienne a également obtenu en 2009, 10,9 milliards de dollars sous forme de prêts et de 36,1 milliards de dollars sous forme de dons. Le revenu moyen dans les pays d'Afrique subsaharienne n'a cessé d'augmenter avec des taux annuels moyens de 5,1 %. En 2002, 55,7 % de la population africaine vivaient avec moins de 1,25 dollars américains par jour et par personne. En 2010, ce taux de pauvreté a reculé de 48,5 %. L'objectif du NEPAD de réduire de moitié le nombre de personnes qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté d'ici 2015 est atteint avant l'échéance. Au niveau du développement humain, les progrès significatifs ont été remarqués, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans qui était de 140 pour mille au lancement du NEPAD, a baissé de 98 pour mille s'approchant de l'objectif du NEPAD de réduire de deux tiers le taux de mortalité infantile. L'accroissement du taux d'achèvement du cycle de primaire, l'amélioration de l'espérance de vie à la naissance et l'accroissement du revenu par habitant ont été observés.

L'Afrique a besoin des nouvelles stratégies qui donnent les opportunités aux pauvres, des institutions et des gouvernements compétents qui jouissent de la confiance du peuple, mais aussi des mesures d'incitation capables d'encourager la productivité, les emplois et les revenus ainsi que des moyens permettant d'accomplir les aspirations humaines et de consolider les capacités et la dignité des personnes.

ABSTRACT

NEPAD AND THE FIGHT AGAINST POVERTY IN SUB-SAHARAN AFRICA: progress and prospects

Thomas KABAMBA CIMBELA

The fight against poverty in Africa goes up towards the beginnings of the Eighties and Nineties with the development of several development programs and fight against the poverty which according to the Africans should leave their continent poverty and the underdevelopment. Taking into account the failures of all these programs, the African leaders were brought to work out another program at the beginning of the years 2000 called NEPAD.

NEPAD was previously known as the New Africa initiative, and was the result of merger of a plan developed by President of Senegal Abdoulaye Wade, the Omega plan, and a plan developed by President of South Africa Thabo Mbeki, the millennium African Recovery Programme (MAP).

This program conceived by African themselves has as an ambition to accelerate the development and to fight against poverty on the continent. But also, the African leaders commit themselves supporting on the African continent, peace, the security, the democracy, the respect of the human right and the good governance, including the development of human resources and the increasing mobilization of the national resources. They are also committed founding new relationships to the international community for the development.

Therefore, the NEPAD settled a number of purposes to be known: to arrive to an average annual growth of gross domestic product (GDP) of more than 7 % and to maintain themselves there for the 15 next years, and to make so that the continent produces these development objectives which fall under the line of the international objectives of development worked out in 1996 and of the objectives of the millennium for the development adopted in 2000.

Indeed, the main objective of the NEPAD remains reduction by half amongst people who live in an extreme situation of poverty by 2015. But also, the promotion class of a sustainable development and the wrestling against the marginalization of Africa within the

framework of the globalization. Knowledge amongst the poor can depend only on the indicators used by the international organizations concerned with the question of development, one can quote. UNDP, the World Bank, OECD and Eurostat, which use either the strictly monetary indicators or the indices to measure poverty Measurements of poverty of these two last organizations are subjective and relate to the developed countries.

This work entitled: “*The NEPAD and the fight against poverty in sub-Saharan Africa: Assessment and prospects*” enabled us to see whether the NEPAD will manage to make leave sub-Saharan Africa poverty and under development.

To get the satisfactory results of this work, we made calls with the documents, books and articles written by various authors. But also to reports relationships developed by the international organizations which take care of the question of the development. We were interested on the data going of 2002 to 2012. And the comparison with other areas of the world enabled us to clarify the exceptional character of the case of sub-Saharan Africa. In this work, it is question of absolute poverty. We did not take into account subjective poverty, since it relates to the developed countries. We presented the assets recorded by the NEPAD and the reasons which block sub-Saharan Africa in generalized poverty and we took up the challenges and opportunities for the future improvement.

During this work, we noticed that the poverty perhaps considered not only as lacks insufficient income, but it is also a lack of all. Thus one can distinguish three kinds of poverty: - the income poverty, when the level of a person's income is below a defined poverty threshold, it may be absolute or relative; the World Bank classifies those living on an income of less than 1.25 dollars a day as the absolutely poor and the relative poverty is defined as living in a household where the equivalent income is less than 50 % or 60 % of the national median; - the poverty of the essential is the fact of being deprived of material resources to meet a minimum acceptable requirements; and poverty of the capacities when a person lacks some basic human capabilities.

Among the causes of poverty, we can quote: lack of income and assets needed to acquire what is essential as food, shelter, clothing, health level and adequate education, the feeling of not being considered by the state institutions and society; vulnerability to shocks that come from the inability to cope, etc. The causes of poverty go beyond the lack of money and affect various dimensions of human life.

Taking into account the multidimensional character of poverty and if one wishes to fight against the causes of this one, it is necessary to act on the inequalities as a whole, while giving more of opportunities the poor, by setting up a system which will make it possible at a community to consider unit it destiny, which will support the poor to have assets of the company, by protecting the individuals or the households against the unfavourable shocks which degrade their living conditions and which maintain the groups stripped in the situations of poverty.

The NEPAD in its fight against poverty in sub-Saharan Africa has recorded several assets as regards the performances economic and social. But these assets are worth to be consolidated. Sub-Saharan Africa except for reduction by half amongst people who lived with less than 1.25 American dollars per day, human development was done only slightly. And it is in sub-Saharan Africa where one finds the countries with indices of multidimensional poverty highest and that is due to the bad political systems and institutional, economic, demographic and environmental. We estimate that poverty on the African continent perhaps eradicated only if African makes rupture with the old practices which, since years plunged most African countries in the chaos. But also, the NEPAD must carry out the radical change of mentality of the leaders of the African countries and also proceed to the reforms in the fields of the good governance, management of the environment, physical and human capital and demography. In spite of the difficulties encountered per many African countries, we are persuaded that through the NEPAD, the development of Africa is certain and the international community can play a significant role in this process by respecting its commitments to fight against poverty in Africa.

At the end of this memory, we noticed that the NEPAD remains the keystone of the development of Africa. So that the takeoff of Africa can be carried out, the NEPAD presents two distinct visions but which are complementary, one turned towards outside and counts on the direct foreign investments, according to this vision to carry out the growth of 7 % a year the continent needs 64 billion the American dollars, which will make it possible to make up a deficit of 12% of the GDP a year, and most of its resources will have to come from the outside of the continent. On the other hand, the other vision is turned towards the interior of the continent, for it the development of Africa east between the hands of African themselves, and Africa can develop only while primarily basing itself on its own resources.

As a whole the NEPAD did not realize that failures, but some of these results are encouraging, what urges us to say that Africa is on the right track of the development. The direct foreign investments toward Africa reached 37 billion American dollars in 2011, whereas they were of 29 billion dollars in 2010. These investments in 1990, according to the economic report on Africa 2012, only 2 billion dollars for all Africa represented. Moreover, flows of assistance in sub-Saharan Africa underwent a strong increase, passing from 12.5 billion dollars in 2000 to 42.3 billion dollars in 2009. Whereas flows Nets of APD for the whole of the developing countries represented 127 billion dollars, thus Africa obtained a significant portion of the contributions of APD is 33%. This big rise of the assistances towards Africa is due mainly to cancellations of debts to the title of the multilateral initiative of debt reduction in favour of the PPTE as recommends the NEPAD in its background document. Sub-Saharan Africa also obtained in 2009, 10.9 billion dollars in the form of loans and 36.1 billion dollars in the form of gifts American dollars per day and anybody. In 2010, this incidence of poverty moved back of 48.5%. The objective of the NEPAD to reduce half number of people who live under conditions of extreme poverty by 2015 is reached before the expiry. On the level of human development, significant progresses were noticed, the mortality rate of the children of less than 5 years which was of 140 per thousand with the launching of the NEPAD, dropped by 98 per thousand approaching the objective of the NEPAD to reduce two thirds infantile mortality rate. The increase in the rate of completion of the cycle of primary education, the improvement of the life expectancy to the birth and the increase in income per capita were observed.

Africa needs the new strategies which give the chances to the poor, of the institutions and the qualified governments which enjoy the confidence of the people, but also of the incentives able to encourage the productivity, employment and the incomes as well as means allowing to achieve the human aspirations and to consolidate the capacities and the dignity of the people.

ÖZET

NEPAD VE SAHRA ALTI AFRİKA'DA YOKSULLUKLA MÜCADELE: alınan mesafe
ve gelecek beklentiler

Thomas KABAMBA Cimbela

Afrika kıtasında yoksulluk ile mücadele geçmişi, Afrikalıların aslında kıtalarını yoksul ve gelişmemiş bırakacağını düşünmelerine neden olan çok sayıda kalkınma ve yoksulluk ile mücadele programının hazırlandığı Seksen ve Doksanlı yılların başlarına kadar gitmektedir. Bütün bu programların elde ettiği başarısızlıklar göz önüne alınarak Afrikalı liderler 2000'li yılların başında NEPAD isimli başka bir programı hayata geçirmiş bulunmaktadır.

NEPAD daha önce Yeni Afrika inisiyatifi olarak bilinmekteydi ve Senegal Cumhurbaşkanı Abdoulaye Wade tarafından ortaya atılan Omega isimli plan ile Güney Afrika Devlet Başkanı Thabo Mbeki tarafından hazırlanan ve geliştirilen milenyum Afrika Kurtarma Programı (MAP) isimli planın birleştirilmesi sonucunda ortaya çıkmıştır.

Afrikalıların kendisi tarafından hazırlanan bu program kıta üzerinde kalkınmayı ve yoksulluk ile mücadeleyi hızlandırmayı hedef edinmiştir. Ancak bunun yanı sıra ve aynı zamanda Afrikalı liderler Afrika kıtası üzerinde barış, güvenlik, demokrasi, insan haklarına saygı ve iyi yönetim başta olmak üzere insan kaynaklarının iyileştirilmesi ve ulusal kaynakların mobilizasyonu konusunda destek sağlamak üzere kendilerini bu plana adanmıştır. Aynı zamanda bu liderler kalkınma için uluslararası toplumla yeni ilişkiler ve bağlar oluşturma peşindedir.

Bu nedenle, NEPAD birkaç hedef ortaya koymuştur: %7'den daha fazla gayrisafi yurtiçi hasıla (GSYH) oranında ortalama bir yıllık büyüme ve sonraki 15 yıl boyunca o noktada kalabilme ve ayrıca 1996 yılında ortaya koyulan uluslararası kalkınma hedeflerinin ve milenyum 2000 yılında kalkınma için belirlenen hedeflerin altında kalan kıtada kalkınmayı bu hedefler doğrultusunda artırabilmek.

Temelde NEPAD'ın ana hedefi 2015 yılına kadar aşırı derecede yoksulluk koşulları altında yaşamak zorunda kalan kişi sayısını yarı yarıya indirmektir. Aynı zamanda, sürdürülebilir kalkınma ve küreselleşme çerçevesinde Afrika'nın marjinalleşmesine karşı

mücadele de örgütün ana hedefleri arasında bulunmaktadır. Yoksul insanlar hakkındaki bilgiler sadece kalkınma konusuyla ilgilenen uluslararası örgütlerin kullandığı göstergelerden anlaşılabilir. UNDP (Birleşmiş Milletler Kalkınma Programı), Dünya Bankası, OECD (Ekonomik Kalınma ve İşbirliği Örgütü) ve Eurostat yoksulluğu ölçebilmek için ya sadece parasal göstergeleri ya da endeksleri kullanmaktadır. Bu son iki örgütün yoksulluk ölçümleri sübjektiftir ve gelişmiş ülkelere orantılıdır.

“NEPAD ve Sahra Altı Afrika’da yoksulluğa karşı mücadele: değerlendirme ve gelecek beklentiler” başlıklı bu çalışma NEPAD’ın yoksulluğun ve gelişmemişliğin Sahra Altı Afrika’yı terk etmesini sağlayıp sağlayamayacağını bizlere gösterecektir.

Bu çalışmadan yeterli faydayı sağlayabilmek için farklı yazarlar tarafından kaleme alınan doküman, kitap ve makalelere çağrılar yaptık. Ancak kalkınma sorusunu ele alan uluslararası örgütler tarafından geliştirilen ilişkilerle ilgili raporları da inceledik. 2002 ile 2012 yılları arasındaki verilere odaklandık. Dünyanın diğer bölgeleriyle yaptığımız kıyaslama Sahra Altı Afrika’nın kendine has karakterini netleştirmemizi sağlamıştır. Bu çalışmada asıl konu mutlak yoksulluktur. Sübjektif yoksulluk gelişmiş ülkeler için geçerli olduğundan bu çalışmada buna yer vermedik. NEPAD tarafından kaydedilen varlıkları ve Sahra Altı Afrika’yı genel olarak yoksulluk açısından engelleyen nedenlere odaklandık ve gelecekteki iyileşme fırsatlarını ve bunların karşısındaki zorlukları ele aldık.

Bu çalışma sırasında yoksulluğun belki de sadece yetersiz gelirden kaynaklanmadığını aynı zamanda her şeyin olmamasından kaynaklanabileceğini düşündük. Böylece üç farklı yoksulluk türü belirledik: gelir yoksulluğu; kişinin gelir seviyesi tanımlı bir yoksulluk eşiğinin altında ise, ki bu mutlak ya da görelidir; Dünya Bankası günde 1.25 Doların altında ücret kazananları mutlak olarak yoksul şeklinde tanımlarken gelirin ulusal ortalamanın %50’sinden ya da %60’ından daha az olanları görelidir fakir olarak tanımlamaktadır; - temel yoksulluk minimum kabul edilebilir şartları karşılayabilecek maddi kaynaklardan yoksunluktur; son olarak, kapasite yoksulluğu kişinin temel insani olanaklardan yoksun olması anlamına gelmektedir.

Yoksulluğun altında yatan nedenlere bakacak olursak şunları sıralamak mümkün olacaktır: gıda, barınma, kıyafet, sağlık seviyesi ve yeterli eğitim gibi temel ihtiyaçları karşılayabilmek için gerekli olan gelir ve varlık eksikliği, devlete bağlı kurumlar ve toplum tarafından dikkate alınmama hissi; sorunlar ile başa çıkamamakla bağlantılı şoklara karşı

hassasiyet, vb. Yoksulluğun altındaki nedenler parasızlığın da ötesine geçmekte ve insan hayatının farklı boyutlarına etki etmektedir.

Yoksulluğun çok boyutlu karakterine bakacak olursak, eğer altında yatan nedenlere karşı mücadele edilecek ise eşitsizliklere karşı bir bütün olarak harekete geçilmesi ve toplumun kendi geleceğini ele almasını mümkün kılacak bir sistem oluşturarak yoksul insanlara daha fazla fırsat tanınması gerekmektedir. Bu şekilde, yoksullar da şirketlerin varlıklarına sahip olabilecek, bireyler ya da evleri istenmeyen şoklara karşı korunabilecek ve grupların yoksulluk durumundan sıyrılması sağlanacaktır.

NEPAD, Sahra Altı Afrika'daki yoksullukla mücadelesinde ekonomik ve sosyal performansla ilgili çok sayıda varlık kaydetmiştir. Ancak, bu varlıklar konsolide edilmeye değerdir. Sahra Altı Afrika, günde 1.25 Amerikan Dolarından daha azıyla yaşayan kişi sayısını yarı yarıya düşürmek niyetindedir ve insani kalkınmada ancak çok hafif bir artış sağlanabilmiştir. En yüksek çok yönlü yoksulluk endeksinin görüldüğü ülkeler de yine Sahra Altı Afrika'da yer almaktadır ve bunun nedeni kötü politik sistemler ile kurumsal, ekonomik, demografik ve çevresel sorunlardır. Bizler, Afrika kıtasındaki yoksulluğun, kıtayı kaosa sürükleyen eski uygulamaları kırabilmesini sağlayabilecek gelişmeler olması halinde bitirilebileceğini düşünmekteyiz. Aynı zamanda, NEPAD Afrikalı liderlerin mantalitesinde radikal değişiklikler yapabilmeyi de denemeli ve iyi yönetim, çevre yönetimi, fiziki ve insani sermaye ve demografi alanlarında da reformlar yapmalıdır. Birçok Afrika ülkesi tarafından yaşanan zorluklara rağmen NEPAD sayesinde Afrika'nın kalkınmasının kaçınılmaz olduğunu ve uluslararası toplumun Afrika'daki yoksullukla mücadeleye saygı göstererek bu süreçte çok önemli bir rol oynayabileceğini düşünüyoruz.

Bunun sonucunda NEPAD'ın Afrika'nın kalkınmasında kilit rol oynadığını fark etmiş bulunuyoruz. Afrika'nın yükselişe geçebilmesi için NEPAD'ın iki ayrı vizyonu bulunmaktadır ancak bunlar birbirini tamamlar niteliktedir; bunlardan bir tanesi dışa yöneliktir ve direkt yabancı yatırımlara odaklıdır. Bu vizyona göre yılda %7'lik bir büyüme için kıtanın 64 milyar ABD Dolarına ihtiyacı vardır ve ancak bu şekilde yılda GSYH'nin %12'lik açığı kapatılabilir. Ancak bu durumda kaynaklarının büyük bir kısmı kıta dışından gelmek zorunda kalacaktır.

Bir bütün olarak bakıldığında NEPAD bu başarısızlıkları fark etmemiştir ancak bu sonuçların bazıları cesaretlendirici olmakla birlikte Afrika'nın kalkınma açısından doğru

yolda olduğunu bizlere düşündürmektedir. Afrika'ya yönelik direkt yabancı yatırımların tutarı 2011'de 37 milyar ABD Dolarına ulaşırken bu rakam 2010 yılında 29 milyar ABD Dolarında kalmıştır. 1990 yılındaki bu yatırımlar, 2012 yılındaki Afrika ile ilgili ekonomi raporuna göre, bütün Afrika için bakıldığında sadece 2 milyar ABD Doları seviyesinde kalmıştır. Ayrıca, Sahra Altı Afrika'daki yardım akışı da ciddi şekilde artış kaydederek 2000 yılındaki 12.5 milyar ABD Dolar seviyesinden 2009 yılında 42.3 milyar ABD Dolarına yükselmiştir. Bütün gelişmekte olan ülkeler için APD net akışı 127 milyar ABD Doları iken Afrika tek başına APD katkılarının %33'ünü almıştır. Afrika'ya yönelik yardımlardaki bu ciddi artışın asıl nedeni, NEPAD'ın da bu çalışmanın arka planında tavsiye ettiği üzere PPTE yararına çok taraflı borç azaltma girişimleri sayesinde borçların silinmesidir. Sahra Altı Afrika aynı zamanda kredi şeklinde 2009 yılında 10.9 milyar ABD Doları alırken gün ve kişi başına hediye Amerikan doları şeklinde 36.1 milyar ABD Doları almış bulunmaktadır. 2010 yılında bu yoksulluk oranı büyük gayretler sonucunda %48.5'in altına gerilemiştir. NEPAD'ın aşırı yoksulluk şartları altında yaşayan kişi sayısını 2015 yılına kadar yarı yarıya azaltma hedefi, verilen tarihten önce ulaşılmıştır. İnsani kalkınma seviyesinde önemli ilerlemeler kaydedilirken 5 yaşın altındaki çocuklarda görülen ölüm oranı NEPAD ilk kurulduğunda binde 140 iken daha sonrasında binde 98'e düşmüş ve NEPAD'ın ölüm oranını üçte iki değerinde düşürme hedefine yaklaşmıştır. İlk okulu bitirme oranındaki artış, doğumda beklenen yaşam süresindeki iyileşme ve kişi başına gelirdeki artış yine gözlemlenen diğer hususlardır.

Afrika, yoksullara şans tanıyan yeni stratejilere, insanların güvenini alabilen yetkin hükümetlere ve ayrıca verimliliği, istihdamı, geliri, refahı ve kaynakları artırabilecek teşviklere ve aynı zamanda insani arzuların yerine getirilebilmesini sağlayacak olan araçlara ve elbette ki insanların onurunu ve yeteneklerini ortaya çıkarmaya ihtiyaç duymaktadır.

INTRODUCTION

Dans les années 60, les Etats africains se sont engagés dans une lutte acharnée pour accéder à leur indépendance espérant après la colonisation une vie meilleure et épanouie pour leurs peuples. Au lendemain de l'accession à l'indépendance, les Etats africains sont restés dans le sous-développement. Ce continent aux potentialités énormes, riche en sol et sous sol, en ressources hydrauliques et énergétiques reste le continent le plus pauvre de la planète.

Vers les années 80 et 90, l'Afrique a élaboré plusieurs programmes de développement et de lutte contre la pauvreté qui selon eux pourraient sortir la population africaine du sous-développement. Malheureusement, toutes ces approches se sont avérées sans succès.

En nous basant sur les statistiques, on note une augmentation du nombre absolu de la population vivant avec moins d'un dollar par jour en Afrique subsaharienne de 72,9 à 290,9 millions entre 1987 et 1998, alors que sa réduction est censé être une priorité depuis plus de dix ans¹.

A partir de l'année 2000, la lutte contre la pauvreté devient un facteur de la coopération internationale avec l'adoption des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ; la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation des Nations Unis (ONU) et ses agences, tous se sont engagés dans la lutte contre la pauvreté et la recherche des stratégies pour atteindre ces objectifs.

Et c'est dans cet ordre d'idée que les dirigeants africains ont contribué en promouvant le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Cette initiative adoptée à Lusaka en Zambie, a pour ambition d'accélérer le développement et de faire reculer la pauvreté sur le continent.

Compte tenu de cet engagement de réduire la pauvreté en Afrique, nous nous proposons de poser une série de questions qui serviront de fil conducteur à cette étude de manière suivante :

¹ Banque Mondiale, *combattre la pauvreté dans le monde*, Rapport sur le développement dans le monde (Abrégé), Washington, Eska, 2000/2001, p.15

L'initiative NEPAD permettra-t-elle de réduire la pauvreté en Afrique subsaharienne? Qu'en est-il de ses réalisations et ses limites depuis son adoption comme plan de développement et de la lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne?

L'efficacité de la contribution du programme NEPAD à la lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne est déterminée en termes de revenus ou d'accès à des biens, de satisfaction des besoins essentiels, de vie saine, de développement des potentialités ou capacités de la personne. La communauté internationale doit soutenir les africains dans cette démarche.

En entreprenant cette étude, notre objectif est d'évaluer l'efficacité de l'initiative NEPAD sur la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne, à partir des analyses politique et économique du développement humain qui implique le respect de droit de l'homme, l'intégrité physique et morale, aussi l'accès aux biens fondamentaux : alimentation, santé, éducation, participation aux décisions qui engagent le présent et le futur.

De 54 pays qui composent l'Afrique et à l'exception des pays du Maghreb, notre étude se consacrera à l'Afrique subsaharienne qui comprend 49 Etats même si le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique concerne l'Afrique toute entière. Nous dresserons le bilan du NEPAD en tant que programme de développement et de la lutte contre la pauvreté de l'Union Africaine qui couvrira la période allant de 2002 à 2012.

Outre l'Introduction et la conclusion générale, la présente étude sera subdivisée en trois parties :

La première partie sera consacrée aux considérations générales. Elle nous permettra de définir le concept de pauvreté, que nous ne pouvons pas considérer seulement sous l'angle monétaire, mais plutôt comme manque de tout. Etant donné le caractère multidimensionnel de la pauvreté, nous aborderons les différentes méthodes pour la calculer ; mais aussi nous donnerons les causes et les stratégies potentielles pour la combattre. Et comme le NEPAD n'est pas le premier programme conçu pour sortir l'Afrique du sous développement, alors nous avons fait appel aux programmes antérieurs de développement de l'Afrique, à partir du Plan d'Action de Lagos jusqu'à l'avènement du NEPAD.

La deuxième partie sera consacrée au nouveau programme de développement de l'Afrique. Le NEPAD sera considéré comme un nouveau décollage pour l'Afrique, d'un côté

c'est un appel lancé aux peuples africains et de l'autre, c'est un nouveau partenariat dans le but de réduire la pauvreté qui frappe l'Afrique. Pour que le décollage de ce continent puisse bien s'effectuer les initiatives pour la paix, la sécurité et la bonne gouvernance ; la gouvernance économique et des entreprises ; et les approches sous-régionales et régionales sont indispensables. Nous mettrons un point sur les domaines prioritaires tels que les infrastructures et le capital humain dont les africains et leurs partenaires se concentreront dans l'esprit de combler le retard entre l'Afrique et les pays développés. La question relative à la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du NEPAD a été prise en considération, ce qui va nous conduire à aborder les initiatives en faveur de flux de capitaux et le meilleur accès aux marchés. Nous verrons également la structure de fonctionnement du NEPAD.

Enfin, la troisième partie nous permettra d'établir un bilan du NEPAD, nous nous consacrerons sur les acquis du NEPAD, mais également nous essayerons de déceler les raisons qui bloquent l'Afrique subsaharienne dans la pauvreté généralisée, mais également nous donnerons les défis et les opportunités pour le développement de l'Afrique subsaharienne.

PARTIE I. LES CONSIDERATIONS GENERALES

A. EVOLUTION ET DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Dans les années 90, après la chute du mur de Berlin et la fin de la Guerre froide, les Etats africains qui pensaient sortir vite du sous développement connurent une période de grande « tribulation », caractérisée par les instabilités politiques, les guerres (civile et militaire) et les attentats terroristes ce qui accentua la pauvreté déjà existante dans cette partie du continent depuis plusieurs années. Pendant cette même période, la lutte contre la pauvreté devient une préoccupation pour la communauté internationale.

Le Programme des Nations Unies pour le développement, en s'inspirant à la théorie des capacités d'Amartya Sen², qui démontrait la multi-dimensionnalité de la pauvreté, publia dès 1990 un rapport intitulé « Rapport mondial sur le développement humain ». Lors de la Conférence Mondiale sur les droits de l'homme organisée à Vienne en 1993, la pauvreté a été considérée comme « s'opposant à la pleine et effective jouissance de droits de l'homme ». En 2000, à la suite de la déclaration du millénaire, il a été décidé de réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans le monde avec moins d'un dollars par jour comme nous l'avons déjà dit dans l'introduction. Les dirigeants africains ont aussi, pour lutter contre la pauvreté, mis en place le NEPAD. Et jusqu'à aujourd'hui, plusieurs conférences et sommets mondiaux ont souligné l'urgence de combattre ce fléau.

Avant d'intégrer, ce concept de « la lutte contre la pauvreté », dans le programme du NEPAD, il est préférable de résoudre des questions théoriques fondamentales.

1. CONCEPT DE LA PAUVRETE

La pauvreté au sens étymologique du mot vient du latin *pauper*, pauvre, indigent. Et compte tenu de l'abondance de la littérature, plusieurs définitions nous sont proposées, et il n'en existe pas de définition unique quant à ce concept de la pauvreté. Chaque domaine de la connaissance adopte une définition qui sert mieux ses intérêts, selon que l'on soit des écoles welfaristes, des besoins de base ou celles des capacités. Elles ont, cependant, un point commun le dénuement par rapport à un minimum raisonnable. De ce fait, est qualifié pauvre

² Economiste et Philosophe indien, auteur de plusieurs travaux sur les mécanismes de la pauvreté et sur les questions liées au développement économiques, prix Nobel de sciences économiques en 1998.

toute personne qui manque par rapport à ce minimum raisonnable³. Mais la discussion reste sur ce qu'une personne ne doit pas manquer. C'est ce qui nous amène même à appréhender ce concept de manière multidimensionnelle.

1.1 L'école welfariste

L'initiateur de cette école est difficile à déterminer⁴, mais les premiers usagers du welfarisme furent les économistes. Selon eux, le welfariste désigne la politique de l'Etat Providence qui peut être considéré comme l'ensemble des interventions économiques et sociales de l'Etat. Cette école se base sur le bien-être, qu'on peut définir comme « la qualité d'existence ou de vie d'une personne, et la vie elle-même comme un ensemble de fonctions interdépendantes, ce qu'une personne peut faire ou être. »⁵ Le bien être selon l'organisation de coopération et développement économique (OCDE), fait intervenir la santé, la prospérité et le bonheur⁶. L'école welfariste est l'approche la plus dominante et privilégie des politiques axées sur le revenu. La Banque Mondiale recourt au concept welfariste de la pauvreté⁷. Son analyse distingue d'une part la pauvreté relative et de l'autre la pauvreté absolue.

Le concept absolu de la pauvreté fait référence à un niveau de vie défini en terme absolu⁸, en d'autres termes, il s'agit d'un minimum de subsistance permettant à un individu d'assurer sa survie biologique. En 2008, la Banque Mondiale a fixé ce minimum, qui était auparavant de 1 dollar américain par jour et par personne, à 1,25 dollar américain dans les pays en voie de développement⁹. La pauvreté est alors qualifiée d'absolue lorsqu'un individu vit avec moins de 1,25 dollar américain par jour. En revanche, le concept relatif de la pauvreté renvoie à l'existence d'inégalité. En ce sens, il se définit en comparant la vie des uns

³ Louis-Marie Asselin et Anyck Dauphin, « Mesure de la pauvreté : Un cadre conceptuel », Québec, Canada, octobre 2000, pp.19-45, <http://www.pep-net.org/fileadmin/medias/pdf/asselin/mesure.pdf> (consulté le 17.01.2013)

⁴ Jean-Sébastien Gharbi, « Philosophie économique, justice sociale et économie normative : remarques sur le rôle de Rawls », Cahiers d'économie politique/ Papers in Political Economy, 2013/2, No. 65, pp.37-67

⁵ Nations Unies, *Les droits de l'homme et la lutte contre la pauvreté*, New York et Genève, Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme, 2004, p.6

⁶ Romina Boarini et al. « Les indicateurs alternatifs du bien-être », *Cahiers statistiques*, OCDE, Septembre 2006, No. 11, pp.1-8, <http://www.oecd.org/fr/std/cn/37883038.pdf> (consulté le 04.12.2013)

⁷ Louis-Marie Asselin et Anyck Dauphin, *Op.cit.*, pp.19-45

⁸ Lorenzo Giovanni Bellù et Paolo Liberati, « Impacts des politiques sur la pauvreté, Définition de la pauvreté », *Easypol, Matériel conceptuel et technique*, Module 004, FAO, Janvier 2006, pp.4-19, http://www.fao.org/docs/up/easypol/312/povanlys_defpov_004fr.pdf (consulté le 12.12.2012)

⁹ Banque Mondiale, *De récentes estimations indiquent que 1,4 Milliard de Personnes vivent avec moins de 1,25 dollar par jour, mais les Acquis de la lutte contre la pauvreté restent positifs* : Communiqué de presse n°2009/065/DEC, Washington, 26 Août 2008, <http://www.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/0> (consulté le 29.02.2012)

par rapport aux autres dans la répartition des revenus. Alors sont considérés comme pauvres, tous ceux qui ne « disposent pas de ce à quoi le reste de la population peut prétendre »¹⁰, ce concept concerne les pays développés.

Le type de la pauvreté que la Banque Mondiale aborde est essentiellement d'ordre monétaire. Néanmoins, elle n'hésite pas à établir des liens réciproques qui existent entre certains aspects de la pauvreté comme la santé, l'éducation, la précarité, le manque de parole et le manque d'opportunité, en vue de comprendre la pauvreté sous diverses formes¹¹.

1.2 L'école des besoins de base

Cette école tire ses origines au début des années 1990 avec les travaux de Benjamin Seebom Rowntree¹². Les besoins de base sont ceux nécessaires à la survie de l'homme et dont leur accomplissement est une condition primordiale pour mener une vie de qualité. Parmi ces besoins, on peut citer : l'alimentation, le logement, l'accès à la santé et à l'éducation. Selon Asselin et Dauphin, déjà cités, un pauvre est toute personne qui « manque un petit sous-ensemble de biens et services spécifiquement identifiés et perçu comme rencontrant les biens et services de tous les humains ». En d'autres termes, toute personne qui n'arrive pas à satisfaire ses besoins de base, est considérée comme pauvre.

La grande difficulté que rencontre cette approche se trouve au niveau de la détermination des besoins fondamentaux essentiels à prendre en compte, car les besoins diffèrent non seulement d'un individu à l'autre, mais aussi varient selon l'âge et le sexe, le type et le niveau de travail de l'individu. Cette école met en avant plan non seulement les politiques de lutte contre la pauvreté basées sur l'accroissement des revenus mais aussi les politiques orientées vers la satisfaction des besoins de base.

1.3 L'école des capacités

Cette école, dont le promoteur est Amartya Sen, se distingue de l'approche des besoins de base et focalise ses analyses sur la justice sociale et les inégalités. Les deux

¹⁰ Florence Tourette, *Extrême pauvreté et droit de l'homme*, Presses universitaires de la faculté de Clermont-Ferrand, Université d'Auvergne, 2001, p.45

¹¹ Benicourt Emmanuelle, « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », *Etude rurale*, 2001/3, No. 159-160, pp.35-53, <http://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2001-3-page-35.htm> (consulté le 06.10.2012)

¹² Benjamin Seebom Rowntree est né à York, le 7 juillet 1871. Inspiré par les travaux de son père et l'étude de Charle Booth sur la vie et le travail de gens de Londres en 1889, décida d'entreprendre ses propres enquêtes sur la pauvreté dans la même ville.

principaux concepts de cette théorie sont : le « fonctionnement » et « les capacités » ou « capabilités »¹³. Selon cette école le fonctionnement est le « être » et le « faire » des individus avec ce qu'ils possèdent. Ce sont les réalisations d'un individu. Les capacités renvoient à la liberté ou la possibilité qu'un individu peut avoir pour faire un choix entre les différents fonctionnements. L'école des capacités considère comme pauvre toute personne ayant l'incapacité de faire un choix entre diverses conditions de vie¹⁴. Pour lutter contre la pauvreté cette école préconise le renforcement des capacités humaines.

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) s'est inspiré de cette école d'Amartya sen, comme nous l'avons déjà dit plus haut, en publiant son rapport consacré au développement humain. Dans ce rapport, le revenu élevé n'est pas nécessairement « une garantie pour le progrès humain », mais plutôt « l'élargissement des possibilités qui s'offrent à chacun » pour atteindre une bonne condition de vie¹⁵. Le PNUD admet, néanmoins que, le manque d'un revenu suffisant est la principale cause de la pauvreté¹⁶. Dans le rapport mondial sur le développement humain, publié en 2000, intitulé « Droit de l'homme et développement humain », un encadré définit spécifiquement : la pauvreté des revenus, la pauvreté des besoins de base et la pauvreté des capacités.

- **La pauvreté de revenu**

Un individu est considéré comme subissant la pauvreté de revenu lorsque son niveau de revenu est inférieur à un seuil de pauvreté défini. Elle peut être absolue lorsque le revenu d'un individu se trouve en deçà du seuil jugé normal pour se procurer une quantité de nourriture donnée. Ce seuil est de 1,25 dollar américain par jour et par personne, comme nous l'avons déjà dit plus haut, concerne les pays en voie de développement. Elle peut être aussi relative lorsqu'elle est « déterminée par une norme de référence »¹⁷. L'Union européenne considère comme pauvre tout individu qui dispose « un revenu inférieur à 50

¹³ Eric Monnet, « La théorie des « capacités » d'Amartya sen face au problème du relativisme », *Tracés. Revue de sciences humaines*, Avril 2008, pp.103-120, <http://www.traces.revues.org/211> (consulté le 11.10.2012)

¹⁴ Louis-Marie Asselin et Anyck Dauphin, *Op.cit.*, pp. 19-45

¹⁵ Nations unies, *Op.cit.*, p.6

¹⁶ Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique: Développement, justice et liberté*, Paris, Odile Jacob, 2000, p.95

¹⁷ Florence Tourette, *Op.cit.*, p.45

pour cent du revenu national net moyen par unité de consommation »¹⁸. Ce type de pauvreté est aussi appelée pauvreté monétaire.

- **La pauvreté des besoins essentiels**

La pauvreté des besoins essentiels est « le fait d'être privé des moyens matériels permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoins notamment alimentaires »¹⁹. Outre le revenu faible, ce concept de dénuement comprend également : l'accès à la santé et à l'éducation de base, besoin d'emploi, l'adhésion à la vie communautaire.

- **La pauvreté des capacités**

Un individu ou un ménage subit une pauvreté des capacités lorsqu'il manque certaines capacités humaines de base. Cette pauvreté est dite pauvreté humaine. Et peut se définir « comme un ensemble de manques : impossibilité de vivre longtemps et en bonne santé, de s'instruire, d'avoir des conditions de vie décentes, de participer à la vie de la collectivité »²⁰.

Ainsi donc, les types des définitions qui nous sont proposées, ne gardent pas le même sens dans les différents emplois. Mais toutes les approches qui se sont engagées dans l'étude de la pauvreté s'accordent sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté, c'est-à-dire que la pauvreté n'est pas seulement un manque des moyens pécuniaires mais elle va au-delà du revenu faible. Elle peut être manque d'accès aux soins de santé, de formation, de logement convenable, une vulnérabilité, manque de parole, d'amis et de famille. Mais le revenu faible ou manque des ressources monétaires est considéré comme source de pauvreté et conduit à plusieurs maux dont souffrent les pauvres. C'est ce que Joseph Wresinski, membre du Conseil économique et social de la République française à partir de l'année 1979, appelle « la Grande pauvreté », dans son rapport intitulé « Grande pauvreté et précarité sociale » publié en 1987, elle touche différents domaines de la vie humaine. Ainsi, être pauvre n'implique pas nécessairement un revenu insuffisant, mais c'est aussi un manque de tout.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ PNUD, *Rapport Mondial sur le développement humain*, Paris, Economica, 1997, p.17

²⁰ PNUD, *Droit de l'homme et développement humain*, New York, De Boeck université, Rapport mondial sur le développement humain, 2000, p.17

Dans le cadre de notre travail consacré à l'Afrique subsaharienne, le concept absolu de la pauvreté selon la Banque Mondiale, ainsi que celui de la pauvreté humaine du PNUD vont nous intéresser. Le concept relatif de la pauvreté sera, quant à lui, réservé aux pays développés. Ainsi, nous allons voir dans le point qui suit les différentes mesures des pauvretés.

2. LES MESURES DES PAUVRETES

La connaissance du nombre de pauvres dépend des indicateurs utilisés. Ces indicateurs ne peuvent pas manquer des inconvénients quant à leur méthode d'utilisation. Dans ce point nous allons voir non seulement les quatre grands types d'indicateurs de pauvreté mais aussi, les indicateurs utilisés par les institutions internationales pour quantifier les pauvres.

2.1 Les indicateurs de pauvreté

- **Les indicateurs monétaires de la pauvreté**

Pour distinguer les pauvres de non pauvres, la mesure monétaire est le principal instrument. En pratique, on fixe un montant ou seuil en dessous duquel une personne est considérée comme pauvre. Ce seuil est fixé de deux manières, qui renvoient à deux notions de pauvreté qui sont : la pauvreté absolue et la pauvreté relative. Dans une conception absolue, elle est « mesurée par la valeur, en termes réels, d'un niveau donné de marchandise assurant une forme quelconque de substance minimum »²¹. Actuellement, ce seuil est fixé à 1,25 dollar américain par jour et par personne. Le revenu est dans ce cas considéré comme un indicateur synthétique de la capacité à s'acquérir une partie des facteurs du bien être. Ce concept concerne le pays en développement, dont l'Afrique subsaharienne est la région la plus touchée par la pauvreté. A titre de comparaison, en 2008, au Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, on estime à 2,7 % la proportion de la population qui vivait avec moins de 1,25 dollar par jour ; en Amérique latine et Caraïbe à 6,5 % ; en Asie de l'Est et Pacifique 14 % ; en Asie du sud à 32,5 % ; tandis qu'en Afrique subsaharienne la proportion de la population qui vivait avec moins de 1,25 dollar par jour est estimée à 47 %²².

²¹ Lorenzo Giovanni Bellù et Paolo Liberati, *Op.cit.*, pp.4-19

²² Banque Mondiale, *Selon la Banque Mondiale, la pauvreté extrême recule, mais certain facteurs de vulnérabilité persistent* : Communiqué de presse no 2012/297/DEC, Washington, le 29 février 2012.
<http://www.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/0>, (consulté le 12.12.2012)

Comme inconvénients de ce concept, le coût du régime alimentaire minimal varie d'une personne à l'autre, et ne peut pas être le même pour chaque personne, mais aussi il ne considère pas les composants non alimentaires. En revanche, la conception relative de la pauvreté, est une question d'inégalité par « la disposition d'un revenu inférieur à 50 pour cent du revenu national net moyen par unité de consommation »²³, donc la vie des uns est comparée par rapport à la vie des autres. L'inconvénient principal de cette approche, est qu'on ne peut éradiquer la pauvreté que si la répartition des revenus devient égalitaire.

Lorsqu'il s'agit de dénombrer les pauvres à l'aide de mesure monétaire, il est important de prendre en compte les revenus ou la consommation comme indicateur du bien être. La consommation est préférable par rapport aux revenus car le revenu est un élément parmi tant d'autres qui permettent la consommation de biens. Il est aussi nécessaire de tenir compte, éventuellement des problèmes liés à l'accès et à la disponibilité. Les autres raisons sont dues à la fluctuation des revenus des ménages dans l'économie agraire et urbaine comportant le grand secteur informel. Un ménage peut consommer sa propre production ou l'échanger contre un autre bien dont la valeur est difficile à évaluer. Et enfin, la consommation peut exprimer la situation réelle d'un ménage et son aptitude à couvrir ses besoins fondamentaux²⁴.

- **Les indicateurs en termes des conditions d'existence**

Les indicateurs en termes des conditions d'existence essayent de déterminer des problèmes auxquels les ménages rencontrent dans différents domaines de leurs conditions d'existence²⁵. Ces indicateurs sont non monétaires, et le niveau de pauvreté est défini à partir de conditions matérielles d'habitation. Il s'agit de distribuer des scores aux caractéristiques, par exemple du logement, tels que : la maison en dur ou non, nombre de personnes par pièce, accès à l'eau courante dans la maison ou la cour, mode d'éclairage, combustible utilisé, toilette avec fosse sceptique. Le ménage totalisant un score supérieur ou égal à 5 est alors considéré comme pauvre en termes des conditions d'existence²⁶. La grande difficulté de cette

²³ Florence Tourette, *Op.cit.*, p.45

²⁴ Aline Coudouel et al, « Mesure et analyse de la pauvreté », *Poverty*, Chapitre 1, Banque Mondiale, Avril 2002, pp.4-56, http://www.worldbank.org/INTPRS1/Ressources/383606-1205334112622/4768783-1205334911384/11024_data_fr.pdf (consulté le 28.12.2012)

²⁵ La documentation française, *Les indicateurs de mesure de pauvreté*, Cahiers français, n0 286, http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/dda/exclusion/dda3_212_3.html, (consulté le 04 .01. 2013)

méthode est qu'on réserve une large place aux choix de questions, permettant l'identification de privation, aux chercheurs et analystes.

- **Les indicateurs subjectifs**

Les indicateurs subjectifs consistent à poser directement la question aux ménages sur le montant minimum dont ils peuvent disposer pour pouvoir nouer les deux bouts du mois. Cette question est d'une grande importance car elle permet d'analyser la perception qu'ont les ménages de la pauvreté²⁷. A partir des réponses données par les ménages on peut établir un seuil de pauvreté subjectif. Est alors considéré comme pauvre le ménage dont le revenu est inférieur à ce seuil. Cet indicateur peut servir également des comparaisons entre pays développés. Mais la grande difficulté est d'ordre méthodologique, notamment « la sensibilité à la formulation des questions ou la traduction dans des langues différentes mais aussi parce que les réponses peuvent correspondre plus à des aspirations qu'aux nécessités ou bien influencées par les préférences accommodantes. »²⁸

- **Les indicateurs administratifs**

Les indicateurs administratifs visent à dénombrer les personnes ou les ménages qui dépendent de la solidarité nationale. Généralement se sont des personnes ou ménages à revenus faibles, qui bénéficient des aides et des minimas sociaux ou encore qui reçoivent des suppléments des ressources pour atteindre un seuil minimal de revenu²⁹. Toutefois, ces aides restent inférieures au seuil de pauvreté, à l'exception du cas de minimum vieillesse. En revanche, ne peuvent pas bénéficier de ces aides et minimas « les jeunes considérés à charge de leurs parents jusqu'à 25 ans ; les personnes qui n'en font pas la demande où qui n'arrivent pas à remplir les dossiers³⁰. » Les pauvres sont alors les titulaires de ces aides et minimas sociaux.

²⁶ Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement », *Economie et statistique*, No. 383-384-385, *Le cas de la capitale malgache*, 2005, pp.140-155

²⁷ Christine Olm et al, « La perception de la pauvreté en Europe », CREDOC, *Cahier de recherche*, No. 144, Septembre 2000, pp.57-129

²⁸ Dominique Mignot et al, *La mobilité et la grande pauvreté*, Rapport financé par le Ministère de l'équipement, des transports, et du logement ; et l'Union des Transports Publics, *Déplacements et inégalités*, Agglomération de Lyon, Novembre 2001, p.21 http://www.hal.archivesouvertes.fr/docs/00/11/PDF/Rapport_MGP.pdf (consulté le 17.01.2013).

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Observatoire des inégalités, « Comment mesure-t-on la pauvreté », Octobre 2007, <http://www.inegalites.fr/spip.php?article 448>, (consulté le 15.10.2013)

De tous ces indicateurs, les deux premiers peuvent concerner les pays en développement, tandis que les deux derniers sont plus adaptés aux pays développés.

2.2 Indicateurs utilisés par les institutions internationales

Les institutions internationales concernées par la question de développement utilisent soit les indicateurs strictement monétaires, soit les indices pour mesurer la pauvreté. Dans ce point nous allons voir comment la Banque Mondiale, le PNUD, l'OCDE et l'Eurostat mesure la pauvreté.

- **Les indicateurs strictement monétaires**

Ces indicateurs monétaires sont les plus souvent utilisés pour dénombrer les pauvres. L'OCDE et l'*Eurostat* (*european statistics*) adoptent une approche relative de la pauvreté. Cette approche est définie par rapport au niveau de bien être d'un milieu donné. L'OCDE utilise le seuil de pauvreté au dessous de 50 %, tandis que l'*Eurostat* considère le seuil de 60 %. Les montants des revenus médians dépendent d'un pays à l'autre et peuvent évoluer en fonction du niveau de vie³¹.

Selon Benoît Martin, déjà cité, La Banque mondiale qui admet la multi-dimensionnalité de la pauvreté, ne consacre le terme de « pauvreté » qu'aux indicateurs de pauvreté monétaire liée aux revenus. Il est important de souligner que la Banque mondiale utilise d'une part les indicateurs relatifs qui sont fixés dans les pays développés et d'autre part le seuil de pauvreté absolue dans les pays en développement. Ces indicateurs de pauvreté sont complétés par d'autres indicateurs de types relatifs et des informations sur la répartition des revenus tels que l'indice de Gini sur les revenus. Selon cette Banque, seul moyen de combattre la pauvreté est l'augmentation des revenus.

En plus, le seuil de 1,25 dollar américain par jour et par personne fixé par la Banque Mondiale pour mesurer la pauvreté, représente la moyenne des seuils de pauvreté nationaux dans les pays en développement. Ce seuil est un niveau critique au dessous duquel une personne est considérée comme pauvre. Généralement, il est exprimé en monnaies nationales et rendu comparable grâce au PCI (programme de comparaison internationale) de la Banque

³¹ Benoît Martin. « Quelles « mesures » pour quantifier la pauvreté ? Les indicateurs produits par les Organisations internationales », *CERISCOPE Pauvreté*, 2012, <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvreté/content/part1/quelles-mesure-pour-quantifier-la-pauvreté> (consulté le 23/ 12/2013)

Mondiale, qui établit les taux de change à parité de pouvoir d'achat (PPA). Ainsi, les indicateurs suivants ont été retenus autour de ce seuil de 1,25 dollar : « le *headcount ratio* montre la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté, le *poverty gap* l'écart de la population par rapport à ce seuil et le *squared gap* les inégalités au sein de la population pauvre ».

- **L'indice de pauvreté multidimensionnelle**

Le rapport du PNUD sur le développement humain, publié en 2010, a mis sur pieds trois nouvelles mesures multidimensionnelles pour mesurer l'inégalité et la pauvreté. Ces mesures sont les suivantes :

- L'Indice de Développement Humain ajusté aux inégalités (IDHI), qui prend en compte les déficits de développement humain provenant des inégalités dans le domaine de la santé, de l'éducation et du revenu.
- L'Indice de l'Inégalité de Genre (IIG), qui exprime les inégalités de genre touchant la santé de la reproduction, l'autonomisation et le taux d'activité.
- L'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle, (IPM) ». Cet indice représente « la part de la population multi-dimensionnellement pauvre, ajustée par l'intensité des privations ». Il se base sur les capacités et comporte trois dimensions qui sont : la santé, l'éducation et le niveau de vie. Toutes ces trois dimensions sont exprimées par 10 indicateurs qui chacun a la même pondération. Ces indicateurs sont repartis de la manière suivante dans ces trois dimensions:
 - Santé : mortalité infantile et nutrition ;
 - Education : enfants inscrits et années de scolarité ;
 - Niveau de vie : bien, sol, électricité, eau, toilettes, combustible de cuisine.

De ce fait, un individu ou un ménage est considéré comme « multi-dimensionnellement pauvre », lorsqu'il subit des déprivations dans deux ou six indicateurs. Selon le même rapport cet indice vient remplacer l'indice de pauvreté Humaine (IPH) publié depuis 1997 et qui se basait sur les moyennes nationales pour identifier les déprivations concomitante touchant les domaines de la santé, de l'éducation et du niveau de vie, contrairement à l'indice de pauvreté multidimensionnelle qui peut dénombrer les personnes touchées par des déprivations concomitantes et le nombre moyen des privations subies. En plus, il est conçu comme un complément aux mesures monétaires de la pauvreté. L'utilisation

des données non-exhaustives et réparties sur plusieurs années constituent une limite à cet indice.

Ainsi donc, les indicateurs strictement monétaires sont utilisés par les organisations telles que la Banque Mondiale, l'OCDE et l'Eurostat. Par contre le PNUD utilise l'indice de pauvreté multidimensionnelle, principalement adapté aux pays en développement. Et cet indice peut démasquer les inégalités au sein d'un groupe ou d'une région, au-delà des mesures monétaires. Il est aussi nécessaire de signaler, que « à partir de la comptabilité nationale, l'évolution du Produit intérieur brut (PIB) par habitant permet d'avoir une mesure de la « richesse » d'un pays mais il ne peut en aucun cas apporter une mesure du bien être ou des conditions de vie de sa populations »³².

3. LES CAUSES DE LA PAUVRETE

La pauvreté peut se présenter sous différentes formes : pauvreté de revenus, de conditions de vie, de relations sociales, etc. D'une manière générale, la pauvreté est multidimensionnelle, et elle est essentiellement la conséquence de deux phénomènes qui se renforcent mutuellement³³ :

- Manque de possibilités ou d'accès aux ressources productives telles que formation, santé, information, terre, crédit, capital, statut social. Et pourtant, ces ressources sont à la base des revenus et des capacités, elles sont sources de liberté et de sécurité;
- Une inégalité dans l'accès aux droits, manque de pouvoir et de parole.

Ainsi, si l'on souhaite lutter contre les causes de la pauvreté, il faut agir sur les inégalités dans son ensemble. Et, les raisons suivantes sont avancées:

- La première raison, renvoie au niveau microéconomique, en termes d'opportunités à donner aux pauvres pour sortir de leurs pauvretés. En ce sens, il est souhaitable de supprimer sur les marchés tous les obstacles dus à la bureaucratie ou à la corruption qui entraînent des irrégularités au niveau du fonctionnement des marchés. Les pauvres peuvent obtenir des actifs et tirer les meilleures opportunités que si ces marchés fonctionnent en leur faveur. L'efficacité économique ne peut être envisagée que

³² Dominique Mignot et al, *Op.cit.*, p.21

³³ Benoît Thery et Jean-Paul Gourevitch, *Evaluation du reseau impact, Republique Française, Ministère des affaires étrangères et européennes*, Rapport 2009, No. 110, pp.83-84.

lorsqu'il y a complémentarité entre différents acteurs, Etat, secteur privé, société civile et populations. Cette complémentarité libère la force économique qui permet d'augmenter les opportunités des pauvres. Plusieurs politiques peuvent être mises en place pour lutter contre les inégalités. Parmi ces politiques on peut citer : micro-finance, réforme agraire, politiques fiscales, politiques d'accroissement du capital humain (santé, éducation) des pauvres³⁴.

- La deuxième raison avancée, renvoie aux systèmes des politiques des pays. Les individus, les ménages ou la communauté ne peuvent sortir de la pauvreté que s'ils possèdent d'actifs sociaux. Ces actifs ne peuvent être favorisés qu'en mettant sur pieds un système qui permet à une communauté d'envisager ensemble son destin, en combattant toutes sortes de discrimination et en réduisant les inégalités, ce qui révèle être les facteurs déterminants de la qualité et du niveau de croissance économique. De ce fait, le manque du capital social constitue l'un des principaux facteurs de pauvreté, de même que celui du capital humain ou de capital physique.

Ainsi donc, la stratégie de lutte contre la pauvreté sera efficace que si elle est basée sur les aspects politiques, institutionnels et sociaux qui sont : la lutte contre la corruption, la promotion de la diversification des actifs sociaux, le renforcement de la cohésion nationale. Les causes dues aux systèmes politiques sont indissociables des causes économiques.

- Enfin, la troisième raison est la vulnérabilité aux chocs tels que la maladie, l'instabilité des marchés, la crise financière, et les catastrophes naturelles, qui sont avant tout une dimension importante de la chute dans la pauvreté. En effet, le pouvoir public est obligé de mettre sur pied des actions nécessaires mais aussi la sécurité pour protéger les individus et les ménages contre les chocs défavorables qui dégradent leur condition de vie, et qui provoquent des effets difficilement réversibles capables de maintenir les groupes démunis dans les situations de pauvreté. Dans ce contexte la sécurité implique la défense, la réforme ou la condamnation des politiques de libéralisation économique. En effet, la stratégie de la lutte contre la pauvreté portera sur la protection des perdants, et préconisera une approche modulaire basée sur un ensemble de moyens d'action tels que : assurances, aide ciblée, transferts redistributifs, fonds sociaux.

³⁴ Jean-Pierre Cling et al, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, IRD, 2003, pp.36-37.

De ces trois raisons nous pouvons retenir les causes de la pauvreté dans les domaines ci-après³⁵:

- Le manque de revenus et d'actifs nécessaires pour acquérir l'essentiel: nourriture, logement, vêtements, niveau de santé et d'éducation adéquate ;
- Le sentiment de ne pas être considéré aux yeux des institutions de l'Etat et de la société ;
- Vulnérabilité aux chocs défavorables provenant à l'impuissance d'y faire face.

De ce fait, les causes de la pauvreté ne se limitent pas seulement au manque d'Argent, mais elles vont également au-delà en touchant des différentes dimensions de la vie humaine. Elles peuvent se manifester sous formes de privation ou de marginalisation qui, au niveau local nécessitent l'aide d'autrui pour s'en sortir. Les pauvres ont souvent un accès réduit aux ressources productives, mais aussi les catastrophes naturelles telles que les inondations ou les sécheresses les précipitent au plus bas niveau de pauvreté. Les ressources naturelles abondantes ou de très bonnes conditions climatiques ne sont pas nécessairement synonyme de développement, malgré l'impact que celles-ci peuvent avoir sur le développement d'un pays.

Prenons le cas de l'Afrique subsaharienne où un bon nombre de pays sont riches en sols et sous sols, contrairement aux richesses naturelles qu'ils regorgent nous constatons que nombreux sont ceux qui accusent un taux de pauvreté le plus élevé. A titre de comparaison, la République Démocratique du Congo (RDC), malgré ses immenses ressources naturelles, est comptée parmi les pays les plus pauvres de la planète. Selon le rapport 2006 sur le développement humain, la RDC est classée 167e sur 177 avec un revenu national par habitant à la PPA de 705 dollars par an, loin derrière le Sénégal qui est 156e sur 177³⁶, alors qu'il n'a que « les poissons et produits de la pêche ; les phosphates et engrais ; les arachides et dérivés »³⁷ comme produit d'exportation. En ce sens, lutter contre la pauvreté nécessite une politique économique et sociale adéquate.

³⁵ Banque Mondiale, *Combattre la pauvreté*, Rapport sur le développement dans le monde, 2000/2001, p.41

³⁶ PNUD, *Au delà de la pénurie : Pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau*, Rapport sur le développement humain, 2006, pp.285-286

³⁷ FAO, Rapport Special-Mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires au Sénégal, Département des services internes, des ressources humaines et des finances, Décembre 2002, [http : //www.fao.org/docrep/005/y8165f/y8165f00.htm](http://www.fao.org/docrep/005/y8165f/y8165f00.htm), (consulté le 25.02.2013)

Dans son rapport sur le développement dans le Monde 2006, intitulé « Equité et développement », la Banque Mondiale considère l'équité comme instrument de la lutte contre la pauvreté. Et, elle démontre aussi que les pauvres se trouvent souvent dans l'incapacité de s'exprimer, ils ont un revenu insuffisant et accès réduit aux services que bon nombre de personnes. De ce fait, les sociétés doivent être équitables de manière à offrir des opportunités à tout le monde. Et cette situation profitera aux pauvres de deux manières. Avant tout, les pauvres vont en tirer profit puisque cela leur permet de participer davantage au processus de développement. Ensuite, le processus de développement en question peut gagner en efficacité et en solidité puisqu'une plus grande équité se manifeste par de meilleures institutions, une gestion plus efficace des conflits et une meilleure utilisation des ressources de la société, en particulier celles qui sont allouées aux groupes défavorisés. L'accélération de la croissance économique que cela occasionnera dans les pays pauvres contribuera alors à réduire les inégalités générales.

B. DU PLAN D'ACTION DE LAGOS AU NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (*New Partnership for African Development*), est un programme conçu et élaboré par les dirigeants africains eux-mêmes en vue de répondre aux défis critiques auxquels le continent est confronté à savoir : la pauvreté et la marginalisation du continent au plan international. Ce programme est un cadre stratégique de l'Union Africaine (UA) pour le développement socio-économique du continent. Pour bien comprendre ce que c'est le NEPAD, cette partie se consacrera aux initiatives antérieures de développement de l'Afrique d'une part et à l'avènement du NEPAD d'autre part.

1. LES INITIATIVES ANTERIEURES DE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Après les indépendances des Etats africains qui s'échelonnèrent sur une longue période (1956-1990), il s'en suivit une période caractérisée par les instabilités : politique, économique et sociale mais aussi à la répercussion de la Guerre froide. Ces Etats se sont retrouvés devant une crise sans pareil avec une très forte détérioration des tissus économique et social. C'est ainsi qu'ils ont commencé à chercher des voies et moyens pour sortir de cette crise. Plusieurs programmes ont vu le jour pour pouvoir combattre le sous-développement et la pauvreté en Afrique. Mais, ce n'est que vers le début des années 2000

que les dirigeants africains ont mis en place un nouveau programme pour le développement de l'Afrique appelé « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ».

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique n'est pas le premier programme, comme nous l'avons déjà dit ci-haut, conçu pour sortir l'Afrique du sous-développement. Depuis les débuts des années 1970, les dirigeants des pays africains ont fournis des grands efforts pour mettre au point leurs propres modèles de développement correspondant à la réalité de leur continent. Plusieurs programmes ont apparu vers les années 1980 et les débuts des années 1990. Parmi ces programmes on peut citer³⁸ :

- Le Plan d'Action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique (PAL), 1980-2000 ;
- Le Programme prioritaire pour le redressement de l'Afrique (PPRA), 1986-1990 ;
- Le Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel, (CARPAS), 1989 ;
- La Charte africaine d'Arusha pour la participation populaire et le développement, 1990 ;
- Le Nouvel Ordre du jour pour le développement de l'Afrique dans les années 1990 (UN-NADAF), 1991.

Tous ces programmes ont été mis en échec par la Banque Mondiale et le Fonds monétaire international qui ont empêché les africains de prendre des décisions quant à l'avenir de leur continent³⁹. Cette situation aurait pu être évitée si les dirigeants des pays africains avaient compté sur leurs propres moyens pour la réalisation de ces programmes de développement. Compte-tenu de manque des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ces plans et aussi la dépendance excessive de l'extérieur, ces plans n'ont cependant pas atteints leurs objectifs.

Dans les sous sections qui suivent, nous allons nous consacrer au Plan d'Action de Lagos et au Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. Le Plan d'Action de Lagos parce qu'il a ouvert la voie à d'autres stratégies en vue de trouver des alternatives à l'exploitation de l'Afrique par les pays

³⁸ Adebayo Adedeji, "From the Lagos Plan of Action to the New Partnership for African Development and from the Final Act of Lagos to the Constitutive Act: Wither Africa?", *Keynote address for presentation at the African Forum for Envisioning Africa*, Nairobi, 26-29 April 2002, pp. 3-4, <http://www.worldsummit2002.org/texts/AdebayoAdedeji2.pdf>, (consulté le 23.12.2012)

³⁹ *Ibid.*

développés ; et le Nouvel ordre du jour des Nations Unies parce qu'il précède directement le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique qui est le dernier programme conçu par les Africains eux-mêmes.

1.1 Le Plan d'Action de Lagos

Le PAL a été adopté en avril 1980, et prend ses sources à la XVIème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenue à Monrovia en juillet 1979. Compte tenu de la crise économique qui secouait l'Afrique, ce plan proposait des actions qui étaient différentes des politiques suivies depuis les années 60, pour sortir l'Afrique du sous-développement. Ce plan avait comme objectifs : une croissance économique forte et durable; l'amélioration des structures économiques et sociales ; une base de ressource durable. Le plan d'Action de Lagos exprimait d'une part la volonté politique commune des dirigeants africains et d'autre part le résultat ou la solution face à une situation globale nécessitant amélioration en vue d'un progrès universel véritable⁴⁰.

Le plan d'Action de Lagos était considéré comme fil conducteur pour l'intégration économique du continent. Cette intégration devrait se faire au niveau national, régional et sous régional en passant par l'autonomie collective, en vue d'atteindre rapidement le développement économique et social. Il a été envisagé également de créer d'autres communautés économiques sous-régionales et de consolider celles qui existaient déjà⁴¹. Vingt ans après son adoption, ce plan se trouvait encore à un stade opérationnel, malgré la mise en place des communautés économiques sous-régionales qui couvraient toutes les cinq sous régions du continent. Cela peut être justifié par l'engagement de dirigeants africains de procéder à la structuration de leur économie dans le cadre du programme d'ajustement structurel qu'à l'intégration régionale.

Ce plan d'action, mise en œuvre pour sortir l'Afrique du sous-développement embrassait plusieurs domaines, parmi lesquels on peut citer⁴² :

- l'agriculture et l'alimentation ;
- l'industrialisation du continent ;

⁴⁰ CNUCED, *Le développement économique en Afrique : Renforcer l'intégration régionale pour le développement de l'Afrique*, New York et Genève, Nations Unies, Rapport 2009, p.9

⁴¹ Umba Dindelo et Sadiki Koko, « Etats Unis d'Afrique: Préalable et perspectives d'avenir », *Institut d'Etudes de Sécurité*, No. 141, juin 2007, pp.5-16, <http://www.iss.co.za/uploads/PAPER141H.PDF> (consulté le 14.11.2003)

⁴² OUA, *Plan d'Action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique: 1980-2000*, Genève, Institut International d'études sociales, 1981, pp.8-47

- la mise en valeur des ressources naturelles et humaines ;
- la mise au service du développement du continent, la science et la technologie.

Le Plan d'Action de Lagos était « un plan visionnaire important et sans précédent sur la promotion d'une indépendance collective pour le développement durable du continent. »⁴³ Au moment où ce plan a été adopté, la croissance en Afrique était insignifiante et cette situation avait de l'impact sur la pauvreté de la population. A cela s'ajoute également le chômage pour la majorité de la main-d'œuvre africaine. C'est ainsi que, les engagements ont été pris à tous les niveaux afin d'éradiquer sinon de réduire la pauvreté sur le continent africain et d'utiliser à bon escient des ressources naturelles et humaines dont dispose le continent.

Ainsi, ce plan engendra des grands espoirs, étant donné qu'il exprimait la volonté des dirigeants africains de promouvoir le développement économique et social, et l'intégration de leurs économies afin d'augmenter l'auto-dépendance et favoriser un développement endogène et auto-entretenu pour rendre plus facile et renforcer leurs rapports sociaux et économiques ; instaurer à tous les niveaux des institutions qui aideront à réaliser l'objectif d'autonomie collective dans le cadre d'un développement endogène ; continuer sans arrêt à réaliser l'intégration de l'Afrique⁴⁴. Pour ce faire, les responsables africains ont pris l'engagement de créer la Communauté Economique Africaine (CEA), qui devrait être précédée par la création des nouvelles communautés et le renforcement de celles qui existaient déjà⁴⁵. Malgré cela, la pauvreté en Afrique subsaharienne avait persisté et les africains n'avaient plus d'espoir en ce plan.

A titre de comparaison, la part de l'Afrique subsaharienne et de l'Afrique toute entière dans le commerce mondial n'a représenté que 2% en 1990, cette part n'a pas changé avant et après la création du PAL. Par contre, celle de l'Asie et de l'Amérique latine a été en 1991, respectivement de 16,2 % et de 9 %. Le commerce intra-régional quant à lui, est resté faible et représentait 6 % du volume total des échanges internationaux des pays africains en 1990, au moment où celui de l'Asie représentait près de 35 % en 1991 y compris les échanges avec le Japon ; la zone de libre-échange d'Amérique du nord représentait 41% en

⁴³ UA, *Plan d'action consolidé de l'Afrique dans le domaine de la science et de la technologie*, Août 2005, p.7, http://www.nepadst.org/doclibrary/pdfs/ast_plan_of_action_fr.pdf (consulté le 23.01.2013)

⁴⁴ Organisation de l'unité Africaine, *Plan d'Action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique: 1980-2000*, 1981, pp.8-47

⁴⁵ Nguway Kpalaingu Kadony, *Une introduction aux relations internationales africaines*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp.155-156

1990 ; et 14,2 % pour le Marché commun d'Amérique centrale⁴⁶. Plusieurs raisons internes et internationales ont conduit à l'échec du Plan d'Action de Lagos.

Parmi les raisons internes de l'insuccès du Plan d'Action de Lagos, la Banque africaine de développement relève plusieurs raisons parmi lesquelles, « l'absence de volonté politique pour la création d'institutions supranationales et la mise en œuvre des traités et mandats ; la mise en œuvre des politiques de substitution aux importations ; la forte dépendance vis-à-vis des tarifs douaniers pour les recettes budgétaires ; la faiblesse des structures régionales ; l'adhésion de la plupart des pays à plusieurs organisations ayant des missions et structures qui se chevauchent ; l'absence de crédibilité politique et l'instabilité politique endémique ; et enfin, l'absence d'Etat de droit et de bonne gouvernance. »⁴⁷

Au niveau international, la publication au début des années 80 du Rapport intitulé « Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara : programme indicatif d'action », communément appelé « Rapport Berg » du nom de son initiateur Eliott Berg, est à la base de l'échec du Plan d'Action de Lagos. Ce rapport, soutenu par les institutions financières internationales contenait un ensemble de mesures centrées sur le marché appelées « programmes d'ajustement structurel ». Dans ce rapport, les institutions financières internationales attribuaient les causes de la « crise économique et le problème industriel de l'Afrique aux erreurs dues aux taux de change surévalués, au contrôle des taux d'intérêt, à l'importance excessive accordée à l'industrie au détriment de l'Agriculture et au protectionnisme commercial. Il soutenait en outre que l'avantage comparatif de l'Afrique résidait dans l'agriculture et non dans l'industrie, se démarquant ainsi de l'opinion largement partagée par les responsables politiques africains suivant laquelle il fallait promouvoir l'industrie par une intervention volontariste des pouvoirs publics. »⁴⁸ Pour la Banque Mondiale et le Fonds Monétaires internationales les africains eux-mêmes étaient responsables du sous-développement de leur continent.

De ce fait, ces programmes imposaient des mesures aux pays africains, pour stabiliser leurs économies mais aussi ces Etats devraient se désengager de la régulation

⁴⁶ BAD et FAD, *Politique en matière de Coopération Economique et d'Intégration Régionale*, Février 2000, pp.4-5, <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/10000021-FR-POLITIQUE-DE-COOPERATION-ECONOMIQUE-ET-D'INTEGRATION-REGIONALE> (consulté le 18.03.2013)

⁴⁷ *Ibid.*, pp.5-6

⁴⁸ ONUDI et CNUCED, *Le développement économique en Afrique : Promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial*, New York et Genève, Nations Unies, Rapport 2011, p.15

économique et sociale. Sous la peine de ces mesures, les Etats africains ont été obligés de mettre en œuvre ces programmes d'ajustement structurel dont l'un des objectifs majeurs était de les contraindre à faire face au service de la dette⁴⁹. Ainsi les dirigeants africains ont été amenés à mettre en œuvre les programmes d'ajustement structurel au détriment du Plan d'Action de Lagos.

En définitive, en dehors des causes internes, le Plan d'Action de Lagos a été écarté au profit du plan Berg dirigé par les institutions financières internationales. La perspective de voir les programmes d'ajustement structurel transformer l'économie africaine et de rendre les entreprises plus prospère ne s'est pas concrétisée, de même que l'industrialisation basée sur le remplacement des importations. Le rapport spécial 2011 de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, précise également que les programmes d'Ajustement Structurel n'ont pas favorisé une bonne performance économique à l'Afrique. Au contraire, ils ont conduit à la destruction de l'effort de diversification économique et à l'infrastructure industrielle de la région. Ces programmes n'ont pas atteint l'objectif de transformation structurelle et de diversification des exportations en Afrique. C'est dans ce contexte que les dirigeants africains ont commencé à chercher d'autres stratégies pour faire sortir l'Afrique du sous développement.

1.2 Le Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique

Dans le document officiel des Nations Unies, le Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (UN-NADAF), a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 18 décembre 1991, suite à la crise économique qui ne cessait de s'aggraver en Afrique⁵⁰. Ce plan fournissait un meilleur cadre de coopération entre les Etats africains et la communauté internationale, et visait principalement à assurer un développement économique et social durable à l'Afrique dans les années 90. A travers ce plan, on espérait atteindre un taux de croissance de 6 % par an, pendant toute la durée de celui-ci. Ce nouveau programme de développement avait comme objectifs

⁴⁹ Bernard Founou-Tchougoua, « L'échec de l'ajustement en Afrique », Alternatives Sud, Vol. I, No. 2, *Cahier édité par le centre Tricontinental*, Louvain-la-Neuve, 1994, pp. 2-11, http://www.cetri.be/IMG/pdf/1994-2_Founou.pdf (consulté le 07.01.2014)

⁵⁰ Nations Unies, *Résolutions adoptées sans renvoi à une grande commission*, http://www.un.org/french/documents/instruments/docs_subj_fr.asp?subj=73 (02.01.2014)

prioritaires⁵¹ : l'amélioration, l'intégration, la diversification et l'accélération de la croissance des économies africaines de manière à les renforcer dans le cadre de l'économie mondiale, à réduire leur vulnérabilité aux chocs externes et à augmenter leur dynamisme, à interioriser le processus de développement et à consolider l'autonomie, y compris le développement humain, l'accroissement du capital productif et la paix. Pour y arriver, la communauté internationale devrait s'engager à assister et aider les Africains dans les efforts qu'ils déploient pour le développement de leur continent. Ce programme était une réciprocité des engagements et des responsabilités entre l'Afrique et la communauté internationale.

En 1995, soit quatre ans après l'adoption de ce programme, il a été constaté que la situation socio-économique en Afrique était de plus en plus instable en dépit des efforts considérables que les gouvernements africains déploient individuellement et collectivement pour l'améliorer. Il était également constaté après examen à mi-parcours de l'UN-NADAF qu'aucun progrès significatifs n'a été accompli par la communauté internationale dans la mise en œuvre de ce programme⁵².

En nous basant sur les statistiques, nous remarquons que, jusqu'en 2000, la croissance économique n'a pas connu une amélioration significative. La croissance de 6% par an sur laquelle visait l'ordre du jour des Nations Unies pour le développement, n'a été plutôt que de 3% en moyenne dans l'ensemble des pays d'Afrique, comme le montre le tableau ci-après⁵³:

Tableau I.1

Taux de croissance annuel du produit intérieur brut réel en Afrique⁵⁴

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Afrique du Nord	3,4	2,0	2	0,5	3,9	1,5	6,5	2,6	5,6	3,9
Afrique Subsaharienne	2,5	1,8	0,3	0	0,9	4,3	5,3	3,8	3,2	2,0

Source: Banque mondiale.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² OUA, *Résolution sur le Développement de l'Afrique et la mise en oeuvre du nouveau programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90*, [(CM/Res.1596 (LXII)], Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, Soixante-deuxième session ordinaire, Addis-Abeba, Ethiopie, du 21 au 23 juin 1995

⁵³ Organisation des Nations Unies, Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale chargé de l'examen et de l'évaluation finals de l'application du Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (A/AC.251/9), *Evaluation indépendante de l'application du Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique*.

⁵⁴ Les taux de croissance sont calculés à partir d'agrégats régionaux du PIB en dollars constants (1995).

Cette situation a entraîné une régression socio-économique généralisée du continent, et si on ajoute certains facteurs comme les conflits politico-militaires, l'Afrique n'a pas connu d'avancement significatif.

D'une manière générale, ces initiatives n'ont pas atteint leurs objectifs, d'un côté à cause de manque des ressources nécessaires pour la mise en œuvres de ces programmes, et de l'autre parce que les Etats africains n'ont pas été capable d'effectuer les réformes nécessaires⁵⁵. En plus, ces initiatives ont été contre carrées et affaiblies par des politiques qui ont été élaborées hors du continent et imposées aux pays africains. C'est dans ce contexte que les dirigeants africains ont commencé à penser de la manière dont ils pourraient retourner la tendance.

2. L'AVENEMENT DU NEPAD

Après l'échec des différentes initiatives qui ont été minées et piégées par les institutions de Bretton Woods et la communauté internationale, comme nous l'avons souligné plus haut, nous voici donc aujourd'hui au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique communément connu sous l'abréviation anglais NEPAD. Ce programme, fruit des deux autres initiatives : *le Millennium Partnership for the African Recovery Programme* (MAP) ou « Partenariat du millénaire pour le programme de redressement de l'Afrique » et le Plan Omega, a été approuvé par les chefs d'Etat et de gouvernement membres de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) à Lusaka, Zambie, en juillet 2001. Et, en octobre de la même année, elle a été renommée « NEPAD » par le comité de mise en œuvre réuni à Abuja, au Nigeria.

2.1 Millennium Partnership for the African Recovery Programme (MAP)

Ce plan de développement a été conduit par l'ancien Président sud-africain Thabo Mbeki en collaboration avec les Présidents algérien Abdelaziz Bouteflika et le Président nigérian Olusegun Obasanjo, en 2000. Ce programme tire ses origines dans le thème de la « Renaissance africaine » développé par Thabo Mbeki dans son discours d'investiture⁵⁶. Cette renaissance n'est autre chose que le renouvellement de l'Afrique en ce qui concerne la

⁵⁵ Sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté [(EXT/ASSEMBLY/AU/2 (III)], Op.cit., p.30

⁵⁶ Kalilou Seydou Sy et Peter Treydte, « Réformer la mise en œuvre du NEPAD », Fondation Friedrich Ebert, Dakar, 2006, pp.17-23, <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/senegal/05272.pdf> (consulté 11.01.2014)

démocratisation, le développement économique et culturel⁵⁷. A travers ce thème Thabo-Mbeki voulait donner une nouvelle image à l'Afrique longtemps considérée comme un continent sans démocratie ni droits de l'homme et où la plupart de régimes sont dictatoriaux⁵⁸.

Ce thème n'est pas un fait nouveau, il a été déjà abordé depuis des siècles par le mouvement panafricanisme et en 1948, par Cheikh Anta Diop dans son article intitulait « Quand pourra-t-on parler de la renaissance africaine ? », il a été reprise vers les années 1990, par Thabo-Mbeki, quelques années après l'abolition de l'apartheid. Il présenta à la communauté internationale lors de son discours du 28 janvier 2001 à Davos un document intitulé « le Partenariat du millénaire pour le renouveau de l'Afrique ». Dans son discours il désigna ce document comme « une déclaration du ferme engagement des dirigeants africains de prendre en charge la responsabilité pour le développement économique durable du continent ⁵⁹ ». Trois mois après, lors de la Conférence des Ministres africains des finances, du développement économique et de la planification, de la Commission Economique de l'Afrique des Nations Unies des 08 et 10 mai 2001, à Alger (Algérie), ce document fut intitulé donc « Programme de Partenariat pour le Redressement de l'Afrique »⁶⁰.

Ces trois chefs d'Etat, Mbeki de l'Afrique du Sud, Obasanjo du Nigéria et Boutéflika de l'Algérie se sont retrouvés dans le lancement de ce même programme parce que pendant cette période, Thabo Mbeki assumait les fonctions de président du Mouvement des pays non-alignés et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Le président Olesgun Obasanjo quant à lui, avait accueilli le Sommet du G77, Bouteflika de l'Algérie était président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). En 1999, à Syrte, en Libye, ils ont été confiés la tâche, lors du Sommet extraordinaire de l'OUA, de convaincre les créanciers de l'Afrique à accepter l'annulation totale de la dette extérieure africaine. En avril 2000, ils ont été chargés par le Sommet du Sud, à la Havane, à Cuba, de rendre compte de leurs préoccupations durant le Sommet du G8, tenu à Okinawa, au Japon. En juillet 2000, au

⁵⁷ Ivan crouzel, « La Renaissance Africaine : Un discours sud-africain?, *Politique africaine*, No. 77, mars 2000, pp.172-182

⁵⁸ Chris Landsbergs, « Le NEPAD qu'est-ce que c'est, qu'est ce qu'il y manque? », African Labour Network, *Le NEPAD face à ses défis : Alternatives à la mondialisation néolibérale*, Johannesburg, Naledi, 2004, pp.9-16, <http://www.liberationafrique.org/IMG/pdf/nepadneoglob-french.pdf> (consulté 12.01.2014)

⁵⁹ Sommet de l'Union africaine, Discours de Thabo Mbeki prononcé à la réunion du forum économique mondial : *Partenariat du millénaire pour le renouveau de l'Afrique, Problème de mise en œuvre*, Davos, 21 janvier 2001, <http://www.au2002.gov.za/docs/speeches/mbeki010128.htm> (consulté le 12.01.2014)

⁶⁰ Nations Unies et CEA, Commission économique pour l'Afrique, *Déclaration ministérielle*, Alger, Du 8 au 10 mai 2001 <http://www.uneca.org/fr/cfm2001/pages/declaration-ministerielle> (consulté le 12.01.2014)

Togo, lors du sommet de l'OUA, ils ont été également confiés la tâche de préparer une proposition complète pour le Programme de redressement de l'Afrique, programme qui servirait de document de travail, au sommet qui devait avoir lieu en juillet 2001, à Lusaka en Zambie. Le Programme du millénaire pour le redressement de l'Afrique est donc le fruit des efforts de ces trois chefs d'Etat⁶¹. De plus le MAP établit les priorités suivantes:

- la paix, la sécurité et la gouvernance ;
- l'investissement dans les peuples de l'Afrique ;
- la diversification de la production et des exportations de l'Afrique ;
- l'investissement dans les TIC (Technologies de l'information et la communication) et autres infrastructures de base ;
- le développement des mécanismes de financement⁶².

Il est à noter que, lorsque le Président sud-africain Thabo Mbeki présentait son document à la Conférence de Ministres de la commission Economique de l'Afrique des Nations Unies, à la même occasion, le Président Abdoulaye Wade du Sénégal proposait plutôt son plan Omega pour l'Afrique.

2.2 Plan Omega

Le Plan OMEGA a été proposé comme nous venons de le dire ci-haut par Abdoulaye Wade à cette époque président du Sénégal et a d'abord été présenté lors du Sommet franco-africain à Yaoundé, au Cameroun en janvier 2001. Pour sa part, c'était une sorte de plan de la dernière chance pour l'Afrique⁶³. Il a été ensuite présenté au Sommet extraordinaire de l'OUA à Syrte en Mars 2001. Et, au Forum économique mondial de Davos, en janvier 2001.

Dans son plan Abdoulaye Wade a aussi évoquer le Renouveau de l'Afrique comme dans le Programme MAP, notamment l'esprit d'engagement politique. Mais son raisonnement est plus centré vers la dimension économique. En suggérant de poursuivre une nouvelle vision stratégique de développement basé sur un programme intégral et réaliste qui définit clairement les priorités et la mobilisation des ressources pour une croissance forte et durable qui profite à toutes les couches de la population africaine et du reste du monde.

⁶¹ Barney Karuuombe, « Le NEPAD: Un partenariat entre un cavalier et son cheval? », African Labour Network, *Le NEPAD face à ses défis : Alternatives à la mondialisation néolibérale*, Johannesburg, Naledi, 2004, pp.58-71

⁶² Kalilou Seydou Sy et Peter Treydte, *Op.cit.*, pp.17-23

⁶³ Jean-Paul Gourévitch, « La politique française face aux défis africains » dans *Institut international d'étude Stratégiques*, No. 2, Février 2001, <http://www.strategicsinternational.com/exfrench.htm> (consulté le 12.01.2014)

Pour ce faire, l'Afrique devra atteindre un taux de croissance de 7 % et de s'y maintenir pendant toute la durée de ce plan. Le Plan OMEGA est fondé sur quatre secteurs prioritaires, qui traitent de la construction d'infrastructures, des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'éducation et développement des ressources humaines, de la santé et de l'agriculture⁶⁴.

De ce fait, une aide financière et une partie de l'expertise seraient attendues de la communauté internationale mais aussi, de l'investissement privé. Ainsi la gestion passerait éventuellement du niveau nationale à l'approche sous régionale ou continentale⁶⁵.

En définitive, le MAP paraît être appuyé par l'OUA, tandis que le Plan OMEGA semblait être l'initiative du Président Wade qui a déployé des efforts énormes pour le faire connaître et l'élever au même niveau d'importance que le MAP⁶⁶. Ces deux Plans ont les mêmes objectifs d'élaboration de nouvelles stratégies de développement et d'intégration du Continent dans la mondialisation, mais les procédés sont différents qui apparaissent tout aussi bien dans les orientations, les domaines d'action et les instruments de réalisation. Ainsi, le Chapitre du MAP traitant des priorités clefs comporte, comme nous l'avons déjà dit précédemment, les éléments qui suivent : la paix, la sécurité et la gouvernance, la diversification de la production, l'accès aux marchés, les investissements dans les TIC, le développement des mécanismes de financement, la dette et les mouvements des capitaux. Certaines de ces questions comportent des paramètres extra-économiques qui donnent un peu plus de clarté aux variables du Plan Oméga⁶⁷.

Ainsi donc, ces deux plans se complètent l'un l'autre, car L'effort d'investissement et les structurations économiques attendues ne permettent pas à entraîner le développement. Le changement des mentalités, la confiance en soi, l'enthousiasme collectif pour le progrès, sont nécessaires. Le MAP de Thabo Mbeki intègre cette dimension car il est difficile de parvenir à exercer sa liberté si on n'a pas encore satisfait ses besoins existentiels de base. La satisfaction de ces besoins essentiels fait partie de la liberté. « L'économie est au cœur de cette

⁶⁴ Abdoulaye Wade, Plan Omega, Southern African Regional Poverty Network, Primary documents series, May 2001, p.4 <http://www.sarpn.org/NEPAD/Omega.pdf> (consulté le 11.02.2014)

⁶⁵ PANA, « Le Plan Omega préconise une autorité mondiale », juin 2001, <http://www.panapress.com/Le-plan-Omega-preconise-une-autorite-mondiale-pour-l-Afrique--12-599463-1-lang1-index.html> (Consulté le 28 mai 2014)

⁶⁶ Ahmed Rhazaoui, « Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique », UN Special, No. 606, Avril 2002, http://www.unspecial.org/UNS606/Uns606_T12.html (consulté le 12.01.2014)

⁶⁷ Cameroon-info.Net, « Du plan de Lagos au nouveau plan de redressement économique de l'Afrique », Août 2001, <http://www.cameroon-info.net/stories/0,8552,@,du-plan-de-redressement-economique-de-l-Afriq.html> (consulté le 12.01.2014)

exigence ». « Le MAP représente l'investissement du pouvoir symbolique et la dimension politique de la renaissance africaine dans l'imaginaire panafricain, le Plan Omega se veut plutôt un cas pratique de l'économie de développement ». Ce qui a permis même la fusion de ces deux programmes au sommet de Lusaka en juillet 2001 sous le nom de Nouvelle Initiative Africaine (NIA).

2.3 La nouvelle initiative africaine (NIA)

La NIA est une initiative propre des Africains, pour résoudre les problèmes de développement économique et social du continent. En effet, elle est l'ensemble des idées ou réflexions diverses provenant de quatre chefs d'Etat africains. La Nouvelle Initiative africaine est aussi la rupture profonde dans la pratique de l'élaboration des stratégies de développement tant au niveau de la conception que de ces promoteurs⁶⁸.

La NIA est, en fait la fusion de deux plans proposés au sommet de Syrte en mars 2001, à l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) : le Plan Omega du Président Abdoulaye Wade du Sénégal et le plan d'action pour le partenariat du millénaire (MAP) des présidents : Thabo Mbeki de l'Afrique du Sud, Olusegun Obasanjo du Nigéria et Abdelaziz bouteflikha de l'Algérie.

Lors du 37^{ème} sommet de l'OUA tenu en juillet 2001 à Lusaka, le MAP et le Plan Omega ont été fusionnés et le programme de développement africain qui en est sorti a été appelé sous le nom de « nouvelle initiative africaine ». Ce programme, avant d'être approuvé le 23 octobre 2001, il a été d'abord présenté au groupe des huit (G-8), à Gêne en juillet 2001. Et le nom de nouvelle initiative africaine a été changé en NEPAD (*New Partnership for African Development*). Le passage de NIA à NEPAD veut dire tout simplement, un changement de nom du document et le contenu était resté le même.

⁶⁸ Koné Soungalo, « Développement économique et social : L'Afrique prend l'initiative », Afrik.com, juillet 2010, <http://www.africabusinessmarket.com/actualite/article-132-27-343.html> (consulté le 20. 08. 2013)

PARTIE II. NEPAD COMME PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Dans le document officiel du NEPAD, ce programme s'affirme comme une promesse faite par les dirigeants africains afin de faire sortir leur continent du sous développement, de la marginalisation due au processus de mondialisation, et de l'exclusion sociale du peuple africain. De ce fait, l'appel est lancé aux peuples africains de faire sortir eux-mêmes l'Afrique du malaise du sous-développement et de l'exclusion d'une planète en cours de mondialisation.

En plus, les dirigeants africains s'engagent à favoriser à l'intérieur de leur continent, la paix, la sécurité, la démocratie, le respect des droits de l'homme et la bonne gouvernance, y compris la mise en valeur des ressources humaines et la mobilisation croissante des ressources nationales. A l'extérieur du continent, le NEPAD s'engage à instaurer des nouvelles relations avec la communauté internationale pour le développement. Ce partenariat aura comme priorité les programmes nationaux. La communauté internationale est censée apporter assistance aux dirigeants africains pour l'avancement de ce programme de développement.

Ainsi donc, l'idée principale de ce programme est que les africains prennent eux-mêmes leur développement en main, qu'ils l'organisent et le concrétise eux-mêmes avec l'appui de la communauté internationale.

A. NOUVEAU DECOLLAGE POUR L'AFRIQUE

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique est considéré comme un nouveau décollage pour l'Afrique car il vient de remplacer tous les programmes de développement qui ont existé jusque là et qui n'ont pas atteints leurs objectifs. Il procède de l'initiative des africains eux-mêmes, et suggère l'établissement des nouveaux fondements des relations entre l'Afrique et la communauté internationale.

1. APPEL AUX PEUPLES AFRICAINS ET A UN NOUVEAU PARTENARIAT

1.1 Appel aux peuples africains

Dans le document officiel du NEPAD, la réussite de ce programme ne peut se réaliser que si les peuples africains dans son ensemble se l'approprient. C'est ainsi que l'Afrique marginalisée, appauvrie par l'esclavage, la corruption et la mauvaise gestion économique pourra faire un bon décollage pour son développement.

En plus, l'Afrique possède d'immenses potentialités naturelles et humaines qui peuvent être utilisées de manière appropriée, pour arriver à une croissance équitable et durable sur le continent, mais aussi à l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. C'est pour cela que le NEPAD lance un appel aux africains, malgré les difficultés actuelles subies par l'Afrique, de se donner avec ferveur à la construction de la nouvelle Afrique. Les Africains doivent être les principaux acteurs quant aux décisions qui concernent l'avenir de leur continent. Ils sont censés se mobiliser pour mettre fin à la marginalisation persistante de leur continent et ainsi combler le fossé qui les sépare du monde développé. Le même document déclare au paragraphe 55 : « Aussi, les dirigeants politiques africains lancent-ils à tous les peuples du continent, dans toute leur diversité, un appel pour qu'ils prennent conscience de la gravité de la situation et de la nécessité de se mobiliser pour mettre un terme à la marginalisation continue de l'Afrique et promouvoir son développement en réduisant le fossé qui le sépare du monde développé ». Les africains doivent compter d'abord sur leurs propres moyens pour le développement de l'Afrique avant de se tourner vers l'extérieur dans l'intention d'obtenir des appuis et des aides politique et financière. Ils doivent s'organiser, se mobiliser et agir eux-mêmes et être au centre de ce programme de développement. Par rapport aux programmes antérieurs de développement de l'Afrique qui se sont soldés par des

échecs, les dirigeants africains sont convaincus que le NEPAD sera couronné des succès. Pour cela, ils doivent continuer avec la mise en œuvre de cet ambitieux programme pour arriver à une économie africaine forte et compétitive, mais aussi à l'instauration des sociétés démocratiques.

Toutefois, l'accent est mis sur certains faits tels que la vulgarisation de la démocratie sur le continent et la manifestation de certaines situations favorables à la concrétisation des programmes de développement. On peut citer entre autres les atouts de la révolution technologique mondiale qui résulteront néanmoins des capacités à lutter contre la disparité d'accès à celle-ci, et l'introduction des certaines notions dans le cadre des relations internationales, comme le droit au développement et à l'éradication de la pauvreté⁶⁹.

Les dirigeants africains se sont fixés un objectif d'ensemble dans le cadre du NEPAD afin d'amener à bon port ce programme de développement. Ce principe n'est autre que l'engagement des leaders africains de placer le continent sur une voie accélérée conduisant au développement économique, social et technologique mais aussi à l'amélioration du bien être des peuples africains. Les dirigeants africains espèrent avec le NEPAD, mettre fin à la marginalisation du continent et rendre leurs économies fortes et compétitives⁷⁰. Les résultats attendus de ce programme se manifestera par « la croissance économique, le développement des emplois, la diversification des activités de production, l'amélioration de la compétitivité sur le plan international, l'augmentation des exportations et enfin par la réduction de la pauvreté et des inégalités. »⁷¹

Ainsi, le NEPAD considère que l'Afrique ne pourra assurer son développement qu'à travers une politique économique qui met l'accent sur le secteur privé et l'économie de marché. A cet effet, le NEPAD recherche principalement l'épanouissement des marchés de l'Afrique et leur intégration dans les marchés mondiaux mais en tenant compte du secteur privé. Toutefois, il estime nécessaire de créer un environnement sain et favorable aux entrepreneurs locaux et propose l'expansion des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises (PME). Les dirigeants africains sont convaincus de pouvoir drainer des

⁶⁹ Haut Conseil de la Coopération Internationale, *Les priorités de la coopération pour l'Afrique subsaharienne et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)*, République Française, Rapport 2002, p.6

⁷⁰ Barney Karuombe, *Op.cit.*, p.60

⁷¹ NEPAD, *Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique*, Octobre 2001, para.69, p.15
[http://www.nepad.org/system/files/NEPAD%20Framework%20\(Francais\).pdf](http://www.nepad.org/system/files/NEPAD%20Framework%20(Francais).pdf) (15.01.2001)

investissements directs étrangers (IDE) et de favoriser les échanges commerciaux étant donné que ce programme a reçu le soutien des institutions internationales telles que le G-8, le Forum économique mondial et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement⁷².

Malgré ce qui précède, nous remarquons que depuis les années 1960 jusqu'en 2010, les résultats continuaient à être décevants. A titre d'exemple, en 1960, la part de l'Afrique subsaharienne reste très faible dans le commerce mondial et ne représentant que moins de 5 % pour l'ensemble des marchandises et 3 % pour les produits agricoles en 2010⁷³. Et pendant cette même période, les combustibles et les produits miniers ont représenté 66 % de l'ensemble des exportations africaines de marchandises⁷⁴. De ce fait, la structure des exportations de l'Afrique n'est pas diversifiée, elle dépend plus d'un petit nombre de produits élémentaires qui les exposent davantage à l'instabilité économique et augmentent leur vulnérabilité aux chocs extérieurs⁷⁵.

Ce programme de développement est destiné à atteindre un certain nombre de buts identifiés dans le texte du NEPAD à savoir : parvenir à une croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut (PIB) de plus de 7 % et s'y maintenir pendant les 15 prochaines années ; et faire en sorte que le continent réalise les objectifs convenus en matière de développement international, ainsi énumérés :

- Réduire de moitié avant 2015, le pourcentage de personnes vivant dans l'état d'extrême pauvreté ;
- Assurer la scolarisation de tous les enfants en âge de fréquenter les écoles primaires d'ici 2015 ;
- Progresser vers l'égalité entre les sexes et habiliter les femmes en supprimant les disparités entre les sexes dans les inscriptions à l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 ;

⁷² Haut Conseil de la Coopération Internationale, *Op.cit.*, p.6

⁷³ Mathilde Douillet, « Commerce et développement en Afrique subsaharienne : Priorité à l'intégration régionale ou aux négociations à l'OMC ? », *FARM*, Notes n° 4, Décembre 2012, pp. 2-8, http://www.fondationfarm.org/zoe/doc/notefarm4_commercedeveloppement_dec2012.pdf (consulté le 17.04.2014)

⁷⁴ OMC, l'Afrique devrait commercer davantage avec l'Afrique pour assurer la croissance future, Avril 2012, http://www.wto.org/french/news_f/news12_f/ddg_12apr12_f.htm (consulté le 17.01.2014)

⁷⁵ Nations Unies et l'Union africaine, Réunion du comité d'experts de la quatrième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique [E/ECA/COE/30/03, AU/CAMEF/EXP/3(VI)], *Gérer le développement : Le rôle de l'Etat dans la transformation économique* tenu du 24 au 27 mars 2011, Addis-Abeba (Ethiopie), p.1

- Réduire les taux de mortalité infantile et post infantile de deux tiers de 1990 à 2015;
- Réduire les taux de mortalité liée à la maternité des trois quarts de 1990 à 2015 ;
- Assurer que tous ceux qui en ont besoin aient accès à des services de santé génésique d'ici 2015 ;
- Mettre en œuvre dès 2005 des stratégies régionales de développement durable pour que les pertes de ressources écologiques aient été compensées d'ici 2015⁷⁶.

Les buts cités ci-haut, que se sont fixés les dirigeants africains dans le cadre du NEPAD, s'inscrivent dans la lignée des Objectifs internationaux de développement, élaborés en 1996, mis au point par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Et ces Objectifs ont été repris lors du sommet du millénaire, qui s'est tenu en septembre 2000 à New York au siège de l'ONU, qui s'est clôturé par l'adoption de la déclaration du millénaire dans laquelle ont été énoncés les huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD)⁷⁷. Les mêmes objectifs ont été repris également par le NEPAD qui vise à accélérer le développement de l'Afrique.

1.2 Un nouveau Partenariat mondial

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique représente une initiative d'inspiration africaine et ne se limite pas seulement à la coopération intra-africaine, il va au-delà, en établissant des nouvelles relations avec les nombreux partenaires du continent. Ces nouvelles relations permettront à chaque partie de respecter ses engagements afin de retirer des profits mutuels.

Le NEPAD au paragraphe 9 de son document de base réclame sa place dans la communauté internationale, qu'il justifie par le fait que l'Afrique est considérée comme « une base de ressources indispensables qui sert toute l'humanité depuis bien des siècles ». Ces ressources peuvent être regroupées en quatre composantes de la manière suivante :

- le riche complexe de dépôts de minerais, de pétrole et de gaz, sa flore et sa faune et son vaste habitat naturel encore intact, qui fournissent la base de l'exploitation minière, de l'agriculture et du tourisme ;

⁷⁶ NEPAD, *Op.cit.*, par.68, pp-14-15

⁷⁷ ONU, *Objectifs du millénaire pour le développement d'après 2015*, <https://www.un.org/fr/millenniumgoals/bkgd.shtml> (consulté le 17.01.2014)

- le poumon écologique que fournissent les forêts tropicales du continent, et la présence minime d'émissions et d'effluents nuisibles à l'environnement, une commodité publique mondiale qui bénéficie à toute l'humanité ;
- les sites paléontologiques et archéologiques qui contiennent des preuves de l'évolution de la terre, de la vie et des espèces humaines, les habitats naturels qui renferment une grande variété de flore et de faune et les espaces libres inhabités qui sont une caractéristique du continent ;
- la richesse de la culture africaine et sa contribution à la variété des cultures de l'univers⁷⁸.

Pour cette raison, le NEPAD cherche à ce que les responsabilités soient partagées entre l'Afrique et les pays développés, qui doivent reconnaître leur responsabilité qui découle de leur participation dans l'appauvrissement de l'Afrique. Ils sont censés apporter aide pour le développement à l'Afrique, mais également appuyer les dirigeants africains pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Et, les dirigeants africains initiateurs du NEPAD insistent sur la nécessité de négocier de nouvelles relations avec ses partenaires pour le développement.

Dans le texte officiel du NEPAD, Les dirigeants africains demandent aux pays développés et les institutions multilatérales d'être solidaires envers l'Afrique et envisagent les responsabilités et un certain nombre d'obligations, entre autres : l'accélération de la réduction de la dette, renversement de la tendance à la diminution des apports d'APD, la nécessité d'assurer aux produits des pays en développement l'accès aux marchés des pays développés, la possibilité de relever les normes de protection des consommateurs, et la mise en place des mécanismes coordonnés de lutttes contre la corruption⁷⁹.

En plus, la réduction de la dette de l'Afrique se fera par des négociations avec les gouvernements créanciers et les institutions financières internationales à travers la mise en sur pieds d'un forum des échanges d'expériences et de mobilisation pour obtenir un allégement plus importante de la dette en faveur des pays participants au partenariat. Et les aides doivent être recentrées vers les programmes nationaux élaborés par les pays africains.

⁷⁸ NEPAD, *Op.cit.*, par.9, pp.2-3

⁷⁹ *Ibid.*, par.185, pp.57-58

Avec ces aides octroyées par les gouvernements créanciers et les bailleurs de fonds, les africains seront en mesure de réaliser eux-mêmes leurs projets.

Toutefois, les pays africains bénéficiaires des aides doivent assurer les pays donateurs que les aides et les ressources affectées pour le développement ont été utilisées de façon plus efficace. De ce fait, le NEPAD envisage la création d'un forum sur l'APD qui permettra aux africains de parler d'une seule voix sur la transformation de l'APD avec la communauté internationale pour l'élaboration d'une charte qui servira de fondement au partenariat pour le développement. Il est aussi important pour les pays africains de rendre leur gouvernance très efficace en matière de l'utilisation de l'aide et de leurs ressources propres afin d'aboutir au développement de leur continent. Le NEPAD est avant tout une affaire des africains eux-mêmes avant d'être un partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale. Mais pour que ce projet réussisse la communauté internationale est obligée d'apporter son aide à ce continent.

Lors du sommet de G-8 qui s'est tenu au mois de juin 2002 à Kananaski, les pays riches à ce sommet avaient reconnu le NEPAD et s'étaient décidés d'apporter une aide de 6 milliards de dollars répartie sur 5 ans pour le développement de l'Afrique. En 2010, cette aide allait doubler et la moitié devrait revenir à l'Afrique. Pour permettre à l'Afrique de réaliser ses objectifs, il a été décidé que les pays développés mettent fin au versement des subventions à leurs producteurs agricoles, et qu'ils ouvrent leur marché aux produits africains. Il a été démontré que ces subventions étaient de loin supérieures à l'aide publique au développement. L'APD mondiale se chiffrait à 50 milliards de dollars en 2002, tandis que les subventions agricoles versées par les pays développés à leurs agriculteurs représentaient une somme de 350 milliards de dollars⁸⁰.

Mais aussi l'observation a été faite, lors de ce même sommet, de la compatibilité des buts du NEPAD et ceux définis dans les Objectifs de développement du Millénaire. De ce fait, il a été convenu que leur mise en œuvre devrait être facilitée par une coopération entre l'Afrique et les Nations Unies. Ainsi, un soutien de la part des Nations Unies a été demandé dans la lutte que mènent les Africains pour lutter contre la pauvreté et le sous développement de l'Afrique. A travers le Nouveau Partenariat pour le développement de

⁸⁰ Assemblée générale de l'ONU en sa 10^{ème} séance, *Conçu par les africains eux-mêmes le NEPAD doit devenir la base du nouveau partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale : L'assemblée ouvre son débat de haut niveau sur l'appui à apporter au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique*, Communiqué de presse n° AG/1316, Septembre 2002, <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2002/AG1316.doc.h> (consulté le 18.01.2014)

l'Afrique, il a été demandé à l'Afrique de sortir de la relation « donateurs-réциpiendaires », et qu'elle se tourne vers un nouveau type de partenariat fondé sur le respect mutuel et la responsabilité partagée.

Le type de partenariat que prône le NEPAD vis-à-vis des pays riches, doit être fondé sur le partage des responsabilités, comme nous l'avons dit ci-haut, pour la réalisation des objectifs du développement. L'après 11 septembre, la pauvreté a été considéré comme étant à la base du terrorisme, lorsqu'une personne n'a rien à perdre, cela ne peut se faire qu'au détriment des pays riches. De ce fait, la communauté internationale a inscrit la lutte pour le développement dans son agenda et le NEPAD pour le développement de l'Afrique. Plusieurs mesures ont été prises par les institutions financières internationales et les pays développés pour soutenir le développement du continent africain. Parmi ces mesures, on peut citer : la loi américaine sur la croissance et le commerce en Afrique (AGOA) ou du dialogue avec l'Europe, lancé en avril 2000 au Caire dont le but était d'instaurer un partenariat stratégique entre l'UE et l'Afrique. Cependant, il y a risque d'incohérence entre le NEPAD et les autres initiatives de développement. Pour parer à cette situation, le NEPAD devra se joindre aux autres initiatives⁸¹. En effet, pour les partenariats entre l'Afrique et ses partenaires, le texte officiel du NEPAD déclare au paragraphe 184 ce qui suit :

« Les divers partenariats entre l'Afrique et les pays industrialisés d'une part et les institutions multilatérales d'autre part devront être maintenus. Les partenariats dont il est question sont notamment : le Nouvel Ordre du jour des Nations unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 ; le Plan d'action Union européenne-Afrique du Caire ; le Partenariat stratégique de la Banque mondiale pour l'Afrique ; le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté du FMI ; le Plan d'action de Tokyo sur l'initiative du Japon ; la Loi américaine sur la croissance et le commerce en Afrique et le tout récent Nouveau contrat mondial de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). L'objectif sera une rationalisation qui assure que chaque partenariat rapporte de véritables avantages. »

En effet, pour éviter qu'il ait risque d'incohérence entre le NEPAD et les autres initiatives de développement, le NEPAD devra se joindre à celles-ci. Et les partenariats entre l'Afrique et ses partenaires devront être conservés.

⁸¹ Claire Brodin, « Le NEPAD, Une initiative politique de l'Afrique : Penser son développement au XXI^e siècle », *AFRI*, Vol.5, janvier 2005, pp.371-372, http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004_brodin.pdf (consulté le 19.01.2014)

Ainsi donc, le problème de développement de l'Afrique, ne concerne pas seulement les africains eux-mêmes, mais il fait aussi la préoccupation de la communauté internationale. Et dans le cadre de partenariat mondial, le groupe des pays industrialisés reste le principal partenaire de l'Afrique. Lors des sommets d'Okinawa en 2000 et de Gênes en 2001, le principal soutien de l'Afrique provenait du Groupe des pays industrialisés (G-8) conduit par la France et le Japon. Lors du sommet de G-8 qui s'est tenu en juin 2002 à Kananaski, le NEPAD a été reconnu par ces pays industrialisés qui adoptèrent par la même occasion un plan d'action pour l'Afrique qui créa un cadre de coopération et de partenariat pour le développement. Il s'est également engagé à soutenir les objectifs du NEPAD dans les domaines politiques, économiques et sociaux pour lesquels il peut offrir une valeur ajoutée. Le sommet d'Evian, dirigé par la France en juin 2003, a accru le dynamisme du NEPAD dans le domaine sécuritaire et il a été demandé de renforcer les capacités technique et financier des africains en matière de maintien de la paix⁸².

2. CONDITIONS REQUISES ET PRIORITES SECTORIELLES

2.1 Les conditions requises

Le NEPAD, au paragraphe 71 de son document officiel, il est ainsi écrit : « L'expérience a appris aux dirigeants africains, que la paix, la sécurité, la démocratie et une bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et une saine gestion économique sont les conditions préalables indispensables au développement durable. Ils s'engagent à promouvoir individuellement et collectivement ces principes, dans leur pays, leur région et leur continent ». Le NEPAD identifie cependant trois conditions préalables pour que les mesures en faveur du développement durable de l'Afrique puissent se réaliser.

- **Initiative pour la paix, la sécurité et la bonne gouvernance**

La paix et la sécurité

Cette première initiative a été une préoccupation majeure pour les dirigeants africains. Ils ont pris l'engagement au sein du NEPAD pour assurer la paix et la sécurité sur toute l'étendue du continent africain. Sur ce, ils entendent renforcer la capacité d'alerte rapide des institutions africaines et améliorer ainsi la prévention, la gestion et la résolution des

⁸² *Ibid.*

conflits. C'est ainsi que l'accent a été mis sur quatre domaines clés autour desquels les efforts doivent être entrepris pour gérer tous les aspects d'un conflit, il s'agit de:

- La prévention, la gestion et la résolution des conflits ;
- La recherche de la paix, le maintien de la paix et l'imposition de la paix ;
- La réconciliation, le relèvement et la reconstruction suite à un conflit ;
- La lutte contre la prolifération illicite des armes légères et des mines terrestres⁸³.

La prévention de conflits qui a toujours constitué un des freins au développement de l'Afrique, est inévitable pour permettre les investisseurs africains et étrangers de venir investir sur le continent. Ainsi, l'effort doit se manifester par la réactivation des organes chargés de la prévention et du règlement des conflits. Le but visé est de consolider la capacité des mécanismes africains à promouvoir la paix et la sécurité sur l'ensemble du continent. Le NEPAD ne suggère pas de mesures réalistes d'application de l'initiative pour la paix et la sécurité. Toutefois, il insiste que celles-ci soit élaborées dans les six mois suivant la mise en œuvre du NEPAD⁸⁴. Et, les dirigeants africains sont obligés de tout mettre en œuvre pour trouver des solutions durables aux conflits présents, renforcer leur sécurité intérieure et promouvoir la paix au niveau national, régional et continental.

La démocratie et la bonne gouvernance

Le NEPAD précise qu'« il est généralement accepté que le développement ne peut se réaliser en l'absence d'une démocratie véritable, du respect des droits de l'homme, de la paix et de la bonne gouvernance. »⁸⁵ Sur ce, la démocratie et la bonne gouvernance sont parmi les conditions requises pour faire sortir l'Afrique de la pauvreté et promouvoir le développement socio-économique du continent. Les dirigeants africains mettent cependant l'accent sur la promotion du respect des droits de l'homme afin d'assurer la protection des peuples africains surtout des groupes vulnérables et défavorisés, des minorités ethniques, des femmes et enfants qui sont souvent victimes des conflits qui ravagent le continent⁸⁶.

⁸³ NEPAD, *Op.cit.*, para.71, p.16

⁸⁴ Haut Conseil de la Coopération Internationale, *Op.cit.*, p.10

⁸⁵ NEPAD, *Op.cit.*, para.79, p.17

⁸⁶ Conférence des chefs d'Etat et du gouvernement, [AHG/235(XXXVIII) Annexe 1], *Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : Déclaration sur la gouvernance démocratique, politique, économique et des entreprises*, Trente-huitième session ordinaire de l'Organisation de l'Unité africaine, tenue le 09 juillet 2002, Durban. Afrique du sud, <http://www.afrimap.org/english/images/treaty/file42e0d038ca912.pdf> (21.01.2014)

Dans le texte officiel du NEPAD, les dirigeants africains se sont engagés à respecter des règles mondiales en matière de démocratie. Ainsi, ils doivent tolérer l'existence des autres partis politiques, des syndicats, des opinions religieuses, et aussi organiser périodiquement des élections libre, transparente et démocratique afin de permettre aux populations africaines de se choisir leurs dirigeants. L'objectif poursuivi par l'initiative pour la démocratie et la bonne gouvernance est de favoriser la consolidation du cadre politique et administratif des pays participants, en accord avec les règles de démocratie, de transparence, de responsabilité, d'intégrité, de respect des droits de l'homme et de la primauté du droit. Ainsi, dans le but de renforcer la gouvernance politique et la capacité à respecter des engagements, les dirigeants du NEPAD, ont mis sur pied cinq objectifs qui sont :

- Une réforme de la fonction publique et de l'administration ;
- Le renforcement du contrôle parlementaire ;
- La promotion de la démocratie directe et participative ;
- Une lutte efficace contre la corruption et les détournements de fonds ;
- La réforme du régime judiciaire⁸⁷.

L'évaluation de progrès accomplis par les pays africains dans le domaine de la bonne gouvernance et de la démocratie, se fera par la mise en place d'un Forum des chefs d'Etat du NEPAD, qui servira aussi d'une tribune d'échange d'expérience dans le but de permettre une bonne gouvernance et les pratiques qui respectent les principes de la démocratie⁸⁸.

• Initiative pour la gouvernance économique et des entreprises

La bonne gouvernance économique et des entreprises, est indispensable pour promouvoir la croissance économique et réduire la pauvreté. Le NEPAD préconise la promotion des programmes réalistes, assortis d'un échéancier, qui ont pour objectif d'améliorer la qualité de la gestion économique et des finances publiques ainsi que la gouvernance des entreprises dans tous les pays du continent africain⁸⁹. De ce fait, les huit codes et normes prioritaires ont été approuvés afin de promouvoir l'efficacité du marché, à lutter contre les gaspillages, à renforcer la démocratie et à encourager les flux financiers

⁸⁷ NEPAD, *Op.cit.*, para.83

⁸⁸ *Ibid.*, para.85

⁸⁹ *Ibid.*, para.88

privés qui sont tous des éléments indispensables dans la lutte contre la pauvreté, et aussi pour l'amélioration du développement durable⁹⁰. Ces codes et normes ont un caractère mondial parce qu'ils ont été approuvés par les experts économiques venant des plusieurs pays avec des caractéristiques structurelles distinctes. Il est question notamment :

- du code de bonnes pratiques sur la transparence dans les politiques monétaires et financières ;
- du code de bonnes pratiques sur la transparence fiscale ;
- des meilleures pratiques dans la transparence budgétaire ;
- des directives pour la gestion de la dette publique ;
- des principes de la gouvernance des sociétés ;
- des normes internationales de l'Audit ;
- des principes clés du contrôle efficace des opérations bancaires;
- des codes et normes clés dans le domaine de la transparence et de la gestion financière⁹¹.

En effet, la mise en place d'un mécanisme de surveillance réciproque est prévue, appelé en Anglais « *African Peer Review Mechanism* ». Ce système admet que les politiques de chaque Etat puissent être soumises au contrôle par les pairs. En outre, ce mécanisme du contrôle par les pairs entraîne nécessairement des concertations régulières dans le but de faire le point sur les politiques macro-économiques et structurelles. La mise sur pied d'un tel mécanisme exige donc la réactivation des structures régionales et sous régionales existantes au sein desquelles pourra s'effectuer le contrôle. Dans le cadre du NEPAD, les Etats africains s'engagent à instaurer et consolider des structures nationales, régionales et continentales qui appuient une bonne gouvernance. De plus, du point de vue technique, ils sont avertis que, la crédibilité ultérieure du mécanisme de surveillance admet que la gestion soit confiée à une institution africaine indépendante et séparée des instances politiques⁹².

⁹⁰ Conférence des chefs d'Etat et du gouvernement, [AHG/235(XXXVIII) Annexe 1], *Op.cit.*

⁹¹ *Ibid.*

⁹² Haut Conseil de la Coopération Internationale, *Op.cit.*, p.10

- **La régionalisation du développement**

Dans la perspective actuelle de la mondialisation, le NEPAD considère l'intégration régionale comme l'un des aspects cruciaux qui peuvent favoriser le développement durable en Afrique. L'Afrique est constituée, en majorité, de plus petits pays en termes de population comme de revenus par habitant. Et chacun de ces pays, partage ses frontières en moyenne avec quatre autres pays et les économies africaines sont petites et fragmentées. De nombreux pays africains ont des barrières physiques qui les empêchent de pleinement participer à l'économie régionale et globale⁹³.

A cela s'ajoute le manque des infrastructures nécessaires pour faciliter l'interconnectivité et d'aménagement du territoire en général, tels que les réseaux routiers, connections aériennes, télécommunications, réseau électrique, biens et services publics, gestion des ressources naturelles⁹⁴.

Face à cette difficulté, le NEPAD au paragraphe 91 de son document officiel, admet que les pays d'Afrique ont besoin de mettre leurs ressources en commun et de favoriser la coopération et l'intégration économique régionales du continent pour améliorer leur compétitivité sur le plan international. De ce fait, le NEPAD insiste sur le renforcement des cinq groupements économiques régionaux du continent : Afrique de l'Ouest, Afrique du Nord, Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe. Le grand problème qui se pose à l'intérieur de ces grands groupements est la lutte entre de multiples organisations régionales. En Afrique de l'Ouest il y a l'UEMOA et la CEDEAO qui se chevauchent. Les mêmes problèmes se trouvent également au niveau de la COMESA, de la SADC et de l'EAC. La jonction de ces grands groupements relève d'une délicatesse. Le plan d'action suggère enfin que des efforts particuliers soient réalisés dans le but de l'amélioration des capacités de gestion des institutions régionales⁹⁵.

Ainsi donc, les pays africains doivent être solidaires à travers la consolidation des accords d'intégration économique régionaux. Cette condition permettra de mettre fin à la

⁹³ Isabelle Mamaty et al, *L'appui à l'intégration régionale en Afrique : quel enjeux pour les partenaires au développement ?*, Stradevco, République française, Ministère des affaires étrangères, Etudes 2012, p.10, http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Integration_Afrique_BD_cle0edb4e.pdf (consulté le 23.01.2014)

⁹⁴ Ibid.

⁹⁵ Haut Conseil de la Coopération Internationale, *Op.cit.*, p.10

marginalisation du continent, mais aussi de lutter contre la balkanisation, de mettre au point des économies d'échelle et de réactiver la diversification de la production⁹⁶.

2.2 Les priorités sectorielles

Dans le document officiel du NEPAD, les dirigeants africains et la communauté internationale devront s'appuyer sur un certain nombre de domaines considérés comme prioritaires pour promouvoir le développement durable et combattre la pauvreté sur le continent africain. Principalement, leurs efforts seront focalisés sur les infrastructures et la mise en valeur des ressources humaines, en tenant compte aussi de l'inversion de tendance à la fuite des cerveaux.

- **Les infrastructures**

Le NEPAD met l'accent sur les infrastructures à caractère régionale ou continentale, tels que les réseaux routiers, les chemins de fers, les ports maritimes, les voies navigables et les installations de télécommunications⁹⁷, mais aussi le renforcement des ressources énergétiques du continent dans le but de fournir des services énergétiques à un coût accessible aux divers secteurs économiques et sociaux . Cela donnera l'occasion de consolider le développement économique et social et d'améliorer le niveau de vie de la population à l'échelle continentale⁹⁸.

La mise en œuvre de tels biens publics régionaux essentiels et leurs interrelations sont, en fait, indispensable pour augmenter la coopération régionale et le commerce, et elles sont également importantes pour le développement intégré de l'Afrique. Elles doivent être utilisées de manière planifiée, en d'autres termes, elles doivent être liées au développement régional intégré sans lequel le processus de renouvellement du continent ne pourra pas décoller⁹⁹. Le NEPAD, insiste sur cette initiative afin de combler, dans le domaine des

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ Dot Keet, « Etude du rôle du commerce dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : défis et questions », dans African Labour Research Network, *Le NEPAD face à ses défis : Alternatives à la mondialisation*, Johannesburg, Naledi, 2004, p.35-50

⁹⁸ NEPAD, *Plan d'Action à court terme : Infrastructure*, Résumé Analytique (DRAFT), Mai 2002, p.2

⁹⁹ Dot Keet, *Op.cit.*, p.35-50

infrastructures, l'écart qui existe entre l'Afrique et les pays développés. Pour y arriver, quatre objectifs ont été identifiés :

- Améliorer l'accès aux infrastructures et les rendre plus abordables et fiables à la fois pour les entreprises et pour les ménages ;
- Améliorer la coopération et le commerce au niveau régional grâce à de meilleures connexions transfrontalières des infrastructures, il est nécessaire de faire remarquer que le NEPAD s'engage à mettre l'accent sur les infrastructures à caractère régional ou continental) ;
- Accroître les investissements consacrés aux infrastructures en réduisant les risques auxquels les investisseurs privés doivent faire face, en particulier en matière de politiques et de réglementations ;
- Edifier des bases de compétences adéquates en technologie et en ingénierie pour installer, exploiter et entretenir en Afrique des réseaux d'infrastructures¹⁰⁰.

En plus, de ces aspects communs, le programme d'action prévoit des stratégies de développement spécifiques à chaque secteur pour les différents types d'infrastructures. Il s'agit avant tout de lutter contre la fracture numérique en investissant dans les technologies de l'information et de la communication. Les Etats africains envisagent, grâce au nouveau partenariat, pouvoir doubler la densité des lignes téléphoniques pour parvenir à deux lignes pour 100 personnes d'ici l'an 2005, avec un niveau d'accès approprié pour les ménages¹⁰¹. En matière d'énergie, le NEPAD envisage aussi à intégrer les réseaux de transport d'énergie électrique et les gazoducs pour faciliter les flux transfrontaliers d'énergie ou encore à exploiter le potentiel hydroélectrique des bassins fluviaux d'Afrique¹⁰².

Le développement des infrastructures prévu dans le domaine des transports doit faciliter les échanges et permettre de désenclaver les régions auparavant isolées, mais aussi, de réduire les délais de la circulation transfrontalière des personnes, des biens et des services. L'usage durable des ressources limitées en eau est important pour le développement socio-économique du continent et la réduction de la pauvreté. L'exploitation des ressources disponibles doit se faire de manière à répondre au besoin croissant en termes d'adduction d'eau et d'assainissement pour la population africaine, contribuer à la sécurité alimentaire par

¹⁰⁰ NEPAD, *Op.cit.*, para.101, p.22

¹⁰¹ *Ibid.*, para.106-107

¹⁰² Haut Conseil de la Coopération Internationale, *Op.cit.*, p.10

la voie de l'irrigation, favoriser une utilisation maximale du potentiel du continent en matière d'énergie hydroélectrique renouvelable, indispensable pour faire fonctionner ces industries¹⁰³. Pour faire face à ces besoins, le NEPAD compte sur deux méthodes principales de financement notamment, le crédit et l'aide. Ces méthodes paraissent insuffisantes pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés par le NEPAD en termes d'infrastructures. Pour cela, les financements privés étrangers sont jugés nécessaires pour compléter ces deux méthodes.

Ainsi donc, le domaine d'infrastructures du NEPAD, amène à une évaluation exorbitante des besoins par rapport aux capacités de financement des pays africains et suscite aussi le problème de la maintenance des infrastructures mises en place. Dans le cas où serait réalisée la moitié des besoins dans le domaine d'infrastructures, le niveau de développement actuel du continent ne sera pas en mesure d'assurer la couverture des coûts de maintenance des équipements¹⁰⁴.

- **Mise en œuvre du Capital Humain**

Le NEPAD a également sur son agenda l'accumulation du capital humain comme faisant partie de ses priorités dans le cadre de la valorisation des ressources humaines afin de déclencher le développement. Mais compte tenu des conditions politiques défavorables, les africains instruits fuient l'Afrique pour aller dans d'autres régions du monde afin de bien s'épanouir.

De ce fait, le NEPAD souhaite que ce capital humain afflue à destination de l'Afrique au lieu qu'il soit drainé hors du continent. Pour cela, le NEPAD envisage plusieurs actions telles que la réduction de la pauvreté et le remplissage de fossé dans le domaine de l'éducation. Dans le cadre de réduction de la pauvreté, les objectifs du NEPAD s'articulent autour des quatre principes du cadre de développement intégré de la Banque Mondiale¹⁰⁵, mais aussi le NEPAD prend en considération le problème de la pauvreté chez les femmes. En ce qui concerne l'éducation, il plaide à ce que les problèmes des insuffisances des

¹⁰³ NEPAD, *Op.cit.*, mai 2002, p.2

¹⁰⁴ Haut Conseil de la Coopération Internationale, *Op.cit.*, p.10

¹⁰⁵ Banque Mondiale, «Projet, Cadre de développement intégré », <http://www.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PROJECTSFRE/0> (consulté le 27.01.2014)

infrastructures de l'éducation et des systèmes de formation soient résolus¹⁰⁶. Il souhaite également renverser la tendance à la fuite des cerveaux par la mise en place des stratégies en vue de retenir sur le continent les capacités humaines nécessaires au développement de l'Afrique. Le NEPAD insiste cependant sur le domaine scientifique et technologique¹⁰⁷.

Ainsi donc, persuadé qu'il sera difficile de bien mettre en valeur les ressources humaines du continent tant que les maladies transmissibles telles que le VIH/SIDA ou le paludisme ne seront pas éradiquées, le NEPAD fait de la santé un domaine prioritaire. Il incite les pays africains à accroître la place des soins de santé dans leurs budgets et appuie par ailleurs le processus visant à obtenir des médicaments à des prix abordables¹⁰⁸. Généralement, une grande partie des populations d'Afrique vit dans les régions rurales et est dans la plupart de cas pauvre. Le NEPAD prend l'initiative de restructurer les systèmes agricoles afin d'accroître la production alimentaire et améliorés les niveaux nutritionnels¹⁰⁹. De ce fait, le NEPAD demande aux dirigeants africains d'encourager la mise en œuvre d'infrastructures d'irrigation et mettre en valeur des terres irrigables. Mais également, l'amélioration des infrastructures rurales telles que routes et électrification des zones rurale. En matière de l'environnement, le NEPAD vise huit domaines prioritaires. On peut citer entre autres : la lutte contre la désertification, la protection de zones humides, les espèces exotiques envahissantes, le réchauffement planétaire, la gestion des côtes et les zones transfrontières de protection de l'environnement. Le NEPAD souhaite aussi intervenir dans les secteurs de la culture et, des tribunes sur la science et la technologie.

En fin, le NEPAD fait ressortir un programme d'actions dans des secteurs prioritaires capables d'apporter une croissance à l'Afrique. Ces secteurs sont : infrastructures, ressources humaines, agriculture, environnement, culture, sciences et technologies. Parmi ces secteurs, les projets d'infrastructures seront plus adaptés pour le niveau régional ou continental, tandis que les projets relevant des prérogatives étatiques tels que l'éducation ou la santé seront plus appropriés pour le niveau national. Ainsi, si le NEPAD s'inscrit dans une perspective libérale, il est nécessaire que les capacités des Etats soient consolidées pour une

¹⁰⁶ NEPAD, *Op.cit.*, para.119

¹⁰⁷ Sidiki Kaba, « Le NEPAD et le MAEP à l'épreuve des droits de l'homme », FIDH, *Guide NEPAD*, novembre 2004, pp.109-156, <http://www.fidh.org/fr/afrique/union-africaine/NEPAD,253/Le-NEPAD-et-le-MAEP-a-l-epreuve> (consulté le 27.01.2014)

¹⁰⁸ Haut Conseil de la Coopération Internationale, *Op.cit.*, p.12

¹⁰⁹ Sidiki Kaba, *Op.cit.*, pp.109-156

meilleure intégration de ses priorités dans les politiques nationales. Ces secteurs ne sont pas ordonnés et ne représentent pas les différentes étapes d'une stratégie de développement, mais au contraire ils détaillent l'ensemble des besoins du continent¹¹⁰.

B. MOBILISATION DES RESSOURCES ET FONCTIONNEMENT DU NEPAD

1. MOBILISATION DES RESSOURCES

Dans le document de base du NEPAD, la mobilisation des ressources sera réalisée à travers deux stratégies qui sont : l'initiative en faveur de flux de capitaux et en œuvrant pour un meilleur accès aux marchés.

1.1 Initiative en faveur des flux de capitaux

Le NEPAD indique que la majeure partie de ces ressources viendra de l'extérieur du continent. Cela pour réaliser la croissance annuelle d'environ 7 % tel qu'envisagée dans les objectifs internationaux de développement et surtout pour réduire de moitié l'incidence de la pauvreté en Afrique d'ici 2015. Le continent aurait un déficit de 64 milliards de dollars américain soit 12 pour cent de son PIB. Ainsi, le NEPAD vise principalement, la diminution de la dette et l'Aide publique au développement (APD) qui apporteront les ressources extérieures nécessaires à court et moyen terme, tandis que les apports de capitaux privés doivent être envisagés de préférence à long terme¹¹¹.

- **Les ressources requises à court terme**

En ce qui concerne la réduction de la dette, le NEPAD vise à obtenir un allègement important de la dette qui ne sera pas basé sur la notion de « viabilité » de la dette. Cette notion impose non seulement des paiements au titre du service de la dette mais aussi ne permet pas de requérir l'allègement de la dette ni d'accumuler des arriérés. Ce système contribue pour beaucoup au déficit structurel du continent. Les pays pourraient cependant

¹¹⁰ Claire Brodin, *Op.cit.*, pp.371-372

¹¹¹ NEPAD, *Op.cit.*, para.144, p.39

s'adresser aux mécanismes existants d'allégement de la dette tels que Pays Pauvre Très Endettés (PPTE) et Club de Paris avant d'essayer d'obtenir des aides nouvelles¹¹².

Dans le site officiel du Club de Paris¹¹³, l'initiative PPTE a été lancée en 1996 par la Communauté internationale et principalement par les membres du Club de Paris qui ont admis que la situation d'endettement extérieur d'un grand nombre de pays pauvres, particulièrement ceux de l'Afrique, était devenue extrêmement difficile et avait un impact négatif sur leurs perspectives de développement. L'utilisation de toutes les méthodes traditionnelles de rééchelonnement et d'annulation, accompagnés de l'apport de financement concessionnel et la recherche de politiques économiques saines n'était pas à mesure d'atteindre un niveau de dette soutenable et sans qu'il ait une nouvelle assistance. Cette initiative vise particulièrement les pays AID¹¹⁴. Au début, un groupe de 39 pays dont 33 africains dans cette situation, potentiellement éligibles à l'initiative PPTE, a été spécifié par les Institutions financières internationales (IFI).

En effet, un pays ne peut être éligible, c'est-à-dire considéré comme un pays pauvre très endetté, que s'il satisfait aux critères d'éligibilités fixés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire international. Parmi ces critères, on peut citer notamment, la mise en œuvre du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) du pays. Ce document est considéré comme une garantie indispensable en vue de vérifier la capacité réelle des pays à absorber les nouvelles ressources¹¹⁵. L'objectif de l'initiative PPTE pour le NEPAD est de parvenir à un accord avec les gouvernements créanciers à une amélioration du processus PPTE. Ainsi, le NEPAD envisage de fixer les plafonds du service de la dette en proportion des recettes budgétaires¹¹⁶.

Quant à l'Aide publique au développement, le NEPAD vise à obtenir un accroissement des apports d'APD à moyen terme et d'en modifier le système d'acheminement dans le but de favoriser une utilisation adéquate de ces ressources par les

¹¹² OCDE, *Aide publique au développement et financements privés : Attirer des financements et des investissements vers les pays en développement*, 2002, p.27

¹¹³ Club de Paris, *Initiative PPTE*, <http://www.clubdeparis.org/sections/types-traitement/reechelonnement/initiative-ppte> (consulté le 28.01.2014)

¹¹⁴ Jean-Yves Moisseron et Marc Raffinot, *Dette et allégement de la dette des pays à faible revenu*, Paris, Economica, 1999, p.40

¹¹⁵ La Coopération belge, *Le NEPAD*, Dossier réalisé avec le soutien de la direction générale de la coopération au développement (DGCD), Septembre 2006, p.6

¹¹⁶ Haut Conseil de la Coopération Internationale, *Op.cit.*, p.12

pays d'Afrique qui en bénéficient. Ainsi, le NEPAD prévoit la création d'un Forum sur l'APD où les pays d'Afrique négocieront avec les institutions donatrices, tels que le comité d'aide au développement et l'OCDE, l'élaboration d'une charte qui servirait de base au partenariat pour le développement¹¹⁷.

Le NEPAD a besoin également de mobiliser les ressources internes pour relever la croissance et diminuer la pauvreté sur le continent africain. Ces ressources peuvent émaner de l'épargne domestique des entreprises et des ménages qui devrait être nettement augmentée. Et, il envisage aussi d'augmenter les revenus fiscaux en vue d'accroître les recettes publiques. Il met également l'accent sur le rôle de l'épargne locale. Et, il encourage les ressortissants de conserver leurs richesses en Afrique. C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire de renforcer ou de mettre sur pied les conditions favorables aux investissements du secteur privé, local et étranger¹¹⁸.

- **Ressources pour le long terme**

Le NEPAD cherchera, à long terme, à augmenter les apports des capitaux privés vers l'Afrique, afin qu'ils constituent le moyen durable essentiel au financement des projets de développement¹¹⁹. Selon le NEPAD, les investissements directs étrangers qu'il aura du mobiliser, sont nécessaires pour le développement de l'Afrique.

Pour attirer suffisamment des investissements directs étrangers, le NEPAD souligne que la première des priorités sera de combattre la mauvaise perception qu'ont les nouveaux investisseurs de l'Afrique. Cette perception est de considérer l'Afrique comme un continent à haut risque du fait de l'insécurité des droits de propriété, de la faiblesse des réglementations et des marchés. Pour minimiser ces risques, le NEPAD insiste sur le renforcement des mesures relatives à la paix et à la sécurité, à œuvrer pour la bonne gouvernance politique et économique, à améliorer les infrastructures et à lutter contre la pauvreté. Pour y arriver, le NEPAD s'est décidé de mettre sur pied des plans de garantie des crédits et de renforcer les cadres réglementaires et législatifs adaptés à la négociation et à l'administration des affaires privées. Ensuite, la deuxième priorité serait la mise en application d'un programme de consolidation des capacités pour un partenariat effectif entre

¹¹⁷ NEPAD, *Op.cit.*, para.148, pp.40-41

¹¹⁸ *Ibid.*, para.145, p.39

¹¹⁹ *Ibid.*, para.150

les investisseurs publics et privés. Et enfin, la troisième priorité consistera à ordonner les marchés financiers domestiques, leur harmonisation et leur intégration, au-delà des frontières nationales.

1.2 L'accès aux marchés

A la lecture du document de base du NEPAD, il est prévisible que le meilleur accès au marché fait parti de ses priorités. Pour cela, le NEPAD envisage des actions dans les secteurs économiques suivants : l'agriculture, les industries extractives, la manufacture, les services et le tourisme.

Le NEPAD insiste sur la diversification des produits qui devrait normalement se réaliser grâce à la production africaine actuelle, c'est-à-dire, les richesses naturelles du continent. Pour y arriver, le NEPAD met l'accent sur la valeur ajoutée dans les agro-industries, l'enrichissement des minerais, mais aussi le développement de la production des biens d'équipement.

Le NEPAD sollicite une aide afin de renforcer les capacités nationales et sous-régionales de l'Afrique en matière de négociations commerciales multilatérales. Il demande également une assistance et un soutien technique des pays développés pour améliorer les capacités institutionnelles des Etats africains à profiter de l'OMC et à conduire des pourparlers commerciaux.

Enfin, le NEPAD souligne la nécessité de développer le commerce intra-africain. Ce commerce doit être soutenu et les accords commerciaux régionaux consolidés. Le NEPAD désire à ce que les accords de facilitation soient rédigés pour l'accès des produits africains aux marchés internationaux. Et, il souhaite également l'élimination des barrières non tarifaires qui constituent des obstacles majeurs à l'entrée des produits pour lesquels l'Afrique est compétitive sur les marchés des pays développés.

2. LA MISE EN ŒUVRE DU NEPAD

Dans le site officiel¹²⁰, la structure de gouvernance à la création du NEPAD était composée d'un comité de mise en œuvre des chefs d'Etat et de Gouvernement qui, par la suite, institua un comité de pilotage et un secrétariat du NEPAD qui devront s'occuper de la

¹²⁰ NEPAD, « Structure de gouvernance du NEPAD », <http://www.nepad.org/fr/structures-de-gouvernance-du-nepad> (29.01.2014)

coordination et de l'administration de ses activités. Compte tenu de l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'Union Africaine, le 14^{ème} sommet, tenu à Addis-Abeba, Ethiopie, en février 2010, a mis en place l'Agence de planification et de coordination du NEPAD en tant que structure technique de l'UA devant remplacer le Secrétariat du NEPAD.

De plus, lors dudit sommet, le comité des chefs d'Etat et de Gouvernement pour la mise en œuvre du NEPAD a été remplacé par un comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement, en anglais « *heads of state and Government orientation committee* » (HSGOC). Et, le Président de la commission de l'Union Africaine s'était vu attribuer l'autorité pour exercer un pouvoir de contrôle sur l'Agence du NEPAD, tandis que le Président du comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement, assure la direction du NEPAD.

2.1 Le comité d'Orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement

Au début, le comité d'orientation était composé de 15 membres, y compris les cinq pays initiateurs. Ce nombre a été ramené à 20 membres par l'Assemblée de l'UA dans le but d'encourager l'intégration et l'appropriation. Ce Comité d'orientation des chefs d'Etat et de gouvernement a pour tâche d'assurer la direction du processus du NEPAD, de définir les politiques, de fixer les priorités et les programmes d'action¹²¹.

Il est nécessaire de signaler que le comité d'orientation comprend les 5 pays initiateurs du NEPAD énoncés ci-dessus auxquels se joignent 15 autres Etats, à raison de 3 membres par région de l'UA. Les 15 Etats faisant partis du HSGOC sont renouvelés sur le principe de la rotation tous les deux ans ou, par approbation, après consultations régionales au sein de l'Union. Le président de la commission de l'UA participe également aux sommets du HSGOC. Lors du 11^e Assemblée de l'UA¹²², il a été décidé d'inclure le pays assurant la présidence en exercice de l'UA, s'il n'est pas membre du comité, d'en faire partie le temps de la durée de son mandat. Le comité du HSGOC sur base de 5 régions, se représente comme le montre le tableau ci-dessous :

¹²¹ *Ibid.*

¹²² Conférence de l'Union africaine, Doc. Assembly/AU/11 (XI), *Décision sur le rapport du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD*, Onzième session ordinaire, Sharm El Sheikh, Egypte, tenu du 30 juin au 1 juillet 2008, http://www.au.int/en/sites/default/files/Assembly_FR_30june_1_july2008 (consulté le 30.01.2014)

Tableau II.1**Composition du comité en Août 2008**

Afrique Centrale	Afrique de l'Est	Afrique du Nord	Afrique Australe	Afrique de l'Ouest
Cameroun	Ethiopie	Egypte	Afrique du Sud	Nigéria
Congo	Madagascar	Algérie	Namibie	Sénégal
R.D. Congo	Soudan	Libye	Malawi	Mali
Gabon.	Rwanda	Tunisie.	Lesotho	Benin

Sources : Conférence de l'Union africaine, Doc. Assembly/AU/11 (XI)

Les fonctions du HSGOC sont les suivantes :

- Déterminer les questions stratégiques pouvant faire l'objet de recherche, de planification et de gestion au niveau continental.
- Elaborer les mécanismes d'évaluation des progrès dans la mise en œuvre des objectifs fixés d'un commun accord et le respect des normes arrêtées ;
- Evaluer les progrès réalisés dans l'application des décisions prises et prendre les mesures appropriées pour corriger les problèmes et les retards¹²³.

Le HSGOC, selon le site officiel du NEPAD, se réunit au moins deux fois par an juste avant les sommets de l'Union Africaine. Le comité évalue les progrès enregistrés, prend des décisions sur les questions stratégiques et rend compte au sommet de l'UA par la voix de son Président. Les responsables des huit Communautés économiques régionales, la Banque Africaine de développement (BAD), le PNUD, le Conseiller spécial du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique participent également au sommet du comité. Le HSGOC est appuyé par un comité de pilotage et d'une agence du NEPAD.

2.2 Le comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage du NEPAD est responsable de l'élaboration des termes de références pour identifier les programmes et les projets, mais également il contrôle le travail et des activités programmatiques de l'Agence du NEPAD. Le comité de pilotage se réunit en

¹²³ NEPAD, *Op.cit.*, para.201, p.62

principe quatre fois par an. Il fournit aussi des orientations politiques précises et du conseil stratégique à l'Agence du NEPAD¹²⁴. Il est composé de :

- La commission de l'UA qui participe à toutes les réunions;
- Les représentants personnels des cinq Chefs d'Etat initiateurs du NEPAD ;
- Les représentants des autres chefs d'Etat du HSGOC ;
- Les institutions économiques et financières africaines.

Le Comité de Pilotage analyse les rapports suivants:

- Vision stratégique, plans de travail et budgets annuels de l'Agence du NEPAD ;
- Rapports des étapes trimestriels et résultats des activités des programmes et projets de l'Agence ;
- Rapports à soumettre au HSGOC ;
- Rapports annuels et états financiers annuels de l'organisation¹²⁵.

2.3 Agence du NEPAD

Cette Agence a son siège à Midrand en Afrique du Sud, comme ce fut le cas pour le secrétariat. Elle est un organe technique et l'outil de développement de l'UA. Cette Agence a comme mission la mise en œuvre du NEPAD, qui est un cadre stratégique pour le développement économique de l'Afrique toute entière. Elle est une sorte d'Agence d'exécution des programmes et des projets. Elle accélère le développement pour améliorer les conditions de vie des populations africaines. Elle coordonne la mise en pratique des programmes capables de favoriser l'intégration régionale par le biais de la promotion des partenariats, de la mobilisation des ressources, de la promotion de l'innovation et des échanges de l'expérience¹²⁶.

Le mandat essentiel de cette Agence est de faciliter la mise en œuvre des programmes et projets prioritaires régionaux et continentaux ; consolider les partenariats, la mobilisation des ressources, la recherche, et la gestion des connaissances ; accélérer les processus de développement du continent ; instaurer un environnement favorable à la

¹²⁴ NEPAD, « Comité de pilotage », <http://www.nepad.org/fr/comit%C3%A9-de-pilotage> (consulté le 30.01.2014)

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ NEPAD, « Une nouvelle identité pour transformer l'Afrique », juillet 2013, <http://www.nepad.org/fr/nepad/news/3118/une-nouvelle-identit%C3%A9-pour-transformer-l%E2%80%99afrique> (consulté le 30.01.2014)

participation du secteur privé ; renforcer des liens institutionnels et exploiter les ressources techniques existantes pour soutenir le programme du NEPAD. Elle est financée par le biais du budget statuaire de la commission de l'UA, les contributions volontaires des Etats membres de l'UA et le soutien budgétaire complémentaire des partenaires au développement et du secteur privé¹²⁷.

Cette Agence du NEPAD œuvre et intervient dans le programme de développement de l'Afrique en établissant des rapports institutionnels et en profitant des ressources techniques existantes en appui au programme du NEPAD. L'agence est suivie dans son action par les principaux responsables des Etats membres chargés de l'exécution du programme du NEPAD et les institutions régionales telles que les CER et les agences de développement multilatérales et bilatérales¹²⁸. Les résultats attendus de l'Agence du NEPAD sont les suivantes :

- Une intégration régionale et continentale consolidée dans l'intention de réaliser une croissance économique et un développement durable ;
- Des Etats membres et des CER équipés de meilleures capacités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du programme du NEPAD ;
- Mise en œuvre des stratégies de croissance efficace et de programmes d'éradication de la pauvreté dans le but d'accélérer les objectifs de développement de l'Afrique par des programmes et projets sectoriels et intersectoriels de qualité ;
- Que l'Afrique soit dotée des capacités d'exécution nécessaire pour un engagement actif sur la scène mondiale dans tous les domaines ;
- Que l'Agence du NEPAD devienne le carrefour du savoir du continent ;
- Des partenariats basés sur l'égalité, le respect mutuel, l'obligation de rendre compte et la réactivité entre l'Afrique et les partenaires au développement pour une réalisation des objectifs de développement de l'UA/NEPAD ;
- Une société civile et un secteur privé membres à part entière des processus de développement¹²⁹.

¹²⁷ Agence de Planification et de coordination du NEPAD, « Cinq choses à savoir sur le NEPAD et l'Agence du NEPAD », dans NEPAD Impact, No. 271, Décembre 2010, <http://www.tracker1.co.za/webink/0a6dabd2-eeff-423c-9730-17d85b47ecef.htm> (consulté le 31.01.2014)

¹²⁸ NEPAD, « Agence du NEPAD », <http://www.nepad.org/fr/agence-du-nepad> (consulté le 31.01.2014)

¹²⁹ *Ibid.*

De ce qui précède, le NEPAD passe de la phase de conception à celle de mise en œuvre. Les chefs d'Etat africains ont choisi l'Union africaine comme institution suprême du NEPAD chargé de donner un élan à l'ensemble du processus à l'échelle continentale. En revanche, le sommet de l'Union africaine qui s'est tenu à Addis-Abeba en janvier 2010 a approuvé les structures de gouvernance du NEPAD¹³⁰. Cette structure a comme objet d'améliorer les principes pour la mise en œuvre du NEPAD en tant que cadre pour le renouveau de l'Afrique. Ces principes porteront sur la bonne gouvernance. Une bonne gouvernance assure que les priorités politiques, sociales et économiques soient focalisées sur un consensus large et que la voix des plus pauvres et des plus vulnérables soit entendue dans la prise de décisions sur l'affectation des ressources de développement. La mise sur pied des mesures favorisant la bonne gouvernance est indispensable car elle permet de garantir le développement, de bâtir ou de restaurer la stabilité pour faire régner la paix dans les pays, les régions, et les sous-régions¹³¹. Les conflits armés et civils ont été toujours sources de pauvreté.

¹³⁰ ONU, *A propos du programme NEPAD*, <http://www.uneca.org/fr/nepad/pages/propos-du-programme-nepad> (consulté le 31.01.2014)

¹³¹ Union Africaine, *Le plan d'Action pour l'Afrique de l'UA/NEPAD 2010-2015 : Promouvoir l'intégration régionale et continentale en Afrique*, 2009, p.87

PARTIE III. LE NEPAD ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE :

Quel bilan ?

Le NEPAD s'est fixé comme objectif principal de réduire de moitié le nombre de personnes qui vivent dans une situation de pauvreté extrême d'ici 2015. Mais aussi, la promotion d'un développement durable et la lutte contre la marginalisation de l'Afrique dans le cadre de la mondialisation. Le dénombrement des pauvres ne peut se faire qu'en nous basant sur le calcul fait par la Banque mondiale et le PNUD afin de déterminer le nombre sinon le pourcentage des personnes qui vivent dans la pauvreté en Afrique subsaharienne.

Les données de la période allant de 2002-2012 vont nous intéresser. Mais, en raison des difficultés d'accès à certaines données qui cadre exactement avec notre étude, nous nous sommes écartés un peu de cette période. La comparaison avec d'autres régions du monde permettra de mettre en lumière le caractère exceptionnel du cas de l'Afrique subsaharienne. Il sera question de la pauvreté absolue qui est considérée comme un manque de tout et non seulement un revenu insuffisant. Nous ne prendrons pas en compte la pauvreté subjective étant donné qu'elle concerne les pays développés.

Nous présenterons d'abord les acquis enregistrés par le NEPAD. Ensuite nous nous attèlerons à comprendre les raisons qui bloquent l'Afrique subsaharienne dans la pauvreté généralisée. Et enfin, nous donnerons les défis et les opportunités pour l'amélioration future.

A. LES ACQUIS DU NEPAD

Dans sa lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne, le NEPAD qui est le seul programme de développement du continent, sur la période (2002-2012), plusieurs acquis ont été enregistrés, en matière des performances économique et sociale. Mais ces acquis valent d'être consolidés.

1. AU NIVEAU MACROECONOMIQUE

L'Afrique subsaharienne a affiché une forte croissance du taux de PIB annuel de 9 % en 2004 puis de 7 % en 2006 et 2007, et 5 % en 2008. Ces fortes croissances ont été acquises grâce au boom pétrolier. Mais ces efforts ont été ralentis à cause de la crise mondiale qui a fait chuter cette croissance à 2,0 % en 2009, après la relance économique mondiale, cette croissance s'est redressée en atteignant un taux de 5 % en 2010 pour redescendre par la suite à 4 % en 2011 et 2012. Le taux de croissance moyen pendant cette période est de 5,1 %.

Et dix pays dans la région ont enregistré des taux de croissance plus élevés supérieurs à 6 % en 2011. Il s'agit notamment du Ghana, Zimbabwe, Rwanda, Erythrée, Ethiopie, Nigéria, Guinée équatoriale, Mozambique, la République démocratique du Congo et la Tanzanie. Les pays qui ont les taux de croissance les plus élevés la plupart sont riches en ressources naturelles. L'Ethiopie, Mozambique et le Rwanda ont enregistré des taux de croissances soutenus pendant cette période (2002-2012). La croissance soutenue du Rwanda est imputable à des différentes rebellions qu'il entretient à l'est de la République démocratique du Congo depuis 1996 et au pillage de ses ressources naturelles, spécialement le coltan (colombo tantalite) dont il est producteur de 13 % du marché mondial¹³². Ce qui a même permis à beaucoup de gens de qualifier ce minéral comme le coltan du sang.

Le taux de croissance de l'Afrique du sud qui est la principale économie de l'Afrique subsaharienne reste faible passant de 6 % en 2007 pour tombé à 3 % en 2012, cela est dû à la faible croissance de ces grands partenaires commerciaux de la zone euro, mais aussi aux grèves des travailleurs, spécialement ceux qui travaillent dans des mines. Ainsi, l'Afrique subsaharienne dans son ensemble a enregistré le taux de croissance encourageant, et cette performance est due à l'évolution macro-économique, au renforcement des

¹³² Afrique espoir, *L'or gris*, n° 28, Octobre-Décembre 2004, <http://www.afriquespoir.com/Ae28/page5.html> (Consulté le 13.01.2014)

institutions, à l'accroissement de l'aide au développement et à l'investissement en capital physique et humain¹³³.

Tableau III.1

La croissance du PIB annuel en pourcentage¹³⁴

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Taux de Croissance annuel moyen
Afrique subsaharienne	4	4	9	6	7	7	5	2	5	4	4	5,1
Amérique latine et Caraïbes	0	2	6	4	6	5	4	-2	6	4	3	3,4
Amérique du Nord	2	3	4	3	3	2	0	-3	3	2	3	2,0
Asie de l'Est et Pacifique	8	9	9	10	11	12	8	7	10	8	7	9
Asie du sud	4	7	8	9	9	9	4	8	9	6	4	7
Europe et Asie centrale	6	6	9	7	7	6	3	-5	6	6	2	4,8
Union européenne	1	1	3	2	3	3	0	-5	2	2	0	1,1

Source : Banque Mondiale.

La croissance de l'Afrique subsaharienne a été soutenue par l'investissement privé et public. La formation brute du capital fixe en Afrique subsaharienne a augmenté de façon constante d'environ 15 % du PIB en 2000 à 20 % en 2012, La reprise de l'investissement a non seulement contribué directement à la croissance, mais a également participer à accroître la capacité de la productivité de l'économie de la région. Les investissements directs étrangers dans la région ont augmenté de façon constante au cours de cette période et l'économie africaine a presque triplé, la part de l'Afrique dans les IDE est passée de 3,2 % en 2007 à 5,6 % en 2012¹³⁵. L'IDE dans les industries extractives justifie en partie cet accroissement, mais l'investissement dans la production de biens de consommation et le secteur des services s'améliore également¹³⁶. Les IDE continuent d'être la source la plus importante des flux de capitaux de la région et une source importante de financement des déficits du compte courant dans la région.

¹³³ Alain Faujas, « Le FMI prédit à l'Afrique subsaharienne une croissance soutenue », Le monde.fr, *Economie*, Octobre 2013, http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/31/le-fmi-predit-a-l-afrique-sub-saharienne-une-croissance-soutenue_3505774_3234.html (consulté le 28.02.2014)

¹³⁴ La croissance du PIB en pourcentage est au prix du marché en devises locales constantes. Et les données agrégées sont en dollars américains constants de 2005.

¹³⁵ Africa nouvelles, « Le sens d'une croissance au bon sens », Mensuel pour les communautés africaines, mai 2013.

¹³⁶ CNUCED, les chaînes de valeur mondiales : *L'investissement et le commerce au service du développement dans le monde*, New York, Nations Unies, Rapport sur l'investissement dans le monde, 2013, p.11

Les stocks d'IDE entrants sont dirigés plus vers le secteur des ressources naturelles, grâce à une augmentation de la prospection et à la découverte de nouveaux minerais. Et les principaux bénéficiaires sont l'Afrique du sud, la Zambie, le Nigéria, le Ghana, la Guinée équatoriale et le Mozambique. Cependant le secteur des services, tels que les télécommunications, le commerce de détail, les immobiliers et les transports attirent aussi les IDE. En revanche, entre 2010-2011, le secteur primaire n'a représenté que 13,2 %, le secteur des services et le secteur manufacturier n'ont attiré, respectivement que 33,6 % et 41,2 % de tous les IDE vers l'Afrique¹³⁷.

Tableau III.2

Formation brut de capital fixe en %

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Afrique subsaharienne	15	16	16	16	18	19	20	20	19	19	20
Amérique latine et Caraïbes	17	17	18	19	20	21	21	21	20	21	21
Amérique du Nord	21	21	22	23	23	22	21	19	18	18	19
Asie de l'Est et Pacifique	33	35	36	36	37	36	37	41	41	41	42
Asie du sud	23	23	27	28	29	30	30	29	29	28	27
Europe et Asie centrale	19	20	22	22	23	24	24	21	21	22	22
Union européenne	20	20	20	20	21	21	21	19	18	18	18

Source : Banque Mondiale.

Le revenu national brut par habitant s'est amélioré dans toutes les régions du monde. La composante du niveau de vie est mesurée par cet indicateur. Pendant cette période (2002-2012), l'Amérique du Nord et l'Union européenne restent en tête du classement par région avec respectivement un RNB estimé à 37669 dollars américains en 2002 contre 51613 dollars américains en 2012 et 23725 dollars américains contre 33527 dollars américains. L'Afrique subsaharienne reste la région qui a un RNB par habitant le plus bas, 1356 dollars américains en 2002 contre 2233 dollars américains en 2012. Comme nous pouvons le remarquer sur le tableau ci-après:

¹³⁷ Africa's Pulse, *An analysis of issues shaping Africa's economic future*, Banque Mondiale, October 2013, Vol.8, p.5

Tableau III.3**Revenu national brut par habitant (en PPA internationaux courants)**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Afrique subsaharienne	1356	1407	1548	1639	1785	1892	1981	2002	2076	2154	2233
Amérique latine et caraïbes	7087	7256	7785	8395	9094	9745	10300	10213	10819	11434	11859
Amérique du Nord	37669	3903	41269	43732	46333	47393	47658	46260	47857	49931	51613
Asie de l'Est et Pacifique	2779	3096	3441	3851	4389	5038	5550	5929	6521	7124	7758
Asie du sud	1610	1740	1894	2094	2311	2558	2670	2861	3115	3330	3565
Union européenne	23725	24335	25605	26812	28983	30623	31800	30876	31641	332660	33527
Moyen-Orient et Afrique du Nord	4737	5017	5330	5695	6192	6625	6781	6827	-	-	-
Europe et Asie centrale	5745	6101	6892	7578	8540	9351	10237	9946	10589	11340	11854

Source : Banque Mondiale.

Le RNB par habitant est étroitement lié aux autres indicateurs non monétaires de la qualité de vie, telles que espérance de vie à la naissance, les taux de la mortalité infantile et de la scolarisation. Ainsi, les revenus faibles sont à la fois une cause et conséquences de faibles niveaux de santé, d'éducation et autres résultats du développement humain. Les Populations pauvres ont souvent un accès difficiles aux soins de santé et à l'éducation, et elles ne vivent pas très longtemps.

Quant à l'inflation, selon les données du FMI, elle a baissé de plus de 10 % en 2011 à 7,9 % en 2012. Le ralentissement de l'inflation est du à plusieurs facteurs, parmi lesquels la diminution des cours mondiaux des produits alimentaires et des produits pétroliers, le resserrement antérieur de la politique monétaire dans les pays à forte inflation et l'amélioration des conditions météorologiques en Afrique de l'Est et au Sahel et dans la corne de l'Afrique¹³⁸.

En plus, la désinflation a été remarquable dans certains pays de l'Afrique de l'Est, spécialement en Ethiopie où elle est passée de 36 % en 2011 à 13 % en 2012, en Ouganda de 27 % à 6 % et au Kenya de 19 % à 7 %. Cette descente de l'inflation dans cette partie de l'Afrique de l'Est tient à plusieurs facteurs, on peut citer entre autres : les bonnes récoltes, des politiques monétaires restrictives et parfois, l'appréciation de la monnaie locale.

¹³⁸ FMI, *Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne : Préserver la croissance dans un monde incertain*, Avril 2013, p.4

L'ampleur de la désinflation de 2012 a été à peu près du même ordre que la hausse de l'inflation qui l'avait précédée. Pendant cette période, le Malawi a fait exception en enregistrant une forte dépréciation de la monnaie face à la tendance générale favorable, ce qui a contribué à une montée brusque des prix d'environ 35 % en 2012, en dépit du resserrement de la politique monétaire.

Malgré ces résultats encourageants, de nombreux défis subsistent. L'Afrique subsaharienne est toujours à la traîne, en termes de PIB par habitant, derrière d'autres régions en voie de développement, telles que l'Asie du sud, l'Asie de l'Est et Pacifique, et l'Amérique latine, l'Afrique du Nord et Moyen-Orient. Et sur la période 2002-2012, l'Afrique subsaharienne a connu une amélioration positive de son PIB par habitant de + 65,2 %, laissant derrière lui quatre régions, comme nous pouvons le remarquer sur le tableau ci-après:

Tableau III.4

Evolution du PIB annuel par habitant en PPA

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation entre 2002 et 2012 en %
Afrique du Nord et Moyen-Orient	7169	7472	8075	8576	9158	9764	10244	10356	10803	11335	11787	+ 64,4
Afrique subsaharienne	1433	1492	1648	1753	1880	2015	2112	2126	2204	2287	2367	+ 65,2
Amérique du Nord	37370	38859	41037	43409	45511	47123	47488	46098	47446	49022	50839	+ 36,0
Amérique latine et Caraïbe	7596	7795	8357	8988	9769	10443	10992	10888	11561	12306	12772	+ 68,1
Asie de l'Est et Pacifique	5378	5707	6181	6689	7317	8078	8556	8828	9574	10243	10926	+ 103,2
Asie du sud	1617	1741	1895	2096	2314	2553	2666	2855	3118	3328	3464	+ 114,2
Europe et Asie centrale	16704	17330	18410	19572	21624	23143	24668	23794	24642	25685	26547	+ 58,9
Union Européenne	23862	24436	25610	26787	28960	30679	31926	30952	31687	32697	33609	+40,8

Source : Banque Mondiale.

Dans le calcul du Produit intérieur brut en parité de pouvoir d'achat un dollars américain a le même pouvoir qu'un dollar américain aux États-Unis. La parité de pouvoir d'achat sert de comparaison internationale. Cette méthode prend en compte les différences de coût de la vie entre les pays. Le PIB par habitant ou par tête est donc un indicateur de richesse et de niveau de vie d'un pays.

D'une manière générale, la croissance a été forte dans les pays exportateurs de pétrole. L'Afrique du sud qui est la première économie de l'Afrique subsaharienne, a subi une nette décélération de l'activité à cause du faible taux de croissance de ces partenaires de la zone euro. Les troubles civils et militaires ont continué d'entraver la croissance dans certains pays. L'inflation a reculé dans des nombreux pays de la région, grâce à la stabilisation des prix mondiaux des produits de base, de l'amélioration des conditions climatiques locales et d'une politique monétaire restrictive¹³⁹. Ces résultats satisfaisants a permis à l'Afrique subsaharienne de réduire sinon de diminuer la proportion de la population qui vit avec moins de 1,25 dollars par jour et par personne de 55,7% en 2002 à 48,5 % en 2010. Comme le tableau ci-dessous nous le montre :

Tableau III.5

Taux de pauvreté de personnes qui vivent avec moins de 1,25 dollars par jour

	2002	2005	2008	2010
Afrique subsaharienne	55,7	52,3	49,2	48,5
Amérique latine et Caraïbes	11,9	8,7	6,5	5,5
Asie de l'Est et Pacifique	27,6	17,1	14,3	12,5
Asie du sud	44,3	39,4	36,0	31,0
Europe et Asie centrale	2,3	1,3	0,5	0,7
Moyen-Orient et Afrique du Nord	4,2	3,5	2,7	2,4

Source : Banque Mondiale

A partir des données ci-dessus, de la Banque mondiale, nous pouvons remarquer que le pourcentage des personnes qui vivent avec moins de 1,25 dollar par jour ont diminué de 2002 à 2010 dans presque toutes les régions du monde en développement. L'Afrique subsaharienne, a enregistré pour la première fois un taux de pauvreté inférieur à 50 % en 2008. Ces résultats peuvent faire croire que l'Afrique est sur le point de sortir du sous développement, mais le constant est alarmant. En dépit de l'évolution du PIB par habitant et de la croissance du taux de PIB annuel, l'Afrique subsaharienne reste la région du monde la plus touchée par la pauvreté, en pourcentage.

¹³⁹ FMI, *Op.cit.*, p.4

En 2008, selon les données de la Banque Mondiale 1,29 milliard de personnes, soit 22 % de la population du monde en développement, vivaient avec moins de 1,25 dollars américain par jour, parmi lesquelles, près de 571 millions de personnes vivaient en Asie du Sud avec moins de 1,25 dollars par jour et 396 millions en Afrique subsaharienne. L'Asie de l'Est comptait 284 millions à vivre dans la pauvreté et moins de 50 millions en Amérique latine et Caraïbes, au Moyen-Orient et Afrique du Nord et en Europe de l'Est et Asie centrale.

Certes le nombre de personnes vivant avec 1,25 a reculé dans presque toutes les régions en développement sur la période 2002-2010. Mais en Afrique subsaharienne le nombre de pauvres ne cesse d'accroître qu'on ne pouvait le croire passant de 390 millions en 2002 à 414 millions en 2010. La forte croissance démographique de la région peut justifier cette situation.

Tableau III.6

Nombre de personnes qui vivent avec moins de 1,25 dollar par jour (en millions)

	2002	2005	2008	2010
Afrique subsaharienne	390	395	396	414
Amérique latine et Caraïbes	63	48	37	32
Asie de l'Est et Pacifique	532	332	284	251
Asie du sud	640	598	571	507
Europe et Asie centrale	11	6	2	3
Moyen-Orient et Afrique du Nord	12	10	9	8

Source : Base de données Banque Mondiale.

2. AU NIVEAU SOCIAL

L'indice de développement humain en Afrique subsaharienne a progressé entre 2000 et 2012, de même que dans toutes les régions du monde en développement. cet indice est calculé par le Programme des Nations Unies pour le Développement, il se présente comme un nombre compris entre 0 et 1. Plus l'IDH se rapproche de 1, plus le niveau de développement du pays est élevé. Cet indice composite tient compte du niveau de santé, d'accès à l'éducation et de revenu.

Tableau III.7**Tendance dans l'indice de développement humain**

	2000	2005	2007	2010	2011	2012	Croissance de L'IDH annuelle moyenne 2000-2012
Afrique subsaharienne	0,405	0,432	0,449	0,468	0,472	0,475	1,34
Amérique latine et Caraïbes	0,683	0,708	0,722	0,736	0,739	0,741	0,67
Asie de l'Est et Pacifique	0,584	0,626	0,649	0,673	0,678	0,683	1,31
Asie du sud	0,470	0,514	0,531	0,552	0,555	0,558	1,43
Europe et Asie centrale	0,709	0,743	0,757	0,766	0,769	0,771	0,70
Pays Arabes	0,583	0,622	0,633	0,648	0,650	0,652	0,94

Source : Base de données des Nations Unies.

L'indice de développement humain de l'Europe et l'Asie centrale a une valeur moyenne de 0,771 en 2012 alors qu'en 2000 cette valeur était de 0,709. Cet indice est le plus élevé de ces six régions de pays en développement. L'Amérique latine et Caraïbes vient en deuxième position avec une valeur moyenne qui est passé de 0,683 en 2000 à 0,741 en 2012. L'Asie de l'Est et Pacifique, troisième avec un indice de développement humain de 0,584 en 2000 à 0,683 en 2012. La valeur moyenne de l'IDH des pays arabes est de 0,652 en 2012 alors qu'elle était de 0,405 en 2000. Elle se classe quatrième. L'avant dernier est l'Asie du sud, avec une valeur moyenne de l'IDH de 0,470 en 2000 contre 0,558 en 2012. Au bas de la liste se trouve l'Afrique subsaharienne avec un IDH de 0,405 en 2000 et 0,475 en 2012.

Dans le site officiel du Programme des Nations Unies pour le développement, la Norvège, l'Australie, et les Etats-Unis arrivent en tête du classement des résultats suivant l'indice de développement humain pour 2012, par contre les quatorze pays qui occupent la dernière position sur cette liste sont africains. La République démocratique du Congo et le Niger occupent le bas de ce classement annuel des pays en fonction de leurs niveaux de santé, d'accès à l'éducation et de revenu. La République démocratique du Congo à cause des conflits qui la déchirent depuis plusieurs années et le Niger à cause de la sécheresse qui le frappe.

L'espérance de vie moyenne à la naissance dans le monde s'est légèrement améliorée dans toutes les régions du monde pendant la Période allant de 2002 à 2012. En Amérique latine, l'espérance de vie à la naissance est passée de 72 ans en 2002 contre 75 ans en 2012. L'Asie du sud dont l'espérance de vie moyenne en 2002 était de 63 ans a progressé pour atteindre 66 ans en 2008 et par la suite elle est restée stable jusqu'en 2012. Le rapport sur le développement humain 2013, nous montre qu'en 2012, les espérances de vie moyenne de certaines régions ont reculé, c'est le cas notamment de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie de l'Est et Pacifique, de l'Europe et Asie centrale et du Moyen-Orient et Afrique du Nord. Comme nous renseigne les statistiques de la Banque mondiale ci-après :

Tableau III.8

Espérance de vie moyenne à la naissance par région

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Afrique subsaharienne	51	51	52	52	53	54	54	55	55	56	55
Amérique latine et caraïbes	72	72	73	73	73	73	74	74	74	74	75
Amérique du Nord	77	77	78	78	78	78	78	78	79	79	-
Asie de l'Est et Pacifique	73	73	73	74	74	74	74	74	74	75	73
Asie du sud	63	64	64	65	65	65	66	66	66	66	66
Europe et Asie centrale	73	74	74	74	75	75	75	76	76	76	72
Moyen-Orient et Afrique du Nord	70	70	71	71	71	71	71	72	72	72	71
Union-européenne	78	78	78	78	79	79	79	79	80	80	-

Source : Banque mondiale

En se basant sur ses statistiques, l'écart paraît plus important entre certaines régions. Les espérances de vie moyennes les plus faibles se trouvent en Afrique subsaharienne 55 ans en 2012, au moment où elle est de 75 ans en Amérique latine et caraïbes ; et la République démocratique du Congo est le pays où l'on n'espère pas atteindre l'âge de 50 ans, l'espérance de vie dans ce pays est de 48,7 ans. Par contre, en Turquie par exemple on peut vivre jusqu'à 74,2 ans et en France 81,7 ans, donc un turc et un français peuvent vivre respectivement 25,4 ans et 33 ans de plus qu'un congolais. Les conflits armés et les épidémies particulièrement le sida et le paludisme peuvent justifier cette situation.

Les performances concernant les indicateurs de santé, en particulier la réduction des taux de mortalité infantile des enfants de moins de 5 ans en Afrique subsaharienne sont en progression, comme nous pouvons le remarquer sur le tableau ci-dessous. Et les taux de survie des enfants se sont améliorés aussi dans toutes les régions du monde, la probabilité de décès des enfants de moins de 5 ans dans cette partie de l'Afrique reste élevé par rapport aux autres régions du monde. Elle est estimée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à 16 fois plus grande que dans les pays à revenu élevé¹⁴⁰.

Tableau III.9

Mortalité des enfants de moins de 5 ans par région (pour mille naissances)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Afrique subsaharienne	146	141	135	130	125	120	115	110	106	102	98
Amérique latine et caraïbes	29	28	26	25	24	23	22	21	23	20	19
Amérique du Nord	8	8	8	8	8	8	8	7	7	7	7
Asie de l'Est et Pacifique	35	32	30	28	27	25	24	23	21	20	20
Asie du sud	87	84	81	78	75	72	70	67	65	62	60
Europe et Asie centrale	20	19	18	17	16	15	14	14	13	12	12
Moyen-Orient et Afrique du Nord	38	37	35	33	34	32	30	29	28	27	26
Union-européenne	7	7	6	6	6	6	6	5	5	5	5

Source : Banque mondiale.

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, représente la probabilité de décès avant l'âge de 5 ans. Ce taux est un nombre total de décès pour mille naissances vivantes. Ainsi, ce taux a diminué dans toutes les régions du monde. En Afrique subsaharienne, il est passé de 146 cas de décès pour mille en 2002 à 98 cas de décès pour mille en 2012. L'Afrique subsaharienne vient juste derrière l'Asie du sud avec 87 pour mille cas de décès des enfants de moins de 5 ans en 2002 contre 60 pour mille en 2012. L'Afrique subsaharienne concentre à elle seule en 2002, environ 40,5 % des décès mondiaux des enfants de moins de 5 ans.

Toutefois, l'Afrique subsaharienne a réalisé un progrès remarquable quant à la réduction de mortalité des enfants de moins de 5 ans, en doublant son taux de réduction de

¹⁴⁰ OMS, « Enfants : réduire la mortalité », Centre des médias, Aide mémoire N° 178, Septembre 2013.
<http://who.int/mediacentre/factsheets/fs178/fr/> (consulté le 07.03.2014)

1,5 % par an entre 1990 et 2010 à 3,1 % entre 2000 et 2011¹⁴¹. Les principales causes des décès d'enfants de moins de 5 ans dans le monde, selon l'Unicef, restent la pneumonie, les complications provenant des naissances prématurées, la diarrhée, les complications lors de l'accouchement et le paludisme. Mais grâce au développement socioéconomique et à l'amélioration des conditions sanitaires, toutes les régions dans le monde et particulièrement l'Afrique subsaharienne a pu réduire ce taux.

Le taux d'achèvement du cycle de primaire a continué à s'améliorer dans presque toutes les régions du monde, mais le rythme reste faible dans certaines régions qui maintiennent leurs taux robustes. C'est le cas de l'Amérique latine et Caraïbes, de l'Amérique du Nord, de l'Europe et l'Asie centrale, et de l'Union européenne. En Afrique du Nord, Asie du sud, et l'Afrique subsaharienne le rythme annuel d'amélioration s'est considérablement accéléré depuis 2002. Les progrès dans ces 3 régions ont été remarquables sur la voie de l'achèvement du cycle de primaire. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a vu passé son taux de 86 % en 2002 à 92 % en 2011, l'Asie du sud de 70 % en 2002 à 88 % en 2010 et l'Afrique subsaharienne de 56 % en 2002 à 69 % en 2011. Toutefois, l'Afrique subsaharienne reste la région où le taux d'achèvement du cycle primaire est très bas et l'écart entre l'Afrique subsaharienne et les autres régions reste très prononcé.

Tableau III.10

Taux d'achèvement du cycle de primaire en %

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Afrique subsaharienne	56	58	59	61	64	65	66	68	69	69	-
Amérique latine et caraïbes	99	98	98	98	99	100	100	100	100	100	-
Amérique du Nord	100	100	100	99	98	100	100	100	100	100	-
Asie de l'Est et Pacifique	98	98	98	97	97	98	98	98	99	-	-
Asie du sud	70	74	78	80	82	84	86	87	88	-	-
Europe et Asie centrale	97	97	98	98	97	97	97	98	98	98	-
Moyen-Orient et Afrique du Nord	86	87	91	92	90	90	90	91	93	92	-
Union-européenne	99	99	99	98	97	98	97	97	98	98	

Source : Banque mondiale.

¹⁴¹ Unicef, Communiqué de presse commun, *Il faut accélérer les progrès obtenus depuis 2000 dans le domaine de la survie de l'enfant, affirme l'ONU*, New-York/Genève, septembre 2012.

Certains pays africains, ont également réalisé des résultats satisfaisant, en atteignant un taux d'achèvement du cycle primaire supérieur à 90 %. C'est le cas particulièrement du Botswana 91% en 2009, l'île Maurice 99 % en 2012, les Seychelles 100 % en 2011 et la Zambie 91 % en 2012. Ces résultats ont été obtenus grâce à l'instauration d'un système de l'éducation primaire gratuite et obligatoire pour tous. Ce système avait attiré des nombreuses personnes en conséquence, la qualité de l'enseignement a été affaiblie, ce qui a provoqué la hausse du taux d'abandon dans d'autres pays.

D'après les mesures de l'IPM, la Banque mondiale a estimé à 1,7 milliard, le nombre de personnes qui vivaient dans une pauvreté multidimensionnelle sur la période 2000-2010. Ces personnes étaient réparties dans 109 pays¹⁴². En 2012, sur les 104 pays couverts par l'IPM environ 1,56 milliard de personnes vivent dans une pauvreté multidimensionnelle. Et, c'est en Afrique subsaharienne où il y a les pays avec les pourcentages de pauvreté multidimensionnelle le plus élevé : Éthiopie (87 %), Libéria (84 %), Mozambique (79 %) et Sierra Leone (77 %). Cependant, le nombre absolu le plus élevé de personnes sous le seuil de pauvreté multidimensionnelle se trouve en Asie du Sud, précisément en Inde avec environ 612 millions de personnes multi-dimensionnellement pauvres¹⁴³. La pauvreté multidimensionnelle sur ces deux régions est décevante en tenant compte du nombre de personnes souffrant de multiples privations.

D'une manière générale, l'Afrique a réalisé une performance impressionnante en ce qui concerne la croissance économique, et la réduction du pourcentage des personnes qui vivaient avec moins de 1,25 dollars par jours durant la période 2002-2012. Et l'objectif du NEPAD qui s'affiche dans la même lignée avec l'objectif du millénaire pour le développement, de réduire de moitié le nombre de personnes sous la pauvreté extrême d'ici 2015, est atteint. Malgré ces performances, la pauvreté généralisée persiste, le niveau de vie de la population africaine dans son ensemble se détériore et l'Afrique subsaharienne reste confrontée à des graves problèmes de développement. Jetez un coup d'œil en République démocratique du Congo, et voyez ce qui se passe, un pays vaste avec des conditions climatiques favorables à la production agricole, avec des richesses naturelles abondantes mais le constat est alarmant, la petite boîte de tomate est coupée en deux et le poisson de 16 cm

¹⁴² PNUD, Sur le 187 pays et territoires couverts par l'indice de développement humain 2011, la Norvège est en première position et la République démocratique du Congo occupe la dernière place, novembre 2011.

¹⁴³ PNUD, L'indice de développement 2013 indique des hausses majeures dans la plupart des pays du sud, mars 2013.
<http://www.undp.org/content/undp/fr/home/presscenter/pressreleases/2013/03/14/human-development-index-in-2013-report-shows-major-gains-since-2000-in-most-countries-of-south/> (consulté le 11.03.2014)

(communément appelé 16 +) coupé en quatre parties et vendu par pièce, alors que du jour au jour on parle de la croissance économique.

B. LES RAISONS DE LA PERSISTANCE DE LA PAUVRETE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'Afrique subsaharienne, à part la réduction de moitié du nombre de personnes qui vivaient avec moins de 1,25 dollars américains par jour, le développement humain ne s'est fait que faiblement et les emplois convenables sont rares et les opportunités de travail se trouvent dans le secteur informel avec des mauvaises conditions de travail et des maigres salaires. Et c'est en Afrique subsaharienne où l'on trouve les pays avec des indices de pauvreté multidimensionnelle les plus élevés. Plusieurs raisons peuvent justifier pourquoi l'Afrique subsaharienne demeure toujours dans la pauvreté. Nous allons détecter quelques raisons pour comprendre les principaux problèmes de la persistance de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Parmi ces raisons on peut citer : les facteurs politiques et institutionnels, économiques, démographiques et environnementaux.

1. LES FACTEURS POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS

La plupart de pays africains ont entrepris des reformes visant à mettre sur pieds des mécanismes de bonne gouvernance comme le préconise le NEPAD, avec comme objectif principal la stabilité sociale, économique, politique, mais aussi la transparence dans la gestion des affaires publiques qui sont parmi les conditions requises pour sortir l'Afrique du sous développement et de la pauvreté. Mais les résultats sont décevants. La corruption, l'absence de véritable démocratie et de garantie des droits, mais aussi les conflits armés et guerres civiles sont devenus monnaies courantes. L'Afrique subsaharienne doit être en mesure de se doter d'institutions étatiques capables de concevoir et de mettre sur pied des politiques efficaces en matière sociale, économique et politique.

1.1 La corruption

L'Afrique subsaharienne avec ses innombrables ressources naturelles devrait-être la région la plus riche du monde. La mauvaise gouvernance constitue un obstacle majeur au développement de l'Afrique. Elle génère des troubles sociaux, entrave le développement

économique et empêche la mise en place d'institutions gouvernementales et financières nécessaires pour la stabilité et la croissance. La deuxième guerre civile au Libéria en 2003 découle d'une mauvaise gouvernance. Bien que le Président Charles Taylor ait été élu par une majorité, il n'a pas réussi à réunir démocratiquement le Libéria au lendemain de la première guerre civile. Il a plus utilisé la force et la répression pour se maintenir au pouvoir¹⁴⁴.

La corruption compromet à l'impartialité, à la justice, à l'égalité etc. Ce qui porte préjudice au développement humain. Elle engendre par conséquent la déformation dans le secteur prioritaire éloignant ainsi les investissements publics pour les diriger vers des projets favorisant le bakchich et les dessous-de-table.

En 2012, selon les données de *Transparency International*, seulement 5 pays de l'Afrique subsaharienne ont obtenu l'indice de perception de la corruption (IPC) supérieur à 50, il s'agit de : Botswana, Cap-Vert, Maurice, Rwanda et Seychelles¹⁴⁵. Ce qui prouve que presque toute l'Afrique subsaharienne est gangrenée par la corruption. En 2004, on a estimé que la corruption coûte chaque année au continent plus de 148 milliards de dollars américains. Mais aussi, 50 % des recettes fiscales, 25% du PIB et 30 milliards de dollars américains destinés à l'aide pour l'Afrique sont détournés au moyen de la corruption. De plus, des flux financiers illicites qui s'effectuent à travers de pratiques de corruption continuent de subtiliser aux pays africains les ressources financières qui pouvaient-être consacré au développement¹⁴⁶. La pauvreté est présente en Afrique et les ressources destinées au développement sont abusivement détournées par des individus.

La corruption met en cause sérieusement la démocratie et la bonne gouvernance. Dans plusieurs pays d'Afrique les élections sont contestées du fait de la corruption et donne accès par la suite au trouble de tout genre, mais aussi aux conflits militaire et aux guerres-civiles. En plus, elle constitue un véritable fléau en Afrique et les principales institutions touchées par la corruption restent le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire y compris la société civile.

¹⁴⁴ Arthur T. Moe, "The cause of dynamics of conflict in sub-Saharan Africa", Carlisle Barracks, U.S. Army War College, 2009, pp.5-25.

¹⁴⁵ L'IPC exprime les perceptions des acteurs de la vie économique sur les niveaux de corruption affectant la vie publique dans près de 180 pays.

¹⁴⁶ Commission économique pour l'Afrique et conseil consultatif de l'Union Africaine sur la corruption, renforcement de la gouvernance en Afrique, Programme régional pour l'Afrique en matière de lutte contre la pauvreté (2011-2016), <http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/lutte-contre-la-corruption-renforcement-de-la-gouvernance-en-afrique-2011-2016.pdf> (consulté le 14.03.2014)

1.2 Conflits armés et guerres-civiles

L'Afrique est le continent des conflits, mais aussi un continent où le nombre de victimes du fait des conflits armés est le plus élevé au monde¹⁴⁷. La République démocratique du Congo comptait à elle seule environ 1,6 million de civils déplacés par les affrontements en 2008¹⁴⁸. Alors que le NEPAD est censé promouvoir la paix et le développement durable en Afrique.

Les conflits armés proviennent de la mauvaise gouvernance, mais aussi de l'incapacité des États à assurer le contrôle de leurs territoires et la sécurité des populations. Cette impuissance profite aux véritables bandes armées incontrôlées qui se mettent à la place des États défaillants et pratiquent le banditisme, le pillage des ressources nationales, et même les viols. Et ils se cachent parfois derrière des prétextes ethniques, religieux ou des revendications politiques parfois floues. Ils s'installent dans un secteur donné et créent la précarité, au-delà de l'objectif de renverser les pouvoirs, ils mettent la main sur les richesses du sous-sol, car ils ont aussi besoin de financement¹⁴⁹. Face à l'incapacité des appareils d'État à assurer leur sécurité, les populations cèdent souvent à la tentation de constituer des milices à leur tour manipulées par les acteurs du conflit. Comme ce fût le cas avec les Maï-maï et le M 23 en République démocratique du Congo ou le Seleka et les Anti-Balaka en République centrafricaine ou encore les Boko Haram au Nigéria. Ces conflits se caractérisent par l'absence d'un véritable front, par le poids des logiques informelles, par des phénomènes de contagion et de prolifération. Ces mouvements ne se limitent pas à un seul État, parfois ils se développent au niveau régional créant de vastes zones d'instabilité¹⁵⁰.

Les conflits qui se limitent à un seul Etat, et opposent les populations ou une partie des populations à leurs gouvernements, ou encore une ethnie contre une autre sont appelés guerres civiles, et parfois les acteurs en conflits peuvent avoir le soutien des autres pays qui

¹⁴⁷ Philippe Hugon, « Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique », *Afrique contemporaine*, Vol. 2, No. 218, septembre 2006, pp.33-47, <http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2006-2-page-2-page-33.htm> (consulté le 14.03.2014)

¹⁴⁸ Amnesty international, Des ONG demande une réunion de l'ONU concernant la République démocratique du Congo, novembre 2008, <http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/news/ngos-call-for-un-session-democratic-republic-congo-20081118> (consulté le 14.03.2014)

¹⁴⁹ Philippe Hugon, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Sedes, 2^e édition, 2009, p.146

¹⁵⁰ Eric Bordessoule, « L'Etat-nation en Afrique subsaharienne, un modèle en crise ? », Clermont Ferrand, *Géo Confluences*, janvier 2006, pp. 5-7, <http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/news/ngos-call-for-un-session-democratic-republic-congo-20081118> (consulté le 14.03.2014)

veulent aussi trouver leurs comptes. Elles se distinguent par leur nature interne, mais aussi par leur intensité. Une fois éclatée, elle est d'une violence qu'on n'a jamais vue et d'une atrocité qu'on ne saurait qualifiée. Ces genres de guerres sont fréquents en Afrique, au moment où l'on espérait que le nouveau programme de développement de l'Afrique allait tout mettre en œuvre pour la renaissance de l'Afrique.

Après la fin des hostilités, les conflits continuent à toucher péniblement la vie des individus, non seulement la mort, ils amènent des conséquences de toutes sortes, la population civile est traumatisée, le VIH/sida, l'économie et le secteur de santé détruits. Mais aussi le déplacement de la population, la destruction de vie des enfants que les seigneurs de guerres recrutent par la force ou bien ils s'engagent parce qu'ils recherchent une protection ou dans le but de se venger. A cela s'ajoutent la destruction de l'infrastructure publique et la fuite de capitaux. Toutes ces conséquences ne peuvent qu'accentuer la pauvreté déjà existante en Afrique depuis bien des décennies.

Il y a un lien entre la pauvreté et les conflits armés, en ce qui concerne à la fois l'éclatement et la durée de la guerre. Les pays ayant un revenu par habitant de 250 dollars, la probabilité qu'une guerre éclate dans un délai de cinq ans est d'environ 15 %, tandis qu'avec un revenu par habitant de 5000 dollars, la probabilité est inférieure à 1 %¹⁵¹. Les pays pauvres ont de faibles capacités et sont incapables de garantir la sécurité de leurs citoyens. De cette façon, il n'y a pas seulement que les souffrances de la population en général qui pourraient déclencher une révolte, mais aussi la combinaison de l'abus de pouvoir, la mauvaise gestion et l'apparition des rebelles qui dans les pays pauvres ont des possibilités de recruter des partisans et de briser le monopole de force.

Actuellement, la disponibilité en ressources naturelles, comme le diamant, l'or, le bois, le coltan, le pétrole, peut constituer un facteur important de conflit, au lieu d'être une source de bénédiction, leurs existences deviennent une malédiction dans beaucoup de pays africains.

2. LES FACTEURS ECONOMIQUES

Du point de vue du capital physique, les infrastructures de base en Afrique subsaharienne tels que routes, eau, électricité, télécommunication, restent insignifiants. Il est

¹⁵¹ Séminaire sur la sécurité au Sahel, « Pour un partenariat sécurité et développement au Sahel », Organisé par l'OGSS et l'Union européenne, Bruxelles, 25 et 26 novembre 2010

démontré que dans 24 pays africains, l'état des infrastructures sont déplorables et freinent la croissance économique des pays de 2 % chaque année et entrave la productivité des entreprises jusqu'à 40 %. L'infrastructure africaine accuse un retard remarquable et un fonctionnement adéquat des infrastructures est important pour la performance économique de l'Afrique. En outre, le redressement des inefficacités et la réduction des dépenses inutiles pourraient donner lieu à des améliorations importantes dans la vie des africains¹⁵².

Chaque année, on observe qu'il y a croissance agricole sur le continent africain. Mais, cette croissance est insignifiante et ne peut en aucun cas devancer la population africaine qui connaît une croissance démographique la plus élevée au monde. La grande partie de la population africaine dépend de l'agriculture pour sa subsistance. La performance économique actuelle de l'Afrique n'explique pas la performance du secteur agricole. Et pourtant, l'Afrique possède d'énormes potentiels pour la croissance agricole en Afrique.

Le problème du potentiel inexploité du commerce intra-africain se manifeste surtout dans le secteur de l'agriculture. L'Afrique est le continent qui a un fort pourcentage de terres arables en friche; les terres arables en friche du monde entier se trouvent en Afrique subsaharienne et représentent environ 50 à 60 %. Néanmoins, seulement 16,9 % du total des échanges africains de produits alimentaires et d'animaux vivants et seulement 14,8 % des importations agricoles africaines ont été réalisées sur ce continent entre 2007 et 2011, montrant effectivement que le secteur de l'agriculture et les échanges intra-africains de produits agricoles demeurent nettement inexploités¹⁵³.

L'Afrique a une superficie plus grande que celle de l'Inde. Mais l'Inde est arrivée à un niveau d'autosuffisance raisonnable avec une population de loin supérieur à celle de l'Afrique subsaharienne. Les études ont démontré qu'une augmentation de 1 % de la productivité agricole réduit la pauvreté de 0,6 % en Afrique¹⁵⁴. D'où la nécessité de recourir à une industrialisation effective pour accroître la productivité et ainsi réduire la pauvreté en Afrique.

¹⁵² Banque mondiale, communiqué de presse n° 2009/AFR/138, *Une nouvelle étude montre que la mise à niveau des infrastructures en Afrique exigera un apport supplémentaire de 31 milliards de dollars et d'énormes gains d'efficacité*, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFRENCHEXT/0,,contentMDK:22386301~menuPK:596748~pagePK:2865106~piPK:2865128~theSitePK:488775,00.html> (consulté le 16.03.2014)

¹⁵³ CNUCED, *Le développement économique en Afrique : Commerce intra-africain, Libérer le dynamisme du secteur privé*, Genève, Nations Unies, Rapport 2013, p.31

¹⁵⁴ FARA, « Justification: les défis de la recherche et du développement agricole en Afrique », <http://fr.fara-africa.org/quest-ce-que-le-fara/contexte> (consulté le 16.03.2014)

3. LES FACTEURS DEMOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

3.1 Facteur démographique

L'Afrique subsaharienne a une population estimée à 910,4 millions d'habitant en 2012, et la population urbaine représente 37 % de la population totale¹⁵⁵. L'Afrique est un continent qui compte un nombre très élevé des jeunes de 15 à 24 ans, elle représente environ 200 millions du total de la population Africaine. Le taux de chômage en Afrique subsaharienne est de 6 % et le chômage des jeunes est au moins deux fois supérieur à celui des adultes¹⁵⁶.

Les jeunes au chômage constituent pour la plupart des mouvements armés une main œuvre bon marché pour les seigneurs des guerres. C'est le cas de l'AFDL (alliances des forces démocratiques pour la libération du Congo) de M'zee Laurent Désiré KABILA en 1996, qui avait mis fin au régime du dictateur MOBUTU, en République démocratique du Congo à cet époque la République du Zaïre. Cette rébellion, hormis les enfants soldats recruter parfois par la force, avait réussi à enrôler des nombreux jeunes qui étaient au chômage par la seule proposition d'un solde de 100 dollars par mois légèrement supérieur au salaire d'un fonctionnaire. Et toutes les rebellions qui se sont succédées dans ce pays jusqu'en 2013 n'ont recouru qu'à la même stratégie, leur cible reste les jeunes au chômage. Ainsi la jeunesse sans emploi ou au chômage constitue un danger permanent non seulement pour le pouvoir en place mais aussi pour la société africaine toute entière.

La croissance démographique en Afrique subsaharienne est le plus élevé au monde en conséquence, elle affaiblit les rapports entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté et entrave la fourniture de services publics critiques en matière de santé et d'éducation, et pèse sur les finances publiques que les Etats africains doivent pourvoir dans ces domaines à cause de leurs nombreux problèmes.

Malgré une croissance démographique très élevées, les progrès ont été remarqués et approuvés par une baisse de la prévalence, du nombre de décès liés au sida et de la transmission mère-enfant du VIH/sida. Le nombre total de nouvelles infections à VIH/sida en

¹⁵⁵ Banque Mondiale, *Op.cit.*, Communiqué de presse n° 2009/AFR/138.

¹⁵⁶ Kingsley Ighobor, « Jeunesse africaine : bombe à retardement ou une opportunité à saisir ? », *Afrique Espoir, La jeunesse africaine source d'innovation*, Vol. 27, No. 1, Mai 2013, p.10-21

Afrique au sud du Sahara a chuté de plus de 26 %, pour atteindre 1,9 million en 2008, contre 2,6 millions en 1997¹⁵⁷. Mais également, le taux de type de transmission de mère-enfant a baissé et est passé de 35 % en 2001 à 29 % en 2009 et à 26 % en 2010¹⁵⁸. Néanmoins, cette pandémie continue de poser un grand problème de développement et de santé en Afrique subsaharienne. Cette partie du continent qui ne représente que 12% de la population mondiale, reste la région la plus touchée par l'épidémie du VIH/sida dans le monde et enregistrait 70 % de l'ensemble des nouvelles infections à VIH/sida en 2012¹⁵⁹.

La sous-région d'Afrique la plus touchée est l'Afrique australe avec 35 % de toutes les personnes qui vivent avec le VIH/sida en 2007, elle contenait près de 32 % de tous les nouveaux cas d'infection par le VIH/sida et de décès causés par le SIDA à l'échelle mondiale. En 2005, le taux national de prévalence du VIH/sida chez les adultes dépassait 15 % dans huit **pays** qui sont : Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe¹⁶⁰.

Cette pandémie réduit l'espérance de vie, entrave la productivité, extermine la main-d'œuvre, dilapide les épargnes et détruit une bonne partie des efforts de lutte contre la pauvreté, anéantit la réalisation des objectifs du NEPAD. Elle a des conséquences dramatiques sur le développement de l'Afrique. Et les personnes atteintes du VIH/sida sont sujets de discrimination sociale. Outre le VIH/sida, une baisse de la mortalité due au paludisme en Afrique a été également remarquée. Mais, l'accès aux traitements les plus efficaces, tels que les polythérapies à base d'artémisinine ne couvrent qu'une partie des traitements antipaludiques administrés.

En matière d'éducation, il est vrai que cette composante est très importante pour le développement humain et que tout progrès dans ce domaine joue pour beaucoup à l'amélioration de niveau de vie de la population. Au niveau de l'éducation primaire, on peut avoir une bonne base pour le calcul, la lecture et l'écriture, qui sont indispensables pour le développement des capacités scientifiques et technologiques. Mais, les taux d'achèvement du

¹⁵⁷ Journée Mondiale SIDA/2011, Rapport ONUSIDA, p.7

¹⁵⁸ Banque mondiale, *Déclaration de Donald Kabeuka, journée mondiale de lutte contre le sida 2013*.

¹⁵⁹ Rapport ONUSIDA sur l'épidémie mondiale de sida 2013, p.12

¹⁶⁰ Banque mondiale, *le VIH en Afrique : Note de présentation*.
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFRENCHEXT/0,,contentMDK:21570832~menuPK:4547070~pagePK:146736~piPK:146830~theSitePK:488775,00.htm> (consulté le 16.03.2014)

cycle de primaire en Afrique subsaharienne sont problématiques dans certains pays comme le Tchad et la République centrafricaine qui ont enregistré en 2012, selon les estimations de la Banque mondiale les taux, respectivement de 35 % et 45 %. Il devrait y avoir des résultats satisfaisants dans ce domaine que si les enfants arrivaient à terminer leur cinquième ou sixième année de l'éducation primaire. Et en plus, il est nécessaire que l'achèvement de l'éducation primaire soit accompagné d'un cycle secondaire.

En effet, plusieurs éléments peuvent-être à l'origine du faible taux d'achèvement du cycle primaire. On peut citer premièrement les facteurs individuels comme le mauvais état de santé et la malnutrition des enfants. Deuxièmement, la situation des ménages tels que le travail des enfants et la pauvreté. Et enfin, les facteurs scolaires notamment l'absentéisme des enseignants, la localisation de l'école ou la mauvaise qualité de l'enseignement. Pour avoir le progrès dans ce domaine il est nécessaire de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des projets susceptibles d'encourager les élèves à continuer sans interruption leurs études primaires.

3.2 Facteur environnemental

La conservation et la bonne gestion de l'environnement représentent un élément principal du développement durable et de la réduction de la pauvreté. La désertification et la dégradation des sols représentent un grand danger pour la subsistance de la population Africain. La désertification dégrade les terres et les ressources de la nature, spécialement dans les zones arides, semi-arides et subhumides. Elle est provoquée principalement par l'activité de l'homme et le changement climatique. Les besoins qu'ont les pauvres en bois de chauffe et charbon, mais aussi aux surexploitations des bois à de fins commerciales conduisent à la dégradation des espaces boisés et à la destruction des forêts.

Les africains ont fourni beaucoup d'efforts pour la conservation et la gestion de l'environnement, mais les insuffisances sont nombreuses : l'accès réduit à des sources d'eau potable améliorées et la diminution du couvert forestier. En Afrique subsaharienne, la forêt couvrait en 1990, 31,2 % des terres. Ce taux est tombé à 28,1 % en 2010¹⁶¹. Cette baisse a comme origine la surexploitation et la transformation de forêts à d'autres fins causées par la croissance démographique, le développement économique et l'exigence pour les populations

¹⁶¹ PNUD, *Evaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement*, Rapport OMD 2012, p.http://www.cm.undp.org/content/dam/cameroon/docs/OMD/MDG%20Report%202012_FRE.pdf

de subvenir à leurs besoins. Le sous-sol du continent africain renferme environ 660 000 kilomètres cubes de réserves d'eau. Cette quantité est cent fois supérieure à celle d'eau en surface. Par contre, 330 millions d'Africains, soit 40 % de la population, n'ont pas accès à l'eau potable¹⁶². La pénurie d'eau dans beaucoup de zones africaines constitue la menace la plus inquiétante.

La population en milieu rural dépend d'une manière générale des forêts. Elles sont sources d'emploi et engendrent les revenus. C'est en sens qu'elles contribueront à la réduction de la pauvreté en milieu rural. La destruction de la forêt peut être attribuable en grande partie aux pays africains qui sont tributaires de la biomasse forestière dans le but de satisfaire à leurs besoins primaire en énergie. Le manque d'accès à l'énergie moderne pousse la population à exploiter le bois de feu et le charbon de bois pour leurs besoins en énergie. L'Afrique subsaharienne souffre de deux fléaux majeurs, il s'agit de la dégradation des sols et la désertification ainsi les populations pauvres sont exposées à des risques. Ces deux fléaux détruisent la fertilité des terres et les services écosystémiques du continent.

La désertification sous-entend la dégradation des sols, provoquant une perte progressive et inévitable de productivité agricole et mettant en ruine la santé écologique des écosystèmes. En dégradant les écosystèmes, la désertification appauvrit la population des services essentiels de l'environnement. Lorsqu'une terre est dégradée le rendement agricole sera médiocre. La dégradation des terres peut avoir des effets néfastes sur la productivité, la population, l'alimentaire. Mais aussi, la destruction des ressources de base et des écosystèmes ainsi que la perte de la biodiversité due aux changements des habitats autant qu'au niveau génétique que des espèces.

C. LES DEFIS ET OPPORTUNITES POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le NEPD est déterminé à lutter contre la pauvreté en Afrique, pourtant la plupart des pays africains spécialement de l'Afrique subsaharienne, rencontrent des difficultés entravant le meilleur développement de la société africaine. Ces difficultés relèvent de la mauvaise gouvernance, de la mauvaise gestion de l'environnement, de l'insuffisance du capital

¹⁶² Courrier international, « L'Afrique ne manque pas d'eau », *Le monde.fr, Environnement*, Août 2012, <http://www.courrierinternational.com/article/2012/08/06/l-afrique-ne-manque-pas-d-eau>

physique et de la très forte croissance démographique. Néanmoins, plusieurs améliorations ont été enregistrées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne, mais ces progrès s'avèrent être trop lents d'où la nécessité de déployer les efforts pour accélérer le développement du continent.

Nous estimons que la pauvreté sur le continent africain peut être éradiquée, à condition que les africains fassent rupture avec les anciennes habitudes qui, depuis les années ont plongé la plupart des pays africains dans le chaos. Malgré les difficultés rencontrées par nombre de pays africains, nous sommes persuadés qu'à travers le NEPAD, le développement de l'Afrique est certain. Mais la communauté internationale peut jouer un rôle important dans ce processus en respectant ses engagements à lutter contre la pauvreté en Afrique.

Le NEPAD, s'il veut accélérer le développement de l'Afrique et éradiquer la pauvreté sur ce continent, il doit procéder au changement radical de mentalité des dirigeants des pays africains et de tous les africains en général. Mais aussi, effectuer des réformes dans les domaines ci-après :

1. LA BONNE GOUVERNANCE

La bonne gouvernance joue un rôle déterminant dans la lutte contre la pauvreté et elle est utile pour stimuler le développement. Elle se caractérise par des institutions compétentes. Une bonne gouvernance suppose : la légitimité politique, la responsabilité, le droit d'adhérer à un groupe, l'accès à la justice, la liberté d'information et d'expression, une gestion saine du secteur public, etc.

Le NEPAD, dans le cadre de la bonne gouvernance doit convaincre les pays africains qui n'ont pas encore fait leur adhésion aux mécanismes africains d'évaluation par les pairs d'y prendre part. Ce mécanisme est un moyen de contrôles périodiques qui vise à faire le bilan de la gouvernance dans les pays qui le sollicite. Il est fondé sur la promotion et le renforcement des normes de gouvernance.

L'Afrique qui est gangrenée par la corruption et les conflits armés ne peut sortir de cette situation que si le problème de la gouvernance est résolu. C'est pourquoi il est important de mettre en place des gouvernements compétents et légitimes qui jouissent de la confiance de la population.

2. LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

La mauvaise gestion de l'environnement est un danger pour l'équilibre de la planète. Les pauvres s'attachent à l'environnement naturel et à la biodiversité du continent, car ils sont pour eux sources de l'énergie, de l'alimentation, du logement, des médicaments et de l'approvisionnement en eau.

Dans le domaine de la gestion de l'environnement, il est nécessaire que le NEPAD priorise les programmes de gestion forestière durable, en mettant sur pied des nouvelles politiques de gestion des ressources naturelles. Mais aussi en élaborant des mesures adéquates en rapport avec l'adaptation au changement climatique.

Il est important de développer également l'agriculture africaine, car il offre un immense potentiel grâce à ses innombrables ressources naturelles telles que les terres et l'eau, mais aussi créer des opportunités pour les agriculteurs africains en matière d'exportation agricole, leurs offrir les moyens d'accéder aux ressources naturelles et aux technologies leurs permettant d'accroître la productivité agricole. L'agriculture est un élément important car elle contribue à la réduction de la pauvreté et de la famine.

3. LE CAPITAL PHYSIQUE ET HUMAIN

En matière du capital physique, le NEPAD devrait développer les infrastructures économiques telles que : routes, eau énergie, TIC, créer les conditions de viabilité et de rentabilité des affaires du secteur privé. Il devrait également chercher les voies et moyens permettant un bon entretien et une bonne maintenance des infrastructures existantes. L'investissement en capital humain mérite aussi une attention. Cet investissement devrait tenir compte de deux domaines suivants : la santé et l'éducation afin de permettre l'amélioration du bien être des populations africaines. La mise en valeur du capital humain favorise l'accroissance économique et constitue un moyen de la lutte contre la pauvreté. Les pays africains par l'entremise du NEPAD doivent orienter les ressources publiques vers l'éducation, mais aussi, les gouvernements africains devraient s'atteler à financer les soins de santé de base qui serait mis à la disposition de la population africaine. Le NEPAD devrait aussi demander l'aide et l'assistance de la communauté internationale pour parvenir à des bons résultats.

4. LA DEMOGRAPHIE

La démographie constitue d'une part une opportunité et d'autre part un désavantage, avec la réalité actuelle de l'Afrique subsaharienne, la démographie cause des problèmes à cette partie du continent, pour des raisons suivantes : l'écosystème se trouve exposé à des menaces dues à la croissance démographique. Cette croissance constitue également un danger pour la sécurité alimentaire, l'environnement et l'approvisionnement en eau douce. A cela s'ajoute les conflits civils, le poids de l'investissement en capital humain, l'amenuisement du revenu par habitant. Ainsi, il est important que le NEPAD mette en place une politique efficace de limitation des naissances. Mais aussi, organiser des Forums et de séminaires pour convaincre la population africaine du bien fondé de cette mesure.

CONCLUSION

Le NEPAD reste le seul programme pensé et conçu par les africains eux-mêmes dans le but de lutter contre la pauvreté et le sous développement en Afrique. Dès son lancement, il a été considéré comme la clé de voute du développement de l'Afrique. Ainsi, les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté que le NEPAD s'est fixé, s'inscrivent dans la même logique que les huit objectifs énoncés dans la déclaration du millénaire pour le développement. Ces objectifs reposent sur une croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut de plus de 7 %, pendant quinze ans, ce qui devrait par la suite entraîner la réduction de moitié le pourcentage des personnes qui vivent dans la pauvreté extrême d'ici 2015.

En tant que fusion de deux initiatives, pour que le décollage de l'Afrique puisse s'effectuer, le NEPAD présente deux visions distinctes mais qui se complètent. D'une part le Plan Omega du sénégalais Abdoulaye WADE et de l'autre le *Millennium Partnership for the African Recovery Programme* du sud africain Thabo MBEKI. Le plan sénégalais est plus tourné vers l'extérieur et compte sur les investissements directs étrangers. En effet, pour réaliser une croissance annuelle moyenne d'environ 7 % par an comme énoncé dans les objectifs du NEPAD, le continent a besoin de 64 milliards des dollars américains, ce qui permettra de combler un déficit de 12 % du PIB par an, et la grande partie de ses ressources devra provenir de l'extérieur du continent. En revanche, la vision du sud africain Thabo MBEKI, est plus tournée vers l'intérieur du continent, pour lui le développement de l'Afrique est entre les mains des africains eux-mêmes, et l'Afrique ne peut se développer qu'en se basant essentiellement sur ses propres ressources.

De ce qui précède, pouvons-nous dire que le NEPAD permettra-t-il de réduire la pauvreté en Afrique subsaharienne ? Quels sont ses réalisations et ses limites dans sa lutte contre la pauvreté ? Dans l'ensemble le NEPAD dans ses démarches pour le développement de l'Afrique n'a pas réalisé que des échecs, mais certains de ces résultats ont été encourageants, ce qui nous pousse à dire que l'Afrique est sur la bonne voie du développement. Le rapport du CNUCED 2012, nous montre que les investissements directs étrangers vers l'Afrique ont atteint 37 milliards de dollars américains en 2011, alors qu'ils

étaient de 29 milliards de dollars en 2010. Ces investissements en 1990, selon le rapport économique sur l'Afrique 2012, ne représentaient que 2 milliards de dollars pour toute l'Afrique. En plus, les flux d'aide à l'Afrique subsaharienne ont subi une forte augmentation. Ces flux sont passés de 12,5 milliards de dollars américains en 2000 à 42,3 milliards de dollars en 2009. Au moment où les flux nets d'APD pour l'ensemble des pays en développement représentaient 127 milliards de dollars, donc l'Afrique a obtenu une part importante des apports d'APD soit 33 %. Cette forte hausse des aides vers l'Afrique est due principalement à des annulations de dettes au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale en faveur des PPTE comme préconise le NEPAD dans son document de base. L'Afrique subsaharienne a également obtenu en 2009, 10,9 milliards de dollars sous forme de prêts et de 36,1 milliards de dollars sous forme de dons. Cette croissance des IDE et d'APD prouve le dynamisme économique du continent. Toutefois, les stratégies de développement du NEPAD sont butées à des multiples difficultés dues à la mauvaise gouvernance, aux conflits armés et aux guerres civiles. Ainsi, face à cette situation décevante, des nouvelles stratégies s'avèrent importantes.

L'idée principalement du NEPAD reste la prise de conscience du besoin de sortir l'Afrique de sa situation de marginalisation dans le cadre de la mondialisation. En se basant sur cette logique de chose, il convient de dire que les pays africains sont pauvres parce qu'ils sont marginalisés. En effet, les aides au développement ne suffisent pas pour sortir l'Afrique de la marginalisation et de la pauvreté. Les peuples africains dans son ensemble doivent assumer leurs responsabilités pour le processus du renouveau de l'Afrique. La coopération entre l'Afrique et la communauté internationale doit être fondée sur les engagements réciproques.

La pauvreté est la répercussion de la mauvaise gouvernance, des conflits, de l'insécurité et de l'insuffisance du potentiel humain et économique de l'Afrique. Il exige cependant, les solutions politiques et économiques. Malgré, des progrès observés dans la plupart des pays Africains, la diminution de la pauvreté résulte avant tout de la croissance économique. Le revenu moyen dans les pays d'Afrique subsaharienne n'a cessé d'augmenter avec des taux annuels moyens de 5,1 %. En 2002 soit une année après la création du NEPAD, 55,7 % de la population africaine vivait avec moins de 1,25 dollars américains par jour et par personne. En 2010, ce taux de pauvreté a reculé de 48,5 %.

L'objectif du NEPAD de réduire de moitié le nombre de personnes qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté d'ici 2015 est atteint avant l'échéance.

Au niveau du développement humain, les progrès significatifs ont été remarqués, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans qui était de 140 pour mille au lancement du NEPAD, a baissé de 98 pour mille s'approchant de l'objectif du NEPAD de réduire de deux tiers le taux de mortalité infantile. Mais aussi, l'accroissement du taux d'achèvement du cycle de primaire, l'amélioration de l'espérance de vie à la naissance et l'accroissement du revenu par habitant ont été observés. Cet accroissement repose sur une forte hausse des prix des matières premières et de la consommation financée par des apports des investissements privés et publics. Si les circonstances extérieures avaient été agréables, l'allure de la croissance aurait pu être encore très élevée. La dynamique de la croissance et de la réduction de pauvreté ont été affectées par les crises financière et économique. Toutefois, la pauvreté en Afrique subsaharienne persiste du fait de chômage.

Ainsi donc, l'Afrique a besoin des nouvelles stratégies qui donnent les opportunités aux pauvres, des institutions et des gouvernements compétents qui jouissent de la confiance du peuple, mais aussi des mesures d'incitation capables d'encourager la productivité, les emplois et les revenus ainsi que des moyens permettant d'accomplir les aspirations humaines et de consolider les capacités et la dignité des personnes.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS OFFICIELS

Aide publique au développement et financements privés : Attirer des financements et investissements vers les pays en développement, OCDE, 2002.

An analysis of issues shaping Africa's economic future, Africa's Pulse, Vol. 8, Banque Mondiale, October 2013.

Au delà de la pénurie : Pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau, PNUD, Paris, Economica, Rapport mondial sur le développement humain 2006.

Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale chargé de l'examen et de l'évaluation finals de l'application du Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, (A/AC.251/9), ONU.

Communiqué de presse n° 2009/AFR/138, sur la mise en œuvre des infrastructures, BANQUE MONDIALE, Washington.

Communiqué de presse no 2012/297/DEC, BANQUE MONDIALE, Washington, le 29 février 2012.

Communiqué de presse n° AG/1316, Assemblée Générale de l'ONU en sa 10^{ème} séance, Septembre 2002.

Communiqué de presse n°2009/065/DEC, BANQUE MONDIALE, Washington, 26 Août 2008.

Communiqué de presse, L'indice de développement 2013 indique des hausses majeures dans la plupart des pays du sud, PNUD, mars 2013.

Conférence de l'Union africaine, Onzième session ordinaire, Sharm El-Sheikh (Egypte), du 30 juin au 1 juillet 2008.

Conférence des chefs d'Etat et du gouvernement, [AHG/235(XXXVIII) Annexe 1], OUA, Durban, Afrique du sud, du 9 juillet 2002.

Déclaration de Donald Kaberuka, journée mondiale de lutte contre le sida, BAD, 2013.

Déclaration ministérielle, NATIONS UNIES et CEA, Alger, du 08 au 10 mai 2001.

Droit de l'homme et développement humain, PNUD, New York, De Boeck université, Rapport mondial sur le développement humain, 2000.

Evaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, PNUD, Rapport OMD 2012,

http://www.cm.undp.org/content/dam/cameroon/docs/OMD/MDG%20Report%202012_FRE.pdf

Evaluation du réseau impact, République Française, Ministère des affaires étrangères et européennes, Direction Générale de la Mondialisation, No. 110, Rapport 2009.

Grande pauvreté et précarité sociale, République Française, Rapport présenté au nom du Conseil économique et social par M. Joseph Wrensky, 1987.

Journée Mondiale, Rapport ONUSIDA, 2011,

http://data.unaids.org/pub/Report/2010/2009_annual_report_fr.pdf

La mobilité et la grande pauvreté, Rapport financé par le Ministère de l'équipement, des transports, et du logement ; et l'Union des Transports Publics, *Déplacements et inégalités*, Agglomération de Lyon, Novembre 2001.

L'Afrique devrait commercer davantage avec l'Afrique pour assurer la croissance future, Discours prononcé par Madame Rugwabiza, Directrice générale adjointe de l'OMC, Avril 2012, http://www.wto.org/french/news_f/news12_f/ddg_12apr12_f.htm

L'appui à l'intégration régionale en Afrique : quels enjeux pour les partenaires au développement ? , République française, Ministère des affaires étrangères, Etudes 2012.

Le développement économique en Afrique : Renforcer l'intégration régionale pour le développement de l'Afrique, CNUCED, New-York et Genève, Nations Unies, Rapport 2009.

Le développement économique en Afrique : Commerce intra-africain, Libérer le dynamisme du secteur privé, CNUCED, Genève, Nations Unies, Rapport 2013.

Le développement économique en Afrique : Promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial, ONUDI et CNUCED, New York et Genève, Nations Unies, Rapport 2011.

Le NEPAD, La Coopération belge, Dossier réalisé avec le soutien de la direction générale de la coopération au développement, Septembre 2006.

Le plan d'Action pour l'Afrique de l'UA/NEPAD 2010-2015 : Promouvoir l'intégration régionale et continentale en Afrique, UA, 2009, <http://www.africapartnershipforum.org/fr/documentsdereunion/44326763.pdf>

Les chaînes de valeur mondiales : L'investissement et le commerce au service du développement dans le monde, CNUCED, New York, Nations Unies, Rapport sur l'investissement dans le monde, 2013.

- Les droits de l'homme et la lutte contre la pauvreté, NATIONS UNIES, New-York et Genève, Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme, 2004.
- Les indicateurs de mesure de pauvreté, *Cahiers français*, n° 286, La documentation française, http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/dda/exclusion/dda3_212_3.html
- Les priorités de la coopération pour l'Afrique subsaharienne et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), HCCI, République Française, Rapport, Avril 2002.
- Mesure de la pauvreté : Un cadre conceptuel, Centre canadien d'étude et de coopération internationale, Québec, octobre 2000.
- Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, NEPAD, Octobre 2001, [http://www.nepad.org/system/files/NEPAD%20Framework%20\(Francais\).pdf](http://www.nepad.org/system/files/NEPAD%20Framework%20(Francais).pdf)
- Objectifs du millénaire pour le développement d'après 2015, ONU, <https://www.un.org/fr/millenniumgoals/bkgd.shtml>
- Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne : Préserver la croissance dans un monde incertain, FMI, Octobre 2012.
- Plan d'Action à court terme : Infrastructure, NEPAD, Résumé Analytique (DRAFT), Mai 2002.
- Plan d'action consolidé de l'Afrique dans le domaine de la science et de la technologie, UA, Août 2005.
- Plan d'Action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique: 1980- 2000, OUA, Genève, Institut International d'études sociales, 1981.
- Plan Omega, Abdoulaye Wade, Southern African Regional Poverty Network, Primay documents series, May 2001, <http://www.sarpn.org/NEPAD/Omega.pdf>
- Politique en matière de Coopération Economique et d'Intégration Régionale, BAD ET FAD, Février 2000.
- Rapport économique sur l'Afrique : Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale, CEA et UA, Addis-Abeba, 2012.
- Rapport Mondial sur le développement humain, PNUD, Paris, Economica, 1997.
- Rapport ONUSIDA sur l'épidémie mondiale de sida, 2013, http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/epidemiology/2013/global2013/UNAIDS_Global_Report_2013_fr.pdf
- Rapport spécial-MISSION FAO/PAM d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires au Sénégal, FAO, Département des services internes, des ressources humaines et des finances, décembre 2002, <http://www.fao.org/giews>

Rapport sur l'investissement dans le monde : Vers une nouvelle génération de politique de l'investissement, CNUCED, New-York et Genève, Nations Unies, 2012.

Rapport sur le développement dans le monde (Abrégé) : combattre la pauvreté dans le monde, Banque Mondiale, Washington, Eska, 2000/2001.

Renforcement de la Gouvernance en Afrique, CEA et Conseil consultatif de l'Union Africaine sur la corruption, Programme régional pour l'Afrique en matière de lutte contre la pauvreté (2011-2016).

Résolution sur le Développement de l'Afrique et la mise en œuvre du nouveau programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, [(CM/Res.1596 (LXII)], OUA, du 21 au 23 juin 1995.

Résolutions adoptées sans renvoi à une grande commission, Nations Unies,
http://www.un.org/french/documents/instruments/docs_subj_fr.asp?subj=73

Réunion du comité d'experts, [E/ECA/COE/30/03, AU/CAMEF/EXP/3(VI)], *Gérer le développement : Le rôle de l'Etat dans la transformation Economique*, NATIONS UNIES, du 24 au 27 mars 2011.

Séminaire sur la sécurité au sahel, « Pour un partenariat sécurité et développement au sahel », Organisé par l'OGSS et l'Union européenne, Bruxelles, 25 et 26 novembre 2010.

Sommet de l'Union africaine, Discours de Thabo Mbeki prononcé à la réunion du forum économique mondial : Partenariat du millénium pour le renouveau de l'Afrique : Problème de mise en œuvre, Davos, 21 janvier 2001,
<http://www.au2002.gov.za/docs/speeches/mbeki010128.htm>

OUVRAGES

CLING Jean-Pierre et al, Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté, Paris, IRD, 2003.

D'ALMEIDA-TOPOR Helène, *L'Afrique au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1999.

HUGON Philippe, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Sedes, 2^e édition, 2009.

KADONY Nguway Kpalaingu, Une introduction aux relations internationales africaines, Paris, L'Harmattan, 2007.

MOISSERON Jean-Yves et RAFFINOT Marc, Dette et pauvreté : solvabilité et allégement de la dette des pays à faible revenu, Paris, Economica, 1999.

SEN Amartya, *Un nouveau modèle économique : Développement, justice et liberté*, Paris, Odile Jacob, 2000.

TOURETTE Florence, *Extrême pauvreté et droit de l'homme*, Presses universitaires de la faculté de Clermont-Ferrand, Université d'Auvergne, 2001.

ZWARTHOED Danielle, *Comprendre la pauvreté : John-Amartya Sen*, Paris, PUF, 2009.

ARTICLES

ADEDEJI Adebayo "From the Lagos Plan of Action to the New Partnership for African Development and from the Final Act of Lagos to the Constitutive Act: Wither Africa?", *Keynote address for presentation at the African Forum for Envisioning Africa*, Nairobi, 26-29 April 2002, pp.3-4, <http://www.worldsummit2002.org/texts/AdebayoAdedeji2.pdf>, (consulté le 23.12.2012).

BOARINI Romina et al. « Les indicateurs alternatifs du bien-être », *Cahiers statistiques*, No. 11, OCDE, Septembre 2006, pp.1-8.

BOURDESSOULE Eric, « L'Etat-nation en Afrique subsaharienne, un modèle en crise ? », *Géo Confluences*, Clermont Ferrand, Janvier 2006, pp. 5-7, <http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/news/ngos-call-for-un-session-democratic-republic-congo-20081118> (consulté le 14.03.2014).

BRODIN Claire, « Le NEPAD, Une initiative politique de l'Afrique : Penser son développement au XXI^e siècle », *AFRI*, Vol.5, janvier 2005, pp.371-372.

Cameroon-info.Net, « Du plan de Lagos au nouveau plan de redressement économique de l'Afrique », Août 2001, <http://www.cameroon-info.net/stories/0,8552,@,du-plan-de-redressement-economique-de-l-Afriq.html> (consulté le 12.01.2014).

COUDOUÉL Aline et al, « Mesure et analyse de la pauvreté », *Poverty*, Chapitre 1, Banque Mondiale, Avril 2002, pp.4-56, http://www.worldbank.org/INTPRS1/Ressources/383606-1205334112622/4768783-1205334911384/11024_data_fr.pdf (consulté le 28.12.2012).

CROUZEL Ivan, « La Renaissance Africaine : Un discours sud-africain? », *Politique africaine*, No. 77, mars 2000, pp.172-182.

DINDELO Umba et KOKO Sadiki, « Etats Unis d'Afrique : Préalable et perspectives d'avenir », *Institut d'Etudes de Sécurité*, No.141, Juin 2007, pp.5-16, <http://www.iss.co.za/uploads/PAPER141H.PDF> (consulté le 14.11.2003).

- DOUILLET Mathilde, « Commerce et développement en Afrique subsaharienne : Priorité à l'intégration régionale ou aux négociations à l'OMC ? », *FARM*, Notes n° 4, Décembre 2012, pp. 2-8.
- EMMANUELLE Benicourt, « La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale », *Etude rurale*, Vol. 3, No. 159-160, 2001, pp.35-53,
- FOUNOU-TCHOUGOUA Bernard, « L'échec de l'ajustement en Afrique », *Alternatives Sud*, Vol. 1, No. 2, *Cahier édité par le centre Tricontinental*, Louvain-la-Neuve, 1994, pp.2-11.
- GHARBI Jean-Sébastien, « Philosophie économique, justice sociale et économie normative : remarques sur le rôle de Rawls », *Cahiers d'économie politique*, Papers in Political Economy, Vol. 2, No. 65, 2013, pp.37-67.
- GIOVANNI BELLÙ Lorenzo et LIBERTI Paolo, « Impacts des politiques sur la pauvreté, Définition de la pauvreté », Easypol, *Matériel conceptuel et technique*, Module 004, FAO, Janvier 2006, pp.4-19.
- GOUREVITCH Jean-Paul, « La politique française face aux défis africains », *Institut international d'étude Stratégiques*, No. 2, Février 2001, <http://www.strategicsinternational.com/exfrench.htm> (consulté le 12.01.2014).
- HUGON Philippe, « Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique », *Afrique contemporaine*, Vol. 2, No. 218, septembre 2006, pp.33-47.
- KABA Sidiki, « Le NEPAD et le MAEP à l'épreuve des droits de l'homme », *FIDH*, Guide NEPAD, novembre 2004, pp.109-156.
- KARUUOMBE Barney, « Le NEPAD: Un partenariat entre un cavalier et son cheval? », African Labour Network, *Le NEPAD face à ses défis : Alternatives à la mondialisation néolibérale*, Johannesburg, Naledi, 2004, pp.58-71.
- KEET Dot, « Etude du rôle du commerce dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : défis et questions », African Labour Research Network, *Le NEPAD face à ses défis : Alternatives à la mondialisation*, Johannesburg, Naledi, 2004, pp.35-50.
- LANDSBERGS Chris, « Le NEPAD qu'est-ce que c'est, qu'est ce qu'il y manque? », African Labour Network, *Le NEPAD face à ses défis : Alternatives à la mondialisation néolibérale*, Johannesburg, Naledi, 2004, pp. 9-16.
- MARTIN Benoît, « Quelles « mesures » pour quantifier la pauvreté ? Les indicateurs produits par les Organisations internationales », *CERISCOPE Pauvreté*, 2012,

<http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvreté/content/part1/quelles-mesure-pour-quantifier-la-pauvreté> (consulté le 23/ 12/2013).

MONNET Eric, « La théorie des « capacités » d'Amartya sen face au problème du relativisme », *Tracés. Revue de sciences humaines*, Avril 2008, pp.103-120.

Observatoire des inégalités, « Comment mesure-t-on la pauvreté », Octobre 2007, <http://www.inégalités.fr/spip.php?article 448> (consulté le 15.10.2013).

OLM Christine et al, « La perception de la pauvreté en Europe », *CREDOC, Cahier de recherche*, No. 144, Septembre 2000, pp.57-129.

OMS, « Enfants : réduire la mortalité », Centre des médias, Aide mémoire N° 178, Septembre 2013, <http://who.int/mediacentre/factsheets/fs178/fr/> (consulté le 07.03.2014).

PANA, « Le Plan Omega préconise une autorité mondiale », juin 2001, <http://www.panapress.com/Le-plan-Omega-preconise-une-autorite-mondiale-pour-l-Afrique--12-599463-1-lang1-index.html> (Consulté le 28 mai 2014).

RAZAFINDRAKOTO Mireille et ROUBAUD François, « Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement », *Economie et statistique*, No. 383-384-385, *Le cas de la capitale malgache*, 2005, pp.140-155.

RHAZAOUI Ahmed, « Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique », UN Special, No. 606, Avril 2002, http://www.unspecial.org/UNS606/Uns606_T12.html (consulté le 12.01.2014).

SY Kalilou Seydou et TREYDTE Peter, « Reformier la mise en œuvre du NEPAD », Fondation Friedrich Ebert, Dakar, 2006, pp.17-23.

T. Moe Arthurt, "The cause of dynamics of conflict in sub-Saharan Africa", U.S. Army War College, Carlisle Barracks, 2009, pp.5-25.

JOURNAUX

Africa nouvelles, « Le sens d'une croissance au bon sens », Mensuel pour les communautés africaines, mai 2013, <http://www.africanouvelles.com/interview/6046-investissements-directs-etrangers-ide-la-part-africaine-des-ide-passe-de-32-a-56-de-2007-a-2012.html>

Afrik.com, « Développement économique et social : L'Afrique prend l'initiative », Mensuel économique de l'Afrique de l'Ouest, juillet 2010, <http://www.africabusinessmarket.com/actualite/article-132-27-343.html> (consulté le 20. 08. 2013).

Afrique espoir, « L'or gris », No.28, Octobre-Décembre 2004,

<http://www.afriquespoir.com/Ae28/page5.html>

Afrique espoir, « La jeunesse africaine source d'innovation », Vol. 27, No. 1, Mai 2013.

Agence de Planification et de Coordination du Nepad, « Cinq Choses A Savoir Sur Le Nepad et l'agence du Nepad ». *Nepad Impact*, No. 271, Décembre 2010.

Courrier international, « L'Afrique ne manque pas d'eau », Le monde.fr, *Environnement*, 06 Août 2012, <http://www.courrierinternational.com/article/2012/08/06/l-afrique-ne-manque-pas-deau>

Le monde.fr, « Le FMI prédit à l'Afrique subsaharienne une croissance soutenue », Economie, Octobre 2013, http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/31/le-fmi-predit-a-l-afrique-sub-saharienne-une-croissance-soutenue_3505774_3234.html (consulté le 28.02.2014).

SOURCES ELECTRONIQUES

<http://www.afdb.org>

<http://www.amnesty.org>

<http://www.au.2002.gov.za>

<http://www.clubdeparis.org>

<http://www.fara-africa.org>

<http://www.nepad.org>

<http://www.un.org>

<http://www.undp.org>

<http://www.uneca.org>

<http://www.wansed-roads.org>

<http://www.worldbank.org>

<http://www.wto.org>

ABREGE

Thomas KABAMBA CIMBELA, fils de Léonard KABEYA, et de Céline BIAKABOMBA. Né à Mbuji-Mayi, en République Démocratique du Congo (RDC).

Gradué en sciences commerciales et financières, option : Gestion financière, en 1998 et licencié en Marketing de l'Institut Supérieur de Commerce (ISC) en 2005, à Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo.

Membre co-fondateur de l'APROPADEC (Association pour la Promotion Paysanne et le Développement Communautaire) et Gérant du Shopping la Colombe de 2004-2009, à Kinshasa, République Démocratique du Congo.

TEZ ONAY SAYFASI

Üniversite	GALATASARAY ÜNİVERSİTESİ
Enstitü	Sosyal Bilimler Enstitüsü
Adı soyadı	Thomas KABAMBA CIMBELA
Tez başlığı	NEPAD et la lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne : Bilan et perspectives
Savunma tarihi	03.11.2014
Danışmanı	Prof. Dr. Beril DEDEOĞLU

JÜRİ ÜYELERİ

Ünvanı, Adı, Soyadı

İmza

Pr. Dr. Beril DEDEOĞLU

Doç. Dr. Burak GÜRBÜZ

Yrd. Doç. DR. Selcan Serdaroğlu

Enstitü Müdürü

Prof. Dr. M. Yaman ÖZTEK